

revue

SILENCE

Janvier 2022
n° 506 - 4,80 €

écologie
alternatives
non-violence



Les vaccins anti-COVID,
cheval de Troie des nouveaux OGM

Les coopératives d'habitant·es
et la gentrification

Low tech,
du technique au politique

EMMANUEL MACRON VEUT CONSACRER 800 MILLIONS POUR LA ROBOTIQUE



COP 26 : LA SONNETTE D'ALARME VA UNE NOUVELE FOIS ÊTRE TIRÉE



ÉNERGIE : LA POLITIQUE DU "EN MÊME TEMPS" DE MACRON



CONTRÔLE RENFORCÉ DES CHÔMEURS



Nouveau point de vente

Chaque mois, de nouveaux lieux proposent la revue à la vente. Voici le nouveau venu du mois :

- ♦ **Alpes-de-Haute-Provence** : *Librairie Les Pléiades, Librairie indépendante et coopérative du Haut Verdon*, Rue Grande, 04370 Colmars-les-Alpes, www.librairie-colmars.fr

L'insolente. Dialogues avec Pinar Selek sort en poche

Le livre *L'insolente. Dialogues avec Pinar Selek*, de Guillaume Gamblin, coédité par *S!lence* et les éditions *Cambourakis*, est sorti en format de poche ! La première édition grand format avait été vendue à 2 000 exemplaires. Pour le prix de 12 €, retrouvez le récit du parcours personnel et politique de Pinar Selek, femme aux mille vies, écrivaine, sociologue, militante... féministe, écologiste, antimilitariste, etc. De la Turquie à la France, des rues d'Istanbul avec les enfants des rues aux engagements avec les Arméniens, un parcours inspirant !

Pour se le procurer, voir page 46 de ce numéro ou sur le site revuesilence.net à la rubrique "livres".



S!lence soutient le Fonds pour une presse libre

En novembre 2021, nous nous sommes associé-es à une initiative portée par nos camarades de la presse indépendante : le *Fonds pour une presse libre*. Ce fonds de dotation, organisme à but non lucratif, a été créé initialement autour de *Mediapart* en 2019 pour consolider son indépendance, mais il en est entièrement indépendant aujourd'hui (il ne peut plus collecter de l'argent pour *Mediapart*). Il réalise des collectes de fonds pour soutenir la presse libre et indépendante et a déjà soutenu plusieurs médias (dont *Le Ravi*, *Disclose*, *Radio Parleur*), sur projets. L'objectif du fonds est de promouvoir un journalisme d'intérêt public, portant des valeurs humanistes, démocratiques et sociales, au service du bien commun, de l'égalité des droits, du rejet des discriminations et du refus des injustices, alors que la presse libre est mise à genoux par Vincent Bolloré, qui a décidé de mettre son immense groupe de presse au service de Zemmour, un polémiste xénophobe et misogyne, condamné à deux reprises pour provocation à la haine raciale. *Fonds pour une Presse Libre*, 31-35 rue de la Fédération, 75015 Paris, <https://fondspresselibre.org>

Bonne année décroissante avec S!lence !

Une nouvelle année commence, avec ses rituels de meilleurs vœux et de bonnes résolutions. L'ombre de la pandémie continue d'assombrir échanges et possibilités de faire ensemble, sur un fond d'autoritarisme effrayant. Cette année présidentielle donne la voix à des discours fascisants à combattre. Pour éclaircir ce sombre tableau, nous avons envie de partager les rayons de lumière qui continuent à nous porter : les alternatives, les résistances et les personnes que nous rencontrons. Les résistances paient parfois, et c'est autant d'entrepôts *Amazon* qui ne se sont pas implantés en France en 2021, de zones humides sauvegardées, de cafés associatifs d'ouverts. En octobre 2022, nous fêterons nos 40 ans, et nous comptons bien le faire avec vous. À travers nos échanges dans ces pages, continuons en 2022 à construire une société plus solidaire, plus décroissante et plus joyeuse.





Prochain
numéro

Quelle place pour le sauvage ?

Association Silence

9 rue Dumenge,
69317 Lyon Cedex 04
Tél. : 04 78 39 55 33

www.revuesilence.net

Abonnements: Claire Grenet:
mardi et jeudi: 10h-12h / 14h-17h

Dépositaires, stands et gestion:
Marion Bichet: mardi et jeudi:
10h-12h / 14h-17h

Rédaction: Guillaume Gamblin et Martha
Gilson: lundi et mercredi: 10h-12h / 14h-17h

Les infos contenues dans ce numéro ont été
arrêtées le 1^{er} décembre 2021.

Éditeur: Association Silence
N° de commission paritaire: 0920 D 87026
N° ISSN: 0756-2640
Date de parution: 1^{er} trimestre 2022
Tirage: 4 100 ex.



Impression: Imprimerie Notre-Dame, 38330 Montbonnot
Administrateurs: Pascal Antonanzas, Francis Levasseur,
Pierre Lucarelli, Agnès Ploteny
Directrice de publication: Gaëlle Ronsin
Comité de rédaction: Martha Gilson, Guillaume Gamblin,
Danièle Gare, Agnès Ploteny, Nicolas Robin, Gaëlle Ronsin
Pilotes de rubriques: Michel Bernard, Annick Bossu,
Patrice Bouveret, Frédéric Burnel, Philippe Crassous,
Gwenael Delanoë, Monique Douillet, Baptiste Giraud,
Natacha Gondran, Divi Kerneis, Dominique Lalanne, Jean-
Pierre Lepri, Francis Levasseur, Pascal Martin, Jocelyn
Peyret, Mimmo Pucciarelli, Nils Svahnström, Pinar Selek,
Xavier Sérédine

Maquette: Damien Bouveret (www.free-pao.fr)
Dessins: Jean-Luc Baré, Freepik, Jessica Komgwen / Pierre-
Albert Jossierand / Franceinfo, Lasserpe, Chloé Turquois

Correctrices: Bernadette Bidaut, Sonia Conchon, Monique
Douillet, Isabelle Hernandez, Annick Marcillon, Camille
Michau, Emmanuelle Pingault, Clotilde Rouchouse,
Laurence Willemin

Photographes: Nicolas Boullosa, Christine Chaudagne,
Hortense Chauvin/Reportage, Anne-Sophie Clemençon,
Clement Dorval, Guillaume Gamblin, Philippe Mollon-
Deschamps, Steffen Prölsdorf

Et pour ce n°: Michel Bernard, Annick Bossu, Philippe
Bihoux, Hortense Chauvin, Monique Douillet, Gérard
Fillion, Stéphen Kerckhove, Salma Lamqaddam, Christophe
Noisette, Emilie Perault, Jocelyn Perret, Maureen Prisker,
François Schneider, Francis Vergier

Internet: Damien Bouveret, Victor Poichot
Archives: Mimmo Pucciarelli.

Les textes sont sous la responsabilité de leurs autrices. Les
brèves sont des résumés des informations que l'on nous
communiquent. Textes: sauf mention contraire, la revue
autorise, sous réserve de citer la source, la copie illimitée à
usage privé des textes. Les utilisations à usage pédagogique
sont également autorisées. Tout usage commercial est soumis
à notre autorisation. Illustrations: Les photos et dessins
restent la propriété de leurs autrices.

Partenaires



Coordination Permanente
des
MEDIAS LIBRES



Dossier

Low tech, du technique au politique

- 05 Pourquoi le tournant vers les basses technologies est inévitable
- 08 Les basses technologies, késako ?
- 10 Les basses technologies, c'est politique !
- 13 Limites et dérives des basses technologies
- 16 Can Decreix, un système low tech à la frontière avec l'Espagne



Chroniques

- 18 40 ans
dans le rétro :
1988 : Soutien aux Kanak
et premier article
sur la décroissance
- 19 Bonnes nouvelles de la terre :
À Bordeaux, les toilettes
sèches urbaines
se collectent à vélo
- 22 Chroniques terriennes :
La dictature du court terme
- 24 Solidarités sans frontières :
Bangladesh : un nouvel
accord pour protéger des vies

Brèves

- 18 Alternatives
- 20 Agriculture
- 21 Nucléaire
- 21 Énergies
- 22 Environnement
- 24 Nord-Sud
- 25 Climat
- 25 Paix & Non-violence
- 26 Libertés
- 26 Politique
- 27 Société
- 27 Féminismes
- 28 Santé
- 28 Transports



- 29 Agenda
- 29 Annonces
- 41 Courrier
- 42 Livres

Articles

- 30 Santé
Les vaccins anti-COVID,
cheval de Troie
des nouveaux OGM
- 33 Paris
Le Lavoir
du Buisson Saint-Louis



36 Bande dessinée Lucha



38 Alternatives Les coopératives d'habitantes et la gentrification

48 Art Océan de plastique

La décroissance par le "faire"

Face à la pénurie mondiale d'énergies fossiles et de matières premières, face aux émissions de CO₂ de nos sociétés industrielles, les technoscientistes s'engouffrent comme à leur habitude dans la promesse des *high tech*, censées résoudre tous ces maux par davantage de technologies de pointe.

D'autres, depuis le début du 20^e siècle (1), davantage portés vers l'écologie, la sobriété et l'autonomie, explorent, à rebours de cette logique, les potentialités des *low tech*. Ces "basses technologies" nécessitent peu de matériaux et d'énergie, sont appropriables, économes et librement partagées.

Fours solaires, poêles de masse, meubles, habitat, matériel agricole, etc., les ateliers d'autoconstruction et les associations se multiplient, témoignant d'un véritable engouement.

Alors que certains réseaux décroissants sont davantage portés sur les débats intellectuels et politiques, il semblerait que les basses technologies soient en quelque sorte la porte d'entrée vers la décroissance par son versant technique et manuel, "la décroissance par les mains".

Mais au-delà d'un catalogue de modes d'emploi et d'ateliers de bricolage, les basses technologies sont-elles également porteuses d'un projet écologique, social, politique ? Au-delà de réponses individuelles ou microcollec-



François Schneider en plein lavage de linge musical à Can Decreix, en Catalogne.

DR
tives, sont-elles pertinentes pour agir à l'échelle de la société dans son ensemble, des infrastructures collectives ? Peuvent-elles répondre aux enjeux des ressources mondiales ?

Cette réflexion sur les dimensions et les horizons politiques des basses technologies semble nécessaire pour échapper à la récupération par le marché, à la mode du "faire soi-même" (dans son coin et sans changer le système), qui est devenu un créneau commercial à part entière venant simplement s'ajouter au mode de vie consumériste, loin de s'y substituer.

Les basses technologies sont-elles un projet décroissant, émancipateur et collectif ?

Guillaume Gamblin

Le choix de parler de "basses technologies"

Nous choisissons d'employer dans ce dossier l'expression "basses technologies", et non son pendant anglo-saxon "*low tech*". *Silence* cherche autant que possible à résister à l'anglicisation généralisée de la langue. "Techniques intermédiaires", "sobres", "durables" ou "appropriées", "innovation frugale" sont des termes et expressions également employés pour traduire la réalité des *low tech*. Le terme "technologie" renvoie à la logique ou au discours sur les techniques. Les "techniques" désignent plutôt les pratiques.

1. Le mouvement pour les "techniques appropriées", qui existe depuis 1925, s'est inspiré de Gandhi, Ivan Illich, Ernst Friedrich Schumacher, etc.

› Texte : **Philippe Bihouix**

Ingénieur, auteur de *L'Âge des low tech* (2014), *Le Bonheur était pour demain* (2019) et, avec Karine Mauvilly, de *Le Désastre de l'école numérique* (2016), qui vient d'être réédité en poche.

Pourquoi le tournant vers les basses technologies est inévitable

"L'aventure de la croissance s'arrêtera, c'est une certitude." C'est l'une des conclusions que Philippe Bihouix tire de l'état de l'exploitation et des réserves de ressources et matières premières au niveau mondial. Dans cette perspective, l'aventure des *high tech* est condamnée à s'arrêter également. L'avenir est aux basses technologies, économes en énergie et en matières premières : autant s'y préparer.

Silence : Pourquoi, selon vous, les *high tech* vertes et les nouvelles technologies ne peuvent-elles pas nous sauver de la crise globale en termes de ressources, de pollutions, de climat, etc. ?

Philippe Bihouix : Essentiellement pour trois raisons. La première est que les "solutions" mises en avant sont souvent consommatrices de ressources plus rares (les batteries des véhicules électriques, les composants des éoliennes de forte puissance, les métaux nécessaires à l'électronique...). Ces objets complexes, optimisés, mélangés, miniaturisés, sont particulièrement difficiles à recycler. Ainsi, on s'éloigne d'une économie circulaire — dont on est encore bien loin : plus de la moitié des 60 métaux recyclés le sont à moins de 1 % à l'échelle mondiale, par exemple.

La seconde raison, c'est que mettre en œuvre ces solutions réclame des déploiements industriels vertigineux, qui prendront du temps (trop de temps) ou auront d'autres effets induits indésirables. Les voitures autonomes ou les *smart cities* (1) s'appuient sur toute



Lors de la Semaine des alternatives low tech au Campus de la transition à Forges, en Seine-et-Marne, organisée en juillet 2021 par Ingénieures engagées et OseOns.

une infrastructure numérique, des capteurs aux centres de données, en passant par les réseaux 5G (et bientôt 6G). Le coût environnemental de telles infrastructures sera bien réel, tandis que les bénéfices sont loin d'être évidents. Quant à l'hydrogène pour les avions mais aussi pour les camions, voire les voitures, il n'est pas près d'advenir. Au-delà des difficultés techniques, probablement surmontables,

il faut savoir qu'un hydrogène "vert", issu d'énergies renouvelables, engendrerait une démultiplication incroyable des installations, car environ 75 % de l'énergie électrique est perdue pendant l'électrolyse, le stockage et l'utilisation via une pile à combustible.

La troisième raison est l'effet rebond. Certes, le progrès technologique permet de développer des solutions plus efficaces, moins consommatrices

1. NDLR : On appelle *smart cities* ou "villes intelligentes" les projets de villes dont les objets sont automatisés et interconnectés via la numérisation généralisée, soi-disant au service de l'écologie.

d'énergie ou de ressources. Mais cette efficacité technique, non "régulée", se traduit par une efficacité économique (des produits et services meilleur marché), qui fait croître la demande. Globalement, au lieu de diminuer, la facture environnementale augmente...

Où en est-on de la pression sur les ressources (énergies, matières premières, productions végétales, etc.) générée par nos sociétés et nos économies ? Comment la situation a-t-elle évolué depuis la parution de votre livre *L'Âge des low tech*, en 2014 ?

À l'échelle mondiale, nous extrayons chaque année de notre environnement environ 90 milliards de tonnes (gigatonnes, Gt) de ressources : presque 25 Gt de biomasse (récoltes agricoles, bois), 15 Gt de combustibles fossiles, un peu plus de 40 Gt de minéraux non métalliques (essentiellement des granulats et du sable pour la construction), un peu moins de 10 Gt de minerais métalliques (dont 80 % pour les seuls fer, cuivre et or). Ce chiffre a triplé depuis 1970. Selon les prévisions, il doublerait encore d'ici à 2050 pour atteindre 180 Gt...

Évidemment, une telle croissance fait peser un poids énorme sur les écosystèmes : transformation des forêts en terres agricoles, ouverture de nouvelles mines, de carrières, de sablières, artificialisation accrue des territoires avec les routes et infrastructures nécessaires à l'alimentation des processus industriels en eau et en électricité, etc.

Même si la prise de conscience progresse depuis quelques années — les rapports d'agences comme la Banque mondiale, l'Agence internationale de l'énergie, le Programme des Nations unies pour l'environnement s'enchaînent pour alerter sur les besoins additionnels en métaux provoqués par la transition énergétique —, la tendance actuelle est toujours à l'accélération : l'extraction des métaux augmente plus rapidement que la croissance économique. Il n'y a donc aucune dématérialisation, au contraire.

Entre 1999 et 2019, on observe + 4,4 % par an en moyenne pour le fer, + 5 % pour l'aluminium, + 2,4 % pour le cuivre, + 4,1 % pour le nickel... Cela signifie concrètement qu'en vingt ans, on a presque triplé la production d'aluminium, largement plus que doublé celle d'acier et de nickel, augmenté de

50 à 60 % celle de cuivre, de plomb, de zinc... Tirés par le numérique, les métaux des nouvelles technologies font encore mieux : on a multiplié par quatre l'extraction annuelle de tantale, par cinq celle de cobalt, par six celle de lithium. Le monde d'après est encore loin...

Dans un monde qui sera prochainement en pénurie de nombreuses ressources nécessaires au fonctionnement de notre société industrielle et numérique, quel tournant technologique nous attend, selon vous, dans les décennies à venir ?

On peut de manière certaine établir le diagnostic de "non-soutenabilité" de notre système extractiviste. On fonctionne sur l'exploitation — puis, après utilisation, sur la dispersion plus ou moins rapide, selon le taux de recyclage — d'un stock qui a été formé, concentré, par des dizaines, centaines de millions d'années de vie géologique de la planète. Quelle que soit la taille du stock, il s'épuisera. Sans parler du taux de croissance qui rend les choses absurdes sur le long terme : si l'on continuait à consommer + 2 % d'énergie chaque année, il nous faudrait toute l'énergie de l'étoile solaire au bout de 1 500 ans... et à + 2 % de cuivre par an, il faudrait tout le cuivre contenu dans le premier kilomètre d'épaisseur de la croûte terrestre dans seulement 500 ans. L'aventure de la croissance s'arrêtera donc, c'est une certitude.

Quand, comment ? Il est en revanche difficile de faire des prévisions sur la proximité de cette échéance. De nombreux paramètres entrent en jeu : du côté de l'offre minière (pétrole compris), il s'agit des innovations permettant d'attaquer des ressources moins concentrées, des interactions entre besoins en énergie, en métaux, et même en eau (une pénurie d'eau peut limiter l'exploitation minière). Côté demande, le recyclage, les possibilités de substitution, l'évolution culturelle (consommateurs) ou réglementaire (États)...

Le tournant qu'il faudrait prendre, au plus vite, c'est celui d'une bien plus grande sobriété dans l'usage des ressources : celle-ci s'obtiendra certes en fabriquant mieux, par une écoconception poussée et généralisée, mais aussi et surtout en fabriquant moins, par l'augmentation considérable de la durée de vie de nos objets, et en

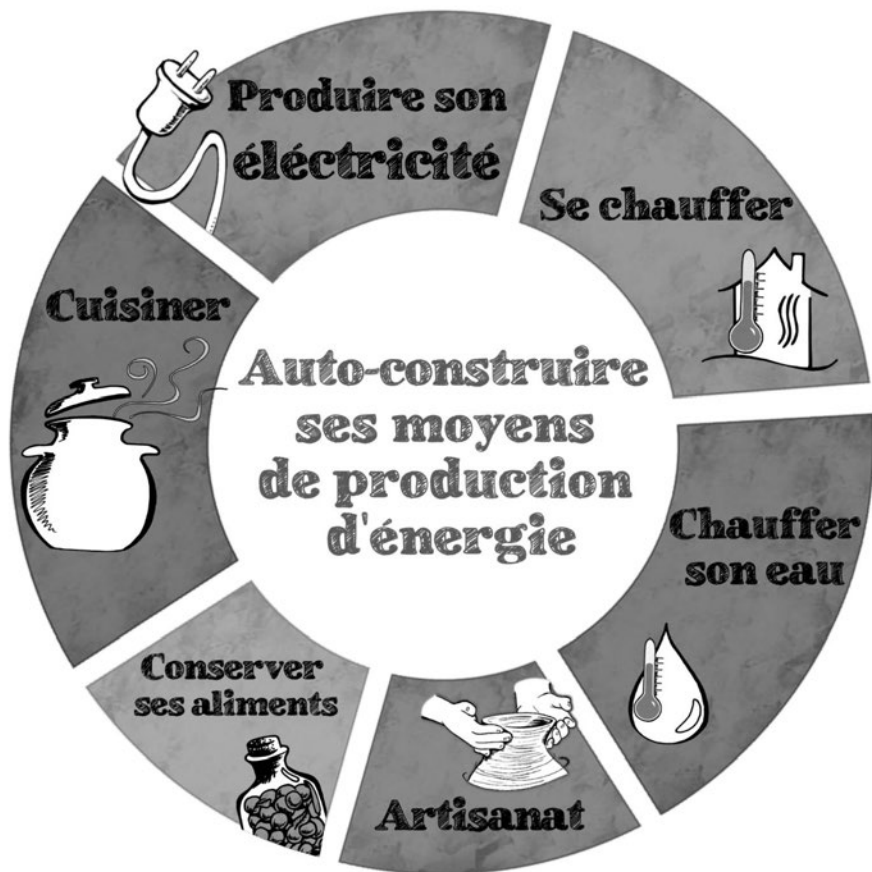


Schéma des besoins énergétiques individuels au quotidien réalisé par L'Atelier du Zéphyr (Loire) afin d'identifier les économies d'énergies et les basses technologies à mettre en place.

recyclant bien mieux — c'est possible, à condition d'y consacrer les moyens nécessaires. Les résultats sont potentiellement considérables : en passant d'un taux de recyclage de 50 % à 90 %, vous multipliez les réserves par 5, et à 95 %, par 10 !

En quoi le tournant vers les basses technologies est-il indissociable d'une mutation plus large dans les domaines de la consommation d'énergie, du mode de vie, des modèles économiques, de la démocratie, etc. ?

Si l'on prend les *low tech* comme une démarche, visant l'économie de ressources, la sobriété à la source, le juste besoin et le bon dimensionnement, le "techno-discernement" pour n'utiliser les précieuses ressources que là où elles sont indispensables — dans la machinerie hospitalière plutôt que dans les drones de livraison ou les réfrigérateurs connectés, pour faire simple —, alors on peut alors l'appliquer à tous les domaines et tous les secteurs économiques, même les plus *high-tech*.

Bien sûr, la sobriété implique nécessairement de repenser profondément nos modes de vie et référentiels culturels (alimentation, rapport à la consommation, mobilité, incitation à l'obsolescence par le marketing...) mais aussi l'organisation des productions (hyperspécialisation, sous-traitance, échelle des entreprises...) et notre rapport au territoire (métropolisation...). Elle devra certainement s'appuyer sur de profondes évolutions réglementaires et fiscales. Certaines choses devront être simplement interdites (voitures trop lourdes, emballages, produits jetables sauf dans le médical...) (2). Et pour qu'une économie de la réparation, du déjà-là, de l'entretien, du "surcyclage" s'installe, il sera nécessaire, entre autres, de taxer bien plus fortement l'utilisation d'énergie et de ressources, et d'alléger au contraire le coût du travail humain.

2. NDLR : Dans le milieu médical, des initiatives visant la réduction des déchets dans le milieu hospitalier existent (achats responsables, distinction entre déchets à risques ou sans risques, installation de composteurs, formation du personnel, recyclage de radios, etc.). Le CHU de Nantes a par exemple réussi à réduire le volume de ses déchets à risques infectieux de 1 135 à 624 tonnes entre 2011 et 2017 (*Les Autres Possibles*, n° 33, août 2021).



Le filtre à broyats de bois est un système d'assainissement des eaux ménagères dans des tranchées de faible profondeur remplies de broyat de bois et alimentées en alternance. L'Écocentre Pierre et Terre, dans le Gers, développe, entre autres, ce procédé simple à mettre en place mais dont le développement est freiné par une législation inadaptée. Écocentre Pierre et Terre, Route de Saint-Mont, 32400 Riscle.

Quels peuvent être les effets sur l'emploi d'une société à basse technologie ?

L'idée n'est pas de commencer par renoncer à la part de mécanisation qui a permis de réduire la pénibilité, en particulier dans le domaine agricole. Revenir à la culture manuelle ou à la traction animale, pour les grandes cultures au moins, serait une folie, alors qu'on ne consacre que quelques pourcents d'énergie à la mécanisation. Il faudra plutôt porter l'effort sur les domaines de la construction, de la mobilité, de la grande consommation, de l'électronique grand public.

Dans *L'Âge des low tech*, j'avais tenté une projection, pour chacun des secteurs économiques, de l'impact sur l'emploi d'une société plus sobre, organisée de façon plus simple, moins obsolète. Une agriculture respectueuse du vivant serait pourvoyeuse de nombreux emplois. Dans l'industrie, l'arrêt de productions inutiles pourrait être presque compensé par l'essor de la réparation, de l'entretien, de la fabrication à petite échelle, de l'artisanat. Dans les services marchands, la baisse pourrait être significative (transport routier, banques, etc.). Et on peut aussi activer le puissant levier du partage du travail. ♦

› Texte : **Guillaume Gamblin**

Les basses technologies, késako ?

Quelles sont les particularités des basses technologies, et en réaction à quoi ce mouvement se développe-t-il ?

Se brosser les dents avec une brosse électrique, lire le dernier roman sur une liseuse numérique, faire une division sur la calculatrice en ligne de son smartphone, aller faire ses courses en voiture guidée par satellite : autant de gestes du quotidien qui, pour certaines d'entre nous, ont été transformés par le développement des *high tech*, les hautes technologies. Pourtant, des solutions plus simples et économes existent. C'est le champ d'exploration des basses technologies. Pour en cerner l'intérêt, il peut être bon de commencer par décrire ce à quoi elles s'opposent.

Résister aux logiques de l'aliénation technologique

Les basses technologies contestent, entre autres :

- ◆ la haute technologie comme horizon d'avenir. Aux rêves d'un futur fait de techniques ultrasophisticquées à base de micro et nano électronique, de satellites, d'écrans, d'objets connectés à la 5G ou la 6G. Ces hautes technologies sont par ailleurs très gourmandes en métaux rares et en énergie et, par leur hyperconnexion, génèrent un contrôle social totalitaire ;
- ◆ les technologies de l'aliénation et de la dépendance, opaques, telles que celles employées pour les nouveaux moteurs de voitures, avec leurs boîtes noires qu'il faut, à la



L'agrozouk, anciennement appelé "bicitractor", est un engin à pédale, muni d'une assistance électrique, auquel sont attelés des outils agricoles. Il est développé notamment par L'Atelier paysan.

moindre panne, envoyer chez un spécialiste sans avoir les moyens de comprendre comment elles fonctionnent ni comment les réparer soi-même ;

- ◆ la logique des brevets, qui interdit l'accès aux plans et la reproduction, obligeant ainsi à toujours revenir manger dans la main du producteur, dans un rapport marchand sans cesse entretenu et renouvelé ;
- ◆ l'uniformisation des objets et des outils, conçus selon un modèle unique puis produits et diffusés en masse dans une logique descendante, sans se soucier des besoins liés à la diversité des usages ;
- ◆ l'obsolescence programmée, qui consiste à réduire volontairement la solidité des objets produits, donc leur durée de vie, afin de générer

une demande de renouvellement rapide c'est-à-dire de nouveaux achats. Logique qui conduit à la multiplication des déchets ;

- ◆ la dépendance au pétrole et au nucléaire, l'électrification du monde (1).

Quelques caractéristiques des basses technologies

Par opposition, le mouvement des basses technologies s'est construit avec la volonté de développer des techniques diverses :

1. Par ailleurs, ces hautes technologies nous piègent dans leur système. Sous leur hégémonie, il devient très compliqué de s'en passer et de continuer à utiliser des basses technologies, comme l'a montré dès 2012 l'expérience épique de *Silence* de se passer d'Internet pour réaliser un numéro ("Vivre sans Internet", *Silence* n° 407, décembre 2012).

◆ **économiques en matières premières et en énergie.** Leur but est d'avoir recours, lors de la construction comme de l'utilisation, au moins possible de métaux ou de matières rares et épuisables, en favorisant à la place des matières renouvelables, prélevées de manière modérée et adaptée aux ressources locales (bâtir en paille dans une région, en terre ou en bois dans une autre).

Le mouvement tente également de consommer le moins possible d'énergie demandant une extraction ou une production industrielle (énergies fossiles, nucléaire). Dans l'idéal, les basses technologies fonctionneront sans électricité, sans batteries, sans écrans (marmite norvégienne, vélo, clochette au lieu d'une sonnerie de porte). Certaines consistent tout de même à produire de l'électricité renouvelable, d'une manière simple et autonome (avec une éolienne domestique Piggott, par exemple), ou à choisir des outils utilisant un peu d'électricité. Il n'y a donc pas de frontière absolument étanche entre les basses technologies et les autres techniques, mais elles pointent une direction à suivre ;

◆ **libres de droits, améliorables et adaptables.** Les plans des objets ne sont pas soumis à des licences : ils sont disponibles librement à tout un chacun. À l'opacité qui conditionne la haute technologie, avec ses brevets et ses boîtes noires, se substitue une certaine transparence. Le libre accès aux plans doit permettre leur appropriation par chaque groupe pour l'adapter à ses usages et besoins ;

◆ **facilement constructibles, réparables et utilisables.** Elles ne nécessitent pas un niveau d'équipement technologique sophistiqué ni très coûteux, qui en concentrerait l'usage dans les mains de quelques acteurs industriels monopolistiques. Elles n'ont pas besoin d'un haut niveau de maintenance. Leur usage ne nécessite pas une expertise trop élevée. À l'opposé de la dépossession générée par le système industriel, ici le maître mot est la capacité du plus grand nombre à se les approprier dans leur construction, leur usage et leur maintenance ;



L'association Tripalium organise des stages de construction d'éoliennes domestiques Piggott.

◆ **solides.** Le but est de les rendre utilisables le plus longtemps possible. Pour cela, la solidité s'ajoute à la réparabilité ;

◆ **accessibles économiquement.** La fabrication et l'utilisation de ces techniques ne nécessitent pas beaucoup de capital. Bon nombre d'entre elles viennent d'ailleurs de pays du Sud (réfrigérateur solaire en argile sans électricité, ou stations de recharge solaires pour lampes solaires en Inde, par exemple) (2) ;

◆ **partant des besoins concrets dans une logique ascendante.** À l'inverse de la normalisation des machines ou des objets, il s'agit de s'adapter aux besoins liés à chaque situation concrète pour fabriquer de quoi y répondre de manière ajustée et unique, en matière de dimensions, d'accessibilité aux capacités physiques des personnes ou encore de fonctionnalités. À l'instar des machines agricoles fabriquées collectivement dans le cadre de *L'Atelier paysan* pour répondre aux besoins précis de chaque paysan-ne, dans une "innovation par l'usage". Conçus et réalisés à partir

d'un besoin concret, les plans de l'objet sont ensuite partagés pour être réutilisés, réappropriés, modifiés. Ils ne sont pas la reproduction d'un modèle dominant et ne servent pas l'imposition de normes ;

◆ **autonomes.** En fin de compte, l'autonomie est l'un des axes centraux qui guident la philosophie des basses technologies, notion transversale de l'ensemble des caractéristiques détaillées ci-dessus.

Les basses technologies sont souvent liées à une dynamique de décentralisation. Mieux vaut des centaines d'ateliers travaillant à répondre aux besoins en adaptant les techniques qu'une seule usine qui formate le même objet pour tout le monde.

Nous sommes proches de ce qu'Ivan Illich appelait la convivialité. "*J'appelle société conviviale une société où l'outil moderne est au service de la personne intégrée à la collectivité, et non au service d'un corps de spécialistes. Conviviale est la société où l'homme contrôle l'outil*" (3). ◆

3. Ivan Illich, *La Convivialité*, Seuil, 1973

2. Voir par exemple *Made in India — le laboratoire écologique de la planète*, Bénédicte Manier, Premier parallèle, 2015.

› Texte : **Guillaume Gamblin**

Les basses technologies, c'est politique !

L'univers des basses technologies ouvre aussi des perspectives sociales et politiques prometteuses, de l'échelon individuel à celui de la société... et même aux rapports mondiaux.

Les basses technologies se fondent sur "une pensée critique de la haute technologie et des dérives du système industriel", estiment des membres de l'association *Ingénieur-es engagé-es*, qui poursuivent : "Des caractéristiques du système économique et industriel classique sont fondamentalement incompatibles avec la philosophie low tech : la recherche de maximisation du profit, la privatisation des connaissances et des techniques, la nécessité de croissance, la volonté d'uniformisation" (1). Les basses technologies seraient-elles anticapitalistes et décroissantes ?

Des trajectoires personnelles qui se politisent

Briac Le Guillou est membre de l'antenne de Boulogne-Billancourt du *Low tech lab*, association qui cherche à démocratiser les basses technologies. Il a d'abord travaillé comme "ingénieur projets" dans une grande compagnie avant de se tourner vers les basses technologies. Mais pour lui comme pour beaucoup d'autres ingénieur-es, qui continuent à être formé-es dans une perspective *high-tech*, la formation initiale et son travail restaient trop théoriques et pas assez pratiques. Il avait envie de retrouver le goût des matériaux, de se réapproprié le sens de son activité. Alors qu'auparavant, il travaillait au service des objectifs d'une grande entreprise, il a l'impression,

avec les basses technologies, de pouvoir "rediriger la vision à long terme de la société".

L'un des enjeux actuels est d'arriver à vivre des basses technologies et à créer des débouchés dans ce domaine. Mais il importe de ne pas limiter les basses technologies au milieu des ingénieur-es. Des personnes de multiples horizons se les approprient, les utilisent, organisent des formations. Aurélie, l'une des animatrices de *L'Atelier du Zéphyr*, à la *Ferme de la Maladière*, dans la Loire, explique qu'elle a appris

les basses technologies en se formant auprès d'artisan-es. "Il faut dissocier les low tech des ingénieurs-es", insiste-t-elle. Lors de l'atelier de construction d'un cuiseur solaire auquel nous assistons, les participant-es sont autant des habitant-es du coin que des bricoleur-es qui se sont formé-es sur le tas.

Repolitiser le rapport aux machines

Les basses technologies participent d'une repolitisation du rapport aux machines. Ainsi, dans *Reprendre la terre aux machines*, les membres de *L'Atelier paysan* estiment que "la machine agricole est un impensé politique". Elle est un facteur structurant de l'évolution de l'agriculture, mais étonnamment ignoré. Pourtant, "le rôle de celle-ci est essentiel dans la possibilité d'abaisser



Ingénieur-es engagé-es et *OseOns*, qui organisent la *Semaine des alternatives low tech* en 2020 et 2021, tiennent à ouvrir cet espace à des personnes issues de milieux et trajectoires multiples, et pas seulement à des ingénieurs. *Louvre-boîte*, rencontre sur les basses technologies organisée à l'été 2021 dans le Maine-et-Loire par l'association *Un pas de côté* et le centre social du Chemillois, accueillait également un public assez populaire, majoritairement non ingénieur.

1. "Un autre récit du progrès : la perspective low tech", Nicolas, Sophie, Michel et Judith, sur ingenieurs-engages.org



En Inde, plusieurs réfrigérateurs en argile, autonomes car fonctionnant sans électricité, ont été inventés et se sont répandus en milieu rural, à l'image du Mitti Cool, créé par Mansukh Prajapati dans les années 2000.

les coûts de production". Les technologies agricoles "conditionnent l'organisation productive bien au-delà de leur simple usage", soumettant les pratiques paysannes à la quantification et au fractionnement. "La pensée industrielle rend l'obligation de monoculture implacable par les techniques et technologies qu'elle impose (2)."

De l'échelon individuel à l'échelle collective

La petite échelle permet de relocaliser, décentraliser, se réappropriier des pratiques, échapper aux logiques d'industrialisation, etc. (3) Cependant, l'un des enjeux des basses technologies est de ne pas en rester à des pratiques individuelles vertueuses mais d'irriguer le plus largement possible la société pour la transformer.

Beaucoup d'associations et d'actrices des basses technologies sont centrées sur l'échelon individuel ou microcollectif. Il s'agit de construire (ou d'apprendre

à construire) des technologies utiles pour un foyer ou une communauté réduite de personnes : installations énergétiques, domestiques, épuration des eaux usées, etc.

La multiplication de ces pratiques individuelles ou microcollectives est intéressante mais pas suffisante par elle-même. Il y a un enjeu à penser les basses technologies à l'échelle d'une organisation collective plus large : entreprise, commune et au-delà. La démarche se transforme alors. Il ne s'agit plus de penser l'objet et les différences de pratiques qu'il induit à petite échelle (s'adapter au rythme de la cuisson solaire, par exemple) mais de repenser les processus, l'organisation sociale (organiser des cantines de quartier, par exemple). Pour cela, "il faut partir des innovations les plus acceptées socialement, comme les composteurs, puis les toilettes sèches, etc.", plaide Briac Le Guillou, du *Low tech lab*. Ne pas imposer ni forcer. Commencer avec ceux qui le veulent". Selon lui, l'échelle de la ville peut nécessiter une certaine industrialisation des basses technologies.

Leviers politiques et normatifs

La dimension politique est essentielle. "La puissance publique possède d'énormes moyens d'action : le pouvoir normatif et réglementaire ; les choix fiscaux et les mécanismes de soutien à

l'innovation ; le pouvoir prescriptif à travers la commande publique ; et même le pouvoir d'exemplarité et d'entraînement", estime Philippe Bihoux (4). Il critique par exemple le choix qui est fait d' "encourager l'usage du numérique à l'école dans toutes les matières (et générer des tombereaux de déchets électroniques ingérables), sous prétexte de modernité, alors qu'aucune étude scientifique n'a pu à ce jour démontrer qu'on apprend mieux avec un ordinateur ou une tablette qu'avec un livre".

Mettre les basses technologies au service de la solidarité

Une autre manière de politiser les basses technologies est de les mettre au service de l'égalité sociale et de la lutte contre les injustices au niveau de l'accès aux besoins, entre autres. C'est l'ambition de la *Manufacturette*. Cette association née en 2017 autour de la promotion de l'autoconstruction et des basses technologies s'est lancée avec l'association *La Myne* dans le projet d'un *Village tremplin* dans la commune de Villeurbanne (Rhône), pour l'hébergement transitoire de personnes

2. *Reprendre la terre aux machines. Manifeste pour une autonomie paysanne et alimentaire*, L'Atelier paysan, Seuil, 2021, p.115-123

3. L'une des sources d'inspiration du courant des basses technologies est le livre de l'économiste Ernst Friedrich Schumacher, *Small is beautiful*, qui, dès 1973, appelait à des technologies à taille humaine et respectueuses des milieux vivants. *Small is beautiful — une société à la mesure de l'homme*, traduit de l'anglais par Danielle et William Day et Marie-Claude Florentin, Contretemps/Le Seuil, 1979.

4. "Start-up nation ? Non, low-tech nation !", Philippe Bihoux, *Socialter*, hors-série Low-tech, 2019, disponible sur www.socialter.fr



Chantier collectif de construction d'un dôme géodésique animé par La Manufacturette.

primoarrivantes (5). L'idée, explique Yolaine Raymond, l'une des initiatrices du projet, est qu' "il est possible de mettre à profit des friches pour loger sans attendre le 'dur'". Et que les solutions écologiques ne sont pas réservées à une "élite" (6). À Briançon, l'association *Eko* met les basses technologies au service des réfugié-es afin d'améliorer leur autonomie et leur résilience (7).

Réajuster les rapports Nord-Sud et éviter des guerres

À cause du coût et de l'extrême complexité des technologies mises en œuvre, et via la logique des brevets, le système technicien tel qu'il est organisé actuellement concentre les technologies dans les mains des grandes entreprises et corporations. Cette logique génère des inégalités internationales

entre des importateurs dépendants (notamment les pays du Sud) et des exportateurs en situation de pouvoir et de monopole, comme l'a analysé le réseau *Ritimo* (8). Les basses technologies permettent potentiellement d'atténuer ce rapport de domination. Les innovations en basses technologies viennent souvent de pays du Sud, inversant la logique habituelle. Elles sont simples à reproduire, peu coûteuses et se diffusent sans brevets, limitant ainsi les monopoles privés sur leur diffusion.

Au niveau des rapports internationaux, les basses technologies peuvent avoir également leur rôle à jouer pour éviter des guerres, estime Philippe Bihouix : "Une transition à base de sobriété et de low tech aurait l'avantage de contribuer à apaiser les tensions internationales, actuelles ou à venir, sur les matières premières (cobalt ou tantale en République démocratique du Congo, lithium du triangle Chili-Bolivie-Argentine, terres rares chinoises, platinoïdes de Russie et d'Afrique du Sud...) (9)." ♦

5. Pendant quatre ans, dix personnes par an seront hébergées dans des dômes géodésiques individuels, sur une friche aménagée. Construits par des chantiers participatifs, en ossature de bambou, bien isolés et confortables, ces logements consommeront 30 % d'énergie de moins qu'un logement traditionnel.

6. Un dôme collectif et des équipements mutualisés en basse technologie viendront compléter le dispositif, ainsi qu'un accompagnement des collectivités locales.

7. *Eko*, <https://asso-eko.org>

8. "Des technologies appropriées aux technologies réappropriées", Elleflane, sur www.ritimo.org

9. Philippe Bihouix, op. cit.

➔ Pour aller plus loin

- ♦ *La Semaine des alternatives low tech* est organisée chaque année depuis 2020 par *Ingénieur-es engagé-es* et *OseOns*.
<https://ingenieurs-engages.org>,
salt@ingenieurs-engages.org
- ♦ *Low tech lab*, 1, rue des Senneurs, 29900 Concarneau, <https://lowtechlab.org>,
hello@lowtechlab.org
- ♦ *L'Atelier du zéphyr*, Ferme de la Maladière, 42140 Saint-Denis-sur-Coise, contact@atelierduzephyr.org,
<http://atelierduzephyr.org>
- ♦ *L'Atelier paysan*, ZA des Papeteries, 38140 Renage, tél. 04 76 65 85 98,
<https://latelierpaysan.org>
- ♦ *La Manufacturette*, L'Autre soie, 24 rue Alfred-de-Musset, 69100 Villeurbanne,
<https://la-manufacturette.co>
- ♦ *Picojoule*, 73 chemin Mange-Pommes, 31520 Ramonville-Saint-Agne, <http://www.picojoule.org>.
L'association promeut et expérimente de petites installations de méthanisation.
- ♦ *À la bricole*, <http://ateliers-alabricole.fr>, 40 avenue du Professeur-Grasset, 34090 Montpellier. Lieu pour bricoler : vélos, bois, savon, petit électroménager, cuir, mosaïques.
- ♦ *Atelier du soleil et du vent*, 57 avenue de Poitiers, 86600 Lusignan, tél. : 09 50 86 32 89,
<https://atelierdusoleiletduvent.org>.
Formations, conceptions et réalisations en énergies renouvelables.
- ♦ *Entropie*, Cap Berriat, 5 rue Georges-Jacquet, 38000 Grenoble, www.asso-entropie.fr,
entropie@gresille.org. Design libre, auto-conception et autoproduction, stages et formations.
- ♦ *Alter éco*, Échovert, Le Moulin des prêtres, chemin des Canaux, 30600 Vauvert, www.altereco30.com. Stages, diffusion de manuels de construction d'outils pour l'autonomie, etc.
- ♦ *Low tech nation*, un site animé par Émilien Bournigal, explore dans une démarche prospective les futurs à base de basses technologies, et notamment les métiers de demain, <https://lowtechnation.com>
- ♦ *Low tech magazine*, média en ligne (en anglais) qui compile des techniques du passé aux performances étonnantes.
www.lowtechmagazine.com
- ♦ *Le Barefoot College*, "collège des pieds nus", créé en Inde et présent dans de nombreux pays du Sud, forme les femmes pour trouver des solutions aux problèmes rencontrés en milieu rural : eau propre, énergie, etc.
www.barefootcollege.org

Limites et dérives des basses technologies

Silence a demandé à plusieurs personnes, engagées dans la promotion et la pratique des basses technologies, quelles limites elles voyaient et quels risques de dérives leur semblaient possibles.

Lorsque Clément Chabot et Pierre-Alain Levêque, du *Low tech lab*, se sont lancés dans l'expérience d'une année de vie dans un habitat basses technologies dans le Finistère, ils ont travaillé notamment sur la réduction de leur consommation d'eau. Partant du fait qu'un·e Français·e consomme en moyenne 150 litres d'eau par jour, ils ont expérimenté des dispositifs pour limiter la quantité d'eau utilisée dans la douche, les toilettes (ils avaient des toilettes sèches), la vaisselle, etc. Mais ils ont ensuite appris que cette eau visible ne représentait que 4 % de notre consommation totale. Le reste, soit 4 000 litres par jour, est "caché" : c'est l'eau nécessaire à la production de notre alimentation, de nos vêtements, de notre mobilier, etc. (1). Attention donc aux "illusions" écologiques données par certaines pratiques ! Les basses technologies constituent une partie de la solution mais ne changent pas grand-chose si d'autres

1. Voir *Low tech — repenser nos technologies pour un monde durable*, Rustica, 2021, p. 24. Voir aussi le schéma des consommations quotidiennes d'eau par secteur sur <https://s3.alec-lyon.org>, rubrique "Économiser l'eau".

choix de modes de consommation et de vie ne sont pas remis en cause.

Cela rejoint ce que Yolaine Raymond, de la *Manufacturette*, appelle "le paradoxe écolo" : quand on recherche l'usage le plus sobre possible mais qu'on produit malgré tout un impact très fort. Elle prend l'exemple de la *tiny house* : fixe, son empreinte est proche de zéro. Mais si on la déplace, on consomme 16 litres pour 100 km. Ce sont des paradoxes liés à l'expérimentation, estime-t-elle, auxquels il est possible de remédier. Par exemple, en ne déplaçant la *tiny house* que rarement.

Des limites liées à la santé et à la sécurité

Aux yeux de Briac Le Guillou, du *Low tech lab* de Boulogne-Billancourt, il n'est pas possible de tout faire avec des basses technologies. Un ascenseur,

par exemple, une corde d'escalade, ou certains médicaments et technologies médicales, lui semblent difficilement compatibles avec les basses technologies, pour des motifs de sécurité ou de santé. Dans ce sens, hautes et basses technologies ne lui paraissent pas être en opposition mais en complémentarité (2).

Des limites liées à la précarité ?

Le virage vers les basses technologies est-il réservé aux personnes qui

2. Cependant, les basses technologies peuvent intervenir dans des contextes inattendus : ainsi, dans les années 2000, lors d'une opération, l'hôpital de Chambéry est victime d'une panne électrique. Le générateur de secours a une avarie et ne peut entrer en fonctionnement. L'équipe médicale descend alors chercher un vieux générateur électrique à dynamo, qu'elle utilise en pédalant pour terminer l'opération (histoire vraie !).



Intérieur d'une *tiny house* ou "mini maison" économe en énergie, en Californie (États-Unis).



La marmite norvégienne, sorte de cuiseur thermos, permet de terminer la cuisson hors du feu sans dépense d'énergie, en utilisant l'énergie emmagasinée par l'appareil. Elle peut être en bois recouverte à l'intérieur de papier aluminium, en carton avec quelques couvertures enroulées autour de la marmite, etc.

se sont libérées de leurs besoins les plus fondamentaux en matière de survie ? Il peut paraître difficile, du point de vue de nos sociétés, de s'interroger librement sur les alternatives aux technologies classiques pour se chauffer, réfrigérer ses aliments, etc., lorsqu'on est plongé dans la précarité et dans l'urgence de répondre à ces besoins. Mais c'est précisément face à des situations de pauvreté que, dans de nombreux pays du Sud, les basses technologies se sont développées, moins coûteuses et plus faciles à construire et à utiliser de manière autonome.

Des freins extérieurs, réglementaires et culturels

Les limites au déploiement plus large des basses technologies viennent souvent de freins réglementaires et culturels, souligne Yolaine Raymond, de *La Manufacturette*. Ainsi, les toilettes sèches sont une solution qui pourrait se développer pour ne plus "chier dans l'eau potable", l'une des aberrations de nos sociétés industrielles. Oui mais... le compostage de la matière organique est très réglementé, rendant la tâche extrêmement ardue. Il en va de même de l'utilisation des eaux pluviales. On a accès à des ressources en eau, mais on aura beau la filtrer, elle restera considérée, légalement, comme impropre à la consommation. Pour Yolaine, le rôle

du lobbying, des monopoles, est clairement à interroger mais cela ne suffit pas : nous vivons dans une société qui a tendance à tout voir à travers les lunettes de la peur. Le pire scénario est systématiquement pris en compte pour prendre une décision (comme pour l'accouchement à domicile plutôt qu'à l'hôpital).

Les basses technologies, levier insuffisant pour peser sur le rapport de forces

Les basses technologies ne peuvent suffire pour transformer la société en profondeur. Elles font partie de la solution mais doivent s'appuyer sur d'autres éléments pour libérer à plein leur potentiel subversif et transformateur. C'est ce qu'expliquent les membres de *L'Atelier paysan* dans leur livre, *Reprendre la terre aux machines*. Les ateliers permettant aux paysan·nes de construire eux-mêmes les outils appropriés à leur besoins sont précieux. Mais "un bouleversement aussi important que le passage de l'agriculture industrielle à l'agriculture paysanne (...) n'aura jamais lieu sans un rapport de forces assumé, un conflit compliqué" (3). La coopérative estime nécessaire l'instauration d'un rapport de forces dans trois

directions politiques : la fixation de prix minimum d'entrée pour les produits d'importation, une *Sécurité sociale de l'alimentation* (4) et une désescalade technologique. La limitation de l'action à la mise en place de basses technologies pourrait aboutir à des logiques de niche.

Des risques de dérive ?

Le risque de la récupération par le capitalisme et sa logique propriétaire existe bien. Une bonne invention libre est vite brevetée si l'on n'y prend garde, à l'instar de certains modèles de fours solaires.

Le dévoiement consumériste est aussi possible : on va acheter une marmite norvégienne qui joue sur l'inertie de la chaleur apportée dans un premier temps... alors que parfois, recouvrir la marmite d'une couverture peut avoir le même effet (il en va de même pour les yaourtières).

Le risque de dévoiement marketing ou productiviste est réel. Les basses technologies "seront récupérées si elles deviennent un gadget en plus", estime Jean Freri, de l'association *Picojoule*, qui développe près de Toulouse la méthanisation domestique. Ce débat

3. *Reprendre la terre aux machines. Manifeste pour une autonomie paysanne et alimentaire*, L'Atelier paysan, Seuil, 2021, p.11

4. La *Sécurité sociale de l'alimentation* est une proposition formulée par une large coalition d'organisations dont *Ingénieurs sans frontières* et la *Confédération paysanne*.

était présent lors de la deuxième *Semaine des alternatives low tech (SALT)* en Seine-et-Marne durant l'été 2021, témoigne Jean, qui y a participé. "Est-ce que les low tech qu'on va créer et diffuser vont venir en plus de ce qu'on a déjà, et créer ainsi de la croissance ?" C'est pourquoi il convient, selon lui, de garder en tête la démarche globale et de coupler les basses technologies avec une vision technocritique (comme c'est le cas actuellement), pointant vers la décroissance et l'anticapitalisme. Sinon, par exemple, un écoquartier pourra se vanter d'avoir un bac à compost pour obtenir son label, sans remettre en cause tout le reste.

Existe-t-il une échelle à partir de laquelle les basses technologies risquent de se dévoyer ? Dans le domaine de la méthanisation, témoigne Jean Freri, l'utilisation domestique est intéressante mais la production industrielle est porteuse de nombreuses dérives (dont l'utilisation de terres agricoles pour l'énergie). Cependant, en Inde par exemple, de petites usines produisent des cuiseurs solaires, presses à huile, décorticateurs, moulins à grains, etc., non brevetés, et les diffusent en limitant leurs bénéfices (5).

Un enjeu réside pour certains acteurs dans la mise en place d'une définition institutionnelle des *low tech*, à laquelle travaillerait l'Ademe actuellement, afin que leur application ne soit pas récupérée par l'industrie.

Le risque, finalement, estiment les membres de *L'Atelier paysan*, serait de centrer la démarche de conception sur de savants calculs d'un "optimum carbone" ou d'une expertise dans le sourçage des matériaux et "d'en faire LA solution à promouvoir, hors de tout contexte et coupée de tout projet politique" (6). Car "les basses technologies ne signifient pas forcément que l'on produit quelque chose de socialement utile, complète François Schneider, du collectif de vie *Can Decreix*, en Catalogne. On est contre les armes ou les bulldozers, même low tech ! Les basses technologies ne doivent pas être isolées. Plongée dans un système de croissance, une basse technologie est totalement inefficace : c'est la toilette à compost au fond du jardin que l'on n'utilise jamais, ce sont les cadres de grandes entreprises qui vont à vélo au travail produire des voitures.

5. Eva Cantavenera, "Recherche de basse technologie", *Silence* n° 378, avril 2010

6. Cf. *Reprendre la terre aux machines*, p. 125



Construction d'un cuiseur solaire lors d'un atelier de formation organisé en 2021 par L'Atelier du zéphyr à la Ferme de la Maladière, dans la Loire.

C'est bien mais cela restera toujours marginal. Il faut que les basses technologies fassent système."

Le danger d'une pensée technicienne

"Le danger des basses technologies, poursuit François Schneider, c'est aussi que l'on ne remette pas en cause la suprématie des solutions techniques. La basse technologie est encore un univers technique, un mode de pensée technicien qui peut être réducteur, comme si tous les problèmes avaient une solution technique. Il faut bien sûr que les basses technologies s'enrichissent dans le contexte social."

Les basses technologies sont les nœuds de relations socialement transformatrices

Les basses technologies partent d'une démarche technique mais elles ont précisément pour objet de réintégrer cette dimension technique dans le social et le politique, en évitant de la traiter de manière séparée — de "remettre la technique au service de la société" (7). L'une des clés de l'approche des basses technologies consiste à décrocher, à "placer la technologie au centre de la vie, sur un axe transversal où se croisent d'autres disciplines comme l'éthique, les problèmes sociaux, l'environnement, et

7. "Un autre récit du progrès : la perspective low tech", Nicolas, Sophie, Michel et Judith, sur ingenieurs-engages.org

chercher à toutes les intégrer dans un ensemble", résume Elleflâne sur le site du *Ritimo* (8). Finalement, pour elle, "les technologies réappropriées devraient être plus que les objets technologiques (...), aussi l'ensemble des relations qui se créent autour de ces objets". Ce faisant, elles permettent "de fissurer le système capitaliste, en privilégiant la création de noyaux et de petites communautés décentralisées qui favorisent les environnements d'autogestion et d'équité". ♦

8. "Des technologies appropriées aux technologies réappropriées", Elleflâne, www.ritimo.org

➔ Pour aller plus loin

- ♦ "Pour des innovations frugales", dossier de *Silence* n° 340, novembre 2006
- ♦ "Sortir de l'industrialisme", dossier de *Silence* n° 352, décembre 2007
- ♦ "Recherche de basse technologie", Eva Cantavenera, *Silence* n° 378, avril 2010
- ♦ "Produire hors du capitalisme ?", Sophie Dodelin, *Silence* n° 382, septembre 2010
- ♦ "Low tech : 'Faites rouler les joueurs du PSG dans des voitures moches !'", Philippe Bihoix, Baptiste Giraud, *Silence* n° 441, janvier 2016
- ♦ "Sebasol : le soleil hors marché", Danièle Garet, *Silence* n° 488, avril 2020
- ♦ "L'avenir sera low-tech", *Socialter*, hors-série, 2019
- ♦ "LOW TECHnique le système", *Moins!* N° 45, février-mars 2020

› Texte : **François Schneider**

Chercheur engagé dans la décroissance. Auteur de livres et articles sur la décroissance. Initiateur du groupe *Recherche & décroissance*. Il a lancé le projet *Can Decreix* fin 2011.



Can Decreix, un système low tech à la frontière avec l'Espagne

Can Decreix est un lieu d'expérimentation de formes de vie décroissantes, situé en Catalogne. Les besoins, les ressources, les usages, y sont pensés depuis 10 ans comme un véritable écosystème, utilisant entre autres les basses technologies. François Schneider raconte cette aventure.

Can Decreix est un lieu axé sur la décroissance, un laboratoire vivant de l'association *Recherche & décroissance* (1). Le lieu se situe près d'une gare pour soutenir la vie sans voiture, dans un magnifique endroit proche de plages sauvages et de la montagne, mais aussi du village de Cerbère et de la frontière espagnole. En dix ans, avec le nombre de personnes qui sont passées, nous avons eu le temps de développer de nombreuses démarches ! Nos choix de vie n'ont pas été guidés par nos habitudes (en grande partie des normes venues de la société) mais par le respect des écosystèmes, des générations futures, par la justice, par le bien-être, par la démocratie, par la convivialité (les raisons d'être de la décroissance). En gros, ceux et celles qui viennent sont prêts à tenter de respecter tant l'environnement local que global tout en prenant soin des autres et d'eux-mêmes. C'est un laboratoire de styles de vie pour tenter de nouvelles expériences vers la décroissance. À l'heure actuelle, nous sommes deux personnes à temps plein : François Schneider et Alexandra Guerri. De nombreuses personnes ont vécu ici et passent régulièrement.

Notre démarche a consisté à vivre avec les basses technologies, à imaginer et à vivre dans un système cohérent avec les basses technologies. Ou plutôt, c'est un système "débond" (2), domptant les limites, prévenant fondamentalement l'effet rebond. Car les basses technologies, dans un contexte de croissance, amènent forcément un effet rebond qui réduit les bénéfices escomptés.

Se passer de certaines techniques et mettre en place des basses technologies

Nous ne sommes pas partis en 2012 de l'importance de développer des *low tech*, mais plutôt de la *no tech*. Avec tous les gens qui sont passés, nous avons tenté de vivre la décroissance "maintenant", en réduisant — voire en supprimant — l'usage de certaines technologies. Cela s'est focalisé sur différents aspects comme la vie sans voiture. La deuxième chose que nous avons supprimée est l'antenne de télévision, c'était facile. Puis nous avons supprimé les toilettes à eau en mettant en place des toilettes à compost rudimentaires. Nous avons arrêté d'utiliser toutes sortes de produits chimiques qui pollueraient notre environnement.

La deuxième phase à *Can Decreix* s'est focalisée sur les basses technologies. Nous avons organisé des stages de construction de fours solaires avec l'association *Bolivia Inti*. De nombreuses stagiaires sont reparties avec leur four, et nous avons développé notre batterie de quatre bons fours solaires que nous utilisons de manière journalière. Nous avons fabriqué de bons poêles rockets et développé une bonne machine à laver à pédales, avec une chaîne et des pignons. Nous avons mis en place un plan d'irrigation par les eaux grises. Nous avons conçu des pots à capillarité pour utiliser très peu d'eau pour les cultures, rénové un séchoir à fruits, etc. Cette phase a impliqué de nous informer sur les expériences précédentes.

Une troisième phase a consisté à améliorer le côté systémique. Cela nous a demandé de fonctionner de manière encore plus participative et démocratique (3).

3. Nous avons compris qu'il ne fallait pas seulement prendre en compte les technologies mais, plus généralement, les méthodes d'organisation : les dynamiques collectives pour promouvoir le lien entre les gens, la gestion des émotions, les recherches collectives de solutions créatives, les méthodes de prise de décisions. Les basses techniques font ainsi système au travers de personnes dédiées à prendre soin de la satisfaction des besoins de base. Ces "rôles" créant un écosystème géré de manière sociocratique.

1. L'association a lancé les conférences internationales de la décroissance et la décroissance comme sujet de recherche académique. Voir www.degrowth.org

2. Voir "Mieux vaut débondir que rebondir", *Silence* n° 280, février 2002.

Cela nous a, en premier lieu, amené à développer une sorte de hiérarchie des solutions. Par exemple, pour être propres, nous pouvons avoir besoin d'eau chaude : nous privilégions d'abord le fait de s'en passer, puis l'utilisation d'eau chaude solaire directe, d'eau chaude solaire calorifugée, d'eau chauffée par le bois directement (4).

"Cascades de réutilisation"

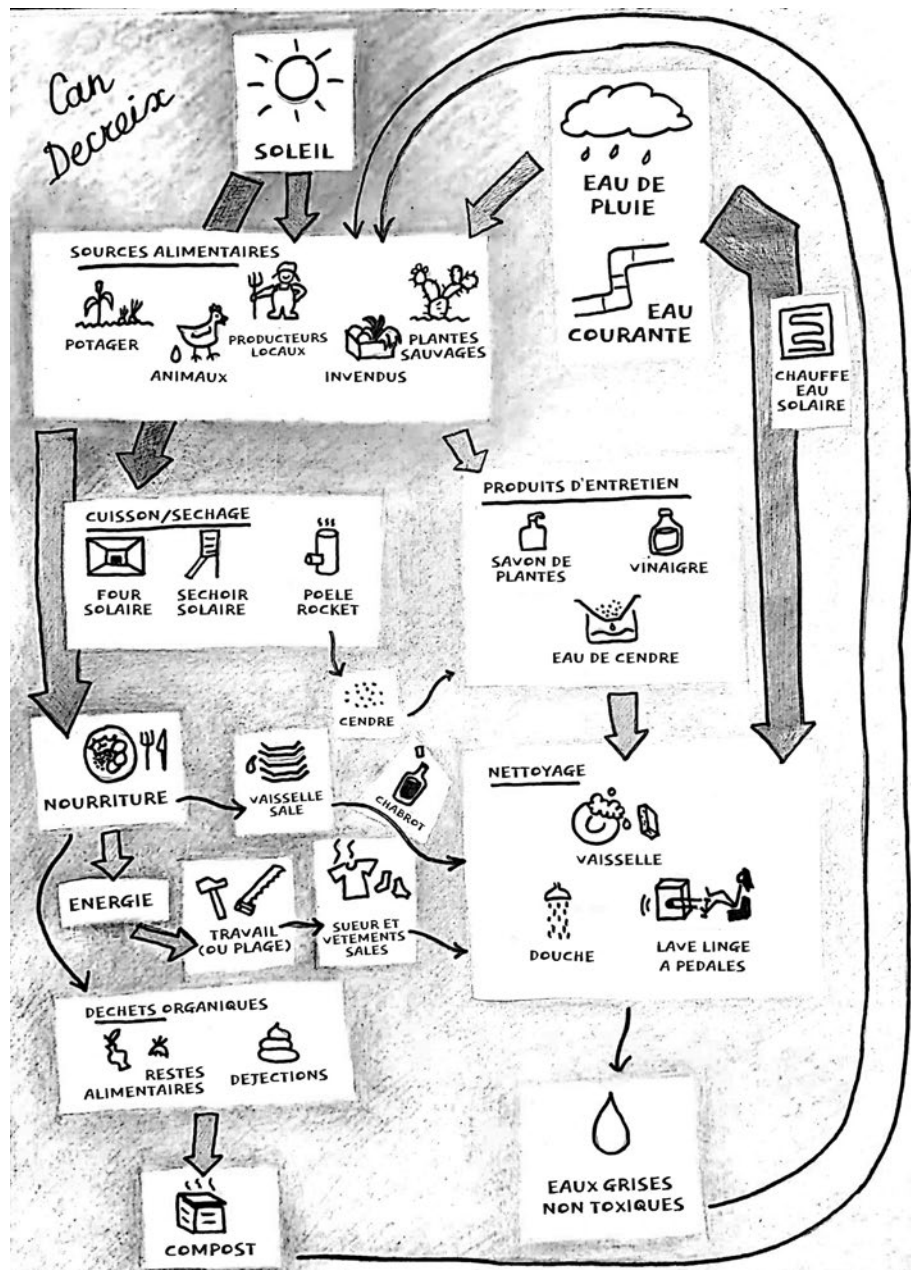
Au niveau des cascades de réutilisation : la cascade du bois consiste à laisser les arbres pousser sans introduire de composés toxiques (les protéger des humains et animaux), laisser les animaux prendre leur dû, tailler respectueusement, utiliser les bois adéquats pour la construction (ou autres utilisations) sans utiliser de produits toxiques, utiliser les feuilles et du bois fragmenté pour le compostage, brûler les branches inutilisables sèches dans un poêle (et non pas en pure perte à l'air libre), pour cuisiner, chauffer l'eau ou la maison, récupérer les cendres pour faire de l'eau de cendre et du savon de potassium, finalement fertiliser le sol et en réduire l'acidité par épandage des restes de cendre après filtration.

Fournir de l'eau aux arbres et au jardin implique d'avoir de l'eau sans trop de sodium, notamment. Nous utilisons donc des savons de plantes ou du savon de potassium, ou encore de la cendre ou du sable. D'autre part, quand nous cuisinons, nous évitons de frire, nous mangeons tout ce qu'il y a dans nos assiettes, nous évitons de brûler les aliments pour notre bien-être et pour celui des plantes.

L'innovation frugale

Il y a maintenant une quatrième phase où nous nous intéressons plus à l'innovation frugale (5), où nous ouvrons nos systèmes à de nouvelles options encore plus en adéquation avec nos objectifs. Comment avoir un four solaire réellement plus performant ? On améliore le système de stérilisation des jus de fruits ? Nous expérimentons un jardin facile qui s'arrose tout seul par un robinet flottant. Nous nous mettons aussi à aborder de nouveaux aspects comme

4. En compliquant le système, nous pourrions aussi utiliser l'eau chaude chauffée au bois calorifugée, puis l'eau chauffée par les surplus d'électricité solaire ou éolienne... Au bout d'un certain degré de complexité, nous ne nous y retrouvons plus.
 5. Voir le dossier "Pour des innovations frugales", *Silence* n° 340, novembre 2006. Voir aussi dans l'article "Can Decreix, un centre pour améliorer les alternatives décroissantes", *Silence* n° 441, janvier 2016.



L'écosystème de Can Decreix à base de basses technologies, modélisé par Chloé Turquois. "Vivre à Can Decreix est une adaptation radicale aux conditions extérieures au jour le jour, explique François Schneider. Quand il pleut, nous nettoyons, quand il fait soleil, nous cuisinons avec le soleil, quand il fait froid, nous utilisons le poêle et mangeons des pommes de terre au four, etc. C'est aussi une transformation de notre rapport au temps : nous n'aurions pas de problèmes, en voyageant vers des contrées exotiques, à changer de fuseau horaire. Vivre à Can Decreix signifie aussi changer de fuseau horaire, mais cette fois tout simplement pour profiter pleinement de la lumière du jour."

l'inclusion d'animaux domestiques, ce qui ne va pas sans poser des problèmes. Alexandra Guerri, médecin impliquée à Can Decreix, développe le soin par les plantes et le soin par le contact avec les ânes. Disons que nous allons plus loin dans l'expérimentation. C'est une démarche excitante où nous innovons toujours plus, nous découvrons de nouvelles solutions, de nouvelles recettes.

Sachant qu'un système parfait ne sera pas possible — et encore moins à court terme à cause de la société qui nous entoure, qui nous met une grosse pression au niveau structurel, mais aussi au niveau culturel. Pas facile, parfois, de vivre sans voiture quand la ligne de train est arrêtée pour X ou Y raisons, car le train n'est pas encore vu par la société

comme un mode de transport de base. Au niveau culturel, c'est toute la question de la reconnaissance dans la société autour de marqueurs de consommation : si j'ai des habits tout blancs et tout neufs (surtout pas réparés) et une belle voiture, alors je suis quelqu'un de "bien". Ce sont des choses idiotes mais elles affectent pas mal de gens. ♦

➔ Adresse

♦ Can Decreix, tél. : +33 68 71 77 246, candecreix@degrowth.net, <http://candecreix.cat>

Can Decreix organise de nombreuses rencontres conviviales et événements. Les habitant·es du lieu préparent une rencontre *low tech* autour des "systèmes débond".

1988

Soutien aux Kanak et premier article sur la décroissance

Silence, qui vit sa 6^e année, publie avec succès plusieurs hors-séries : sur la couche d'ozone, contre le Paris-Dakar...

L'année commence avec la publication du n° 100. Pour marquer le coup, cent petites phrases sont disséminées dans toute la revue. C'est aussi l'occasion d'annoncer que le cap des 1 000 abonné-es est atteint.

Soutien aux Kanak

Mais ce qui domine cette année, c'est la crise en Nouvelle-Calédonie : appel au soutien dans le n° 100, organisation d'une rencontre avec François Roux, avocat du FLNKS (1), puis réalisation d'un dossier avec lui dans le n° 101. Il y aura ensuite de nombreux articles. Et dans le numéro de novembre figurent quatre pages de soutien aux Kanak publiées conjointement par 13 médias.

Les premiers hors-séries

C'est aussi la sortie des premiers hors-séries de la revue. Le premier, en mars, porte sur la disparition de la couche d'ozone. Coordonné par Dominique Zanda avec l'association *Bulle bleue*, il montre les enjeux du tout récent accord de Montréal. Un deuxième hors-série voit le jour en fin d'année, coordonné par Michel Bernard avec le collectif *Pa'Dak* pour dénoncer le colonialisme du rallye Paris-Dakar. Entre les deux, paraît, en coédition, un curieux guide en anglais : un *Tour de France des alternatives* réalisé par Mary Davis, une militante et chercheuse des États-Unis qui a passé beaucoup de temps dans l'hexagone et à qui nous donnons ainsi un coup de main.

Jardins de Cocagne et lutte contre les barrages

Dans le n° 106-107, nous présentons le premier *Jardin de Cocagne* à Genève qui existe depuis 1978 (2). Ce jardin partagé va en inspirer bien d'autres. Notamment *Côté Jardins* (3) à Lyon, qui se lance après cet article et dont les réunions se tiennent toujours dans les mêmes locaux que *Silence*.

1. Front de libération nationale kanak et socialiste.
2. Les *Jardins de Cocagne* forment une coopérative maraîchère fondée en 1978 à Genève, en Suisse. Les *Jardins de Cocagne* constituent la première réalisation européenne d'*Agriculture contractuelle de proximité* (ACP, en Suisse) ou *Association pour le maintien d'une agriculture paysanne* (AMAP, en France).
3. *Association Côté-Jardins*, 9 Allée des Herbiers, 69160 Tassin la Demi-Lune, contact@cotejardins.org

Tout doucement, la pression monte le long de la Loire où des projets de barrages menacent la vie du fleuve. *SOS Loire Vivante* appelle à des manifestations, publie des argumentaires. En février 1988, commence l'occupation du site de Serre de la Fare. Cela va durer cinq ans et se terminer par une victoire. Jacques Adam, l'un des animateurs de la lutte, est le colocataire de Michel Bernard à l'étage, au-dessus de la *Maison de l'écologie* : *Silence* est donc au premier rang pour suivre la lutte.

Décroissance

En octobre, un colloque est organisé à Lyon à la mémoire de François Partant, un économiste dissident. *Silence* s'associe à ce colloque sur l'après-développement où l'on retrouve Denis Clerc, Ingmar Granstedt, Jean Chesneaux, Gus Massiah, François de Ravignan, Serge Latouche... Ces deux derniers vont être les premiers coprésidents de la *Ligne d'Horizon*, une association à la mémoire de François Partant, qui va, au fil des années, enrichir les pages de *Silence*.

Dans le n° 108, de septembre, Perline, venue de *Radio-Libertaire* à Paris, signe son premier article. Une longue coopération débute. Dans ce même numéro, Georges David signe le premier article sur la décroissance. Il présente le livre de Nicholas Georgescu-Roegen, *Demain la décroissance*. *Entropie, écologie, économie*, qui est sorti en 1979 dans une relative indifférence, et deviendra une référence culte dans les années 2000. En octobre, est annoncé le lancement de la revue papier *Reporterre* par Hervé Kempf. Elle ne durera que neuf numéros... avant de revenir sur Internet en 2007.

Michel Bernard

Chaque mois, Michel Bernard retrace l'histoire de la revue *Silence*, année après année.



UtoPiste d'écriture

La *Maison commune de la décroissance* (MCD) propose une décolonisation de nos imaginaires par un exercice de style sur une forme ancienne : la nouvelle. Votre nouvelle (15 000 signes maxi) est à envoyer avant le 1er mars 2022. Elle commencera ainsi :

"Dimanche 5 mai 2022, il est 19 h 59, toutes les chaînes de télé affichent le compte à rebours du résultat imminent des élections présidentielles : d'ores et déjà, les sondages mettent en évidence un coude à coude ultra-serré entre le 'candidat en marche avant' et la 'candidate décroissante en marche arrière' comme les avaient baptisé-es Libération, à l'issue du premier tour..."

Elle intégrera la phrase suivante : "Parce que défendre la liberté ce n'est pas permettre à quelques-uns de s'affranchir des limites, mais permettre à toutes et tous de bien vivre ensemble."

Les nouvelles seront à renvoyer sous forme électronique à l'adresse contact@liens.ladecroissance.xyz ou par voie postale à la *Maison commune de la décroissance*, Chez Thierry Brulavoine, La Madeleine, 56350 Béganne.

♦ Le règlement complet de cette proposition politico-culturelle est à trouver sur ladecroissance.xyz/concoursdenouvelles2022 ou à demander à Thierry (06 77 89 09 35).

Bonnes nouvelles de la Terre

À Bordeaux, les toilettes sèches urbaines se collectent à vélo

Premier réseau de collecte des excréments et des urines humaines en ville, *La Fumainerie* permet à des Bordelais-es d'utiliser des toilettes sèches.

Ambre Diazabakana roule vite. Il est 18 h, sa tournée à vélo commence. Premier arrêt dans un immeuble cosu du centre-ville. Bidons en plastique sous le bras, Ambre caracole dans les escaliers. Magalie l'attend sur le pas de sa porte. À 45 ans, elle fait partie des 89 "coproduit-rices" de *La Fumainerie* (du terme "fumain", pour "fumier humain"). Cette association a lancé en 2020 le premier réseau de collecte et de valorisation des excréta (1) humains en ville. Magalie tend à Ambre ses contenants usagés, et en récupère trois propres. La collecte a lieu une fois par semaine, à des jours différents en fonction des quartiers.

À la fin du 19^e siècle, la collecte et la valorisation agricole des excréta humains étaient la règle, explique Fabien Esculier, chercheur au *Laboratoire eau environnement systèmes urbains* (Leesu) à l'*École des Ponts ParisTech*. Ces matières (en particulier l'urine) sont riches en nutriments nécessaires à la croissance des plantes. Tout a changé au début du 20^e siècle. Avec la création des premiers égouts et toilettes modernes, la population a commencé à se débarrasser de ses excréta dans l'eau.

Un gâchis d'eau désastreux pour la biodiversité

Conséquences : un gâchis considérable d'eau potable (en moyenne, une chasse d'eau nécessite neuf litres) et une pollution importante des écosystèmes aquatiques. Les stations d'épuration ne permettent pas de traiter intégralement les eaux usées. Les conséquences pour la biodiversité sont désastreuses.

Une fois collectées par l'association, les matières fécales sont compostées par *Pena environnement*, une entreprise girondine spécialisée



Ambre Diazabakana et le service civique de *La Fumainerie* remplissent leur triporteur avant de partir pour la collecte des excréta.

dans leur valorisation. Elles sont ensuite normées, puis vendues comme fertilisant agricole. L'urine est récupérée par *Toopi organics*. Cette société met au point un procédé de traitement "low-tech" des urines. Ses fondateurs espèrent, à terme, les commercialiser sous forme de biofertilisants substituables aux engrais chimiques.

Au titre des obstacles au développement de ces pratiques, Fabien Esculier évoque un "verrouillage socio-technique" : "Les investissements sont massifs dans le domaine de la gestion des eaux usées et des excréta humains. Une fois que l'on a investi massivement, il est difficile de changer de système".

Pour *La Fumainerie*, toute la difficulté est d'arriver à trouver un modèle économique qui tienne la route. Pour le moment, l'association survit grâce à des financements publics. Afin qu'elle puisse fonctionner de manière indépendante, chaque foyer coproducteur devrait payer 42,32 € par mois. Un coût élevé, comparé aux 75,60 € que les Bordelais-es paient chaque année, en moyenne, pour l'eau consommée par leurs toilettes mouillées.

Malgré cela, inspirée par cet exemple, la mairie de Bordeaux envisage d'installer des toilettes sèches dans certains lieux publics. Un projet de collecte et de réutilisation des urines est également à l'étude dans le quartier de Saint-Vincent-de-Paul, à Paris. "On n'en est qu'au tout début de cette réinvention", se réjouit Fabien Esculier.

Hortense Chauvin

1. Terme qui désigne les substances rejetées hors de l'organisme, ici les fèces et les urines.

♦ *La Fumainerie*, 34 rue du Tondu, 33000 Bordeaux, www.lafumainerie.com

En partenariat avec : www.reporterre.net

Reporterre
le bulletin de l'écologie

Bouches-du-Rhône

Les associations d'éducation populaire sur le terrain

Les Archiminots, 3.2.1. et *Hors Gabarit* sont trois associations marseillaises qui se connaissent et s'inscrivent ensemble dans la pédagogie sociale, pour expérimenter la place de l'enfant et du jeu dans la création collective. Ces trois associations travaillent avec les habitant-es de quartier et cherchent à accompagner chacun-e dans la réappropriation du territoire.

♦ *Les Archiminots* proposent depuis 2014 des ateliers d'architecture aux enfants. Leur démarche est simple : que les enfants découvrent la ville et son architecture. Les ateliers des *Archiminots* ont produit des projets dont le dernier est la construction d'un pavillon à Marseille. Avec l'association *Hors Gabarit*, elles organisent des ateliers collaboratifs avec les enfants (mais pas que...) pour imaginer et proposer des aménagements dans le but d'améliorer les espaces extérieurs du quartier d'Encagnane : c'est le projet de la ville aux enfants.

♦ 3.2.1. est une association d'éducation populaire fondée en 2007 pour développer des parcours d'action et de recherche multidisciplinaires (artistiques, pédagogiques et sociales) à travers le jeu notamment. On retrouve en 2021 des animat-rices de 3.2.1. au terrain d'aventure au parc de la Jougarelle. Espace de jeu, de construction, de rencontre... ouvert, gratuit, à créer ensemble. L'asso-

ciation a par ailleurs lancé *AwaNäk*, une structure de microédition et d'imprimerie artisanale. Elle vise à encourager la production d'une culture insolite, subjective et in situ, à Marseille et ailleurs. Ni format ni contenu imposés a priori, chaque projet prend forme au fur et à mesure avec les participant-es, selon l'envie et les choix de chacun-e. Contact : Association 3.2.1/AwaNäk ; 36 rue Bernard, 13003 Marseille, awanakedizioni@gmail.com, tél. : 09 51 71 12 81

♦ *Hors Gabarit* est un collectif pluridisciplinaire né en septembre 2015, composé d'une équipe porteuse de savoir-faire artisanaux et artistiques pour accompagner, conseiller et guider de façon personnalisée tout type de projet qui vise à l'amélioration du cadre de vie par l'habitat et l'environnement. Résultat : aménagement collectif d'une épicerie associative, réaménagement d'un parc avec des jeunes, de jeux musicaux dans un jardin partagé, etc. Contact : *Hors Gabarit*, Cité des associations Bte 428, 13001 Marseille, horsgabaritmarseille@gmail.com

Pour aller plus loin : *Ecorev'*, revue critique d'écologie politique, n°51, "expérimentations écosophiques", mai 2021, 10 €

MEDIAS :

◆ **Imagine**, n° 147, nov-déc 2021, 9,50 €, "Alibaba à Liège : un aéroport sous influence". *Écologie, Société et Nord-Sud*,



rue du Palais 56, B-4000 Liège, Belgique. Ce numéro du bimestriel belge révèle le premier volet d'une enquête sur la place de la multinationale chinoise Alibaba en Belgique. L'implantation d'Alibaba à Liège Airport, c'est huit ans de lobbying intense, de négociations et de marchandages divers. Activité logistique et e-commerce, création d'emplois, rejets de CO₂... En matière d'impacts pour la région, que représente l'arrivée de Cainiao/Alibaba ?

◆ **Alternatives Non-Violentes**, n° 200, octobre-décembre 2021, 8,50 €, c/o Mundo M, 47 avenue Pasteur, 93100 Montreuil, www.alternatives-non-violentes.org. Pour son n° 200, la revue trimestrielle créée en 1973 consacre un numéro de 64 pages, intitulé "Dessine-moi la non-violence



!", aux représentations graphiques de la non-violence à travers le temps, avec la reproduction de 137 dessins (de Lécroart, Altho, Dom, etc.), pour la plupart humoristiques, parus dans ses pages. Parce que la non-violence est plus difficile à représenter que la violence, se saisir de cette question reste un défi.

◆ **Axelle**, "Un commun, des communes", n° 243, novembre-décembre 2021, 6 €, *Vie féminine*, 111 rue de la Poste, 1030 Bruxelles, Belgique. La revue féministe belge relie dans ce dossier la Commune, les communs et les féminismes. Même refus de la propriété et des dominations, les pensées et luttes féministes et les pratiques des communs accompagnent les expériences collectives. De beaux portraits de femmes ayants défendus les communs, et un hommage aux femmes de Greenham qui en Angleterre en 1981 ont installé un camp antinucléaire.



◆ **Les Autres possibles**, "Et surtout la santé !", n° 34, novembre-décembre 2021, 2 €, *Les Autres possibles*, 57 mail de la caserne Melinet, 44000 Nantes. Un numéro bienvenu qui remet au cœur de la réflexion les inégalités de santé, et les manières de les combattre, collectivement. Au verso du magazine, on découvre un beau poster qui revient sur les principaux facteurs de la santé environnementale.



Un projet de Sécurité sociale et écologique universelle

On connaît déjà le projet de *Sécurité sociale de l'alimentation*, porté par un collectif d'organisations (*Ingénieurs sans frontières, Confédération paysanne*, etc), dont l'idée est d'étendre le périmètre de la Sécurité sociale telle qu'on la connaît à l'alimentation et à la production agricole, pour appliquer le droit à accéder à une alimentation choisie (voir *Silence* n° 497 p. 17).

Un projet plus vaste de *Sécurité sociale et écologique universelle* est né au sein du groupe *Alternatiba Saint-Étienne*. Elle a l'ambition d'être un projet structurant prenant en compte à la fois les enjeux sociaux, écologiques et démocratiques. Il s'agit d'instaurer un système d'économie alternative conventionnée (s'appuyant sur des structures respectant certains critères écologiques et sociaux décidés démocratiquement) prenant en charge tout à la fois et pour toutes l'alimentation de qualité en circuit court, un logement décent et économe en énergie, l'accès à l'eau et aux énergies renouvelables, les transports bas carbone, la formation et la culture, et un revenu garanti et satisfaisant tout au long de la vie. Quelques principes de fonctionnement de ce système : des tarifs d'eau, d'énergie et de logement progressifs, avec gratuité des usages et renchérissement des mésusages (avec une surface de logement optimale par personne par exemple, puis une taxation croissante).

Pour financer tout cela, il est envisagé d'aller au-delà des cotisations liées au montant des salaires versés, qui favorisent "les entreprises qui versent les plus bas salaires, robotisent, sous-traitent ou délocalisent". Des cotisations pourraient être appliquées sur l'ensemble de la valeur ajoutée des entreprises, sur les dividendes des banques (plusieurs dizaines de milliards d'euros par an versés aux actionnaires). Nous pourrions suivre la recommandation formulée par 150 économistes d'annuler les 3 000 milliards d'euros de dette de la *Banque centrale européenne* contre l'engagement à investir dans des projets écologiques, et de jouer sur son pouvoir de création monétaire. Mais sans attendre cela, il est possible de mettre à contribution des formes d'avance monétaire autonomes par rapport à l'euro, les "Barter" déjà utilisés dans 60 000 PME suisses et intégrés au système monétaire du pays. Ce système d'échange, basé sur la confiance et la solidarité entre membres, permet à certaines entreprises d'avoir des comptes négatifs lorsqu'elles se fournissent auprès d'autres acteurs de la communauté, qui sont crédités d'autant d'unités positives.

◆ *Sécurité sociale et écologique universelle* : <https://changeonsdesysteme2022.fr>, contact@changeonsdesysteme2022.fr

◆ *Sécurité sociale de l'alimentation* : <https://securite-sociale-alimentation.org>

AGRICULTURE

Nouveaux OGM : le bras de fer contre l'État se poursuit malgré leur interdiction !

◆ **L'État français refuse de retirer les nouveaux OGM du marché.** Les Variétés rendues tolérantes aux herbicides (VrTH) sont dénoncées depuis des années par de nombreuses organisations paysannes, écologistes et anti-OGM comme étant des OGM "cachés", car non soumis aux obligations de déclaration de cultures ou d'étiquetage, bien que reconnus comme des OGM par l'Union européenne. Le Conseil d'État, plus haute juridiction de France, avait statué le 7 février 2020 en enjoignant l'État de réexaminer et de retirer du marché ces cultures, qu'il estimait illégales. Il laissait 9 mois à l'État pour identifier les variétés (issues principalement de la technique de la mutagenèse) illégalement mises sur le marché et pour les rayer du catalogue. Mais on l'a vu, le gouvernement s'est refusé dans les faits à exécuter les injonctions du Conseil d'État, sous la pression des lobbies agrosemeiers.

◆ **Le Conseil d'État menace le gouvernement d'amendes s'il ne s'exécute pas.** Dans un nouvel arrêt daté du 8 novembre 2021, le Conseil d'État menace le gouvernement d'une astreinte de 100 000 € par semestre de retard s'il ne régleme pas la culture des VrTH conformément à sa précédente demande,

d'ici le 8 février 2022. Il saisit également la Cour de justice européenne en lui posant des questions sur les dangers de la nouvelle réglementation sur les OGM que la Commission européenne, le gouvernement français et l'industrie des biotechnologies veulent imposer dans toute l'Europe.

◆ **Des semences de tournesol illégales détruites dans l'Aveyron.** En appui de ce rappel du Conseil d'État, environ 80 membres du *Collectif des Faucheurs Volontaires* ont neutralisé le 10 novembre plusieurs tonnes de semences de tournesol dans un site du groupe semencier RAGT à Calmont, dans l'Aveyron. Lors de cette "inspection citoyenne", des sacs ont été ouverts dans le calme et leur contenu mélangé avec du maïs. En agissant ainsi, les faucheurs et faucheuses volontaires se déclarent en état de nécessité, et rappellent que les semences en question sont imbibées de pesticides, auxquels les modifications génétiques subies les rendent résistantes. Ces OGM pesticides se retrouvent ensuite dans l'environnement puis dans nos assiettes.

Collectif des Faucheuses et Faucheurs Volontaires, <https://faucheurs-volontaires.fr>, collectif@faucheurs-volontaires.fr

Tchernobyl : pollution sans fin

La Pripyat est une rivière qui traverse la zone interdite de Tchernobyl (accident du 26 avril 1986). Elle se jette dans le Dniepr, qui lui aussi traverse la zone périphérique, dite zone d'exclusion, et sert à l'alimentation en eau potable de la capitale ukrainienne Kiev. L'eau est aussi utilisée pour l'irrigation des cultures de toute la plaine entre Kiev et la mer Noire. En temps de sécheresse, l'eau est toujours radioactive, mais lors des épisodes pluvieux, les taux augmentent de manière importante : l'eau se charge au contact des sols contaminés. Malgré les alertes lancées par des laboratoires indépendants sur cette pollution invisible, les autorités laissent la population consommer cette eau. Évidemment, aucun suivi des Ukrainien-nes n'est fait pour détecter les conséquences de cette pollution permanente sur leur santé.

Mini-réacteurs nucléaires : maxi-aberration

Le président de la République, tout seul, sans aucun respect pour la démocratie, sans aucun débat à l'Assemblée nationale, a annoncé, le 9 novembre 2021, la construction de nouveaux réacteurs nucléaires, soi-disant pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre.

Évidemment, EDF n'a pas le premier euro pour les construire et a tout de suite demandé des aides de l'État.

Pour construire ces réacteurs nucléaires, il faut faire des chantiers monstrueux qui consomment énormément d'énergie : que ce soit la fabrication du béton, des matériaux, les transports sur place... tout cela se fait avec du pétrole et donc émet beaucoup de gaz à effet de serre.

Dans les années 1980, EDF avait annoncé qu'il fallait au moins 7 ans de fonctionnement d'un réacteur pour que celui-ci rembourse l'énergie consommée pour sa construction. À l'époque, des instituts indépendants, notamment l'INESTENE en France, avaient refait les calculs et concluaient que dans la réalité, c'était plutôt autour de dix ans.

Suite à l'annonce du président de la République, la direction d'EDF a annoncé qu'au mieux, les premiers nouveaux réacteurs pourraient fonctionner en 2035. Même en admettant qu'aucun retard ne se produise (on en est à dix ans de retard pour l'EPR de Flamanville), cela signifie que jusqu'en 2045, ces réacteurs auront émis plus de gaz à effet de serre qu'ils en évitent.

Si au lieu d'investir dans cette technique coûteuse et lente, les mêmes sommes étaient investies dans les énergies renouvelables, le temps de mise en route serait plus rapide et surtout l'énergie consommée initialement, plus vite remboursée (moins d'un an pour le solaire). Et cela coûte beaucoup moins cher.

Cet acharnement à vouloir construire de nouveaux réacteurs n'a aucun sens... sauf si c'est pour maintenir en marche quelques réacteurs (car en 2035, la plupart des réacteurs actuels seront arrêtés). Et pourquoi faut-il maintenir quelques réacteurs ? Uniquement pour disposer de matières fissiles (plutonium) pour entretenir nos armes nucléaires.



Pétrole non rentable : nous y sommes

Nous avons passé le pic de production du pétrole conventionnel en 2008. La forme en cloche du pétrole disponible peut laisser croire que nous en sommes donc à la moitié du pétrole consommé. Ce qui est exact. Mais il faut préciser que c'est la moitié la plus facile, car maintenant, il faut aller chercher le pétrole de plus en plus profondément ou dans des lieux de plus en plus hostiles. Ceci coûte de l'énergie. Et de plus en plus. Une étude de Louis Delannoy, Pierre-Yves Longaretti et Emmanuel Prados, de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA), publiée en novembre 2021, estime qu'aujourd'hui, le pompage du pétrole consomme déjà 15 % de l'énergie tirée du pétrole. Et cette consommation augmente très vite.

Dit autrement, en 1900, avec un litre de pétrole, on pouvait extraire 100 litres de pétrole. En 1950, ce n'était

plus que 44 litres, en 2020, ce n'est plus que 8. Les projections prévoient que l'extraction descendra à 6,7 en 2040.

À partir de quel rendement s'arrêtera-t-on ? On pourrait croire que c'est quand, avec un litre, on ne tire qu'un seul litre. Mais en fait ce sera beaucoup plus tôt. Dans un livre à paraître en mars 2022, coédité par *Écosociété* et *Silence*, *La voie de la sobriété*, Mansoor Khan, un écologiste indien, explique qu'avec 1 seul litre, on monte le pétrole à la surface. Pour l'extraire et le raffiner, il faut au moins 1,2 litre. Si on veut l'amener jusqu'à sa forme finale à une station d'essence, il faut au moins 3 litres. Pour que ce carburant serve ensuite à faire fonctionner un camion qui va livrer quelque chose, il faut plus de 5 litres. Et si nous voulons assurer notre actuel niveau de vie, il faut rester au-dessus de 7 ou 8. Nous y sommes !

EDF ne coupera plus les compteurs en cas d'impayés

Alors que le prix de l'électricité a fortement augmenté, EDF a annoncé le 11 novembre 2021 que les compteurs des personnes en retard de paiement ne seraient plus coupés dorénavant, mais que leur puissance serait réduite à 1 kVA soit 1000 W. Si cette puissance est suffisante pour permettre l'éclairage, d'écouter de la musique, d'utiliser Internet, ce n'est par contre pas suffisant pour faire fonctionner certaines plaques électriques (jusqu'à 1 500 W), encore moins des radiateurs électriques (jusqu'à 3 000 W). Autant dire que pour les 200 à 300 000 foyers qui subissaient des coupures chaque année pour factures impayées, cela va être un peu moins pire... mais pas vraiment confortable.



À noter qu'EDF peut maintenant changer la puissance des compteurs à distance, du fait des fonctionnalités des compteurs Linky.

ÉNERGIES

La dictature du court terme

Face aux crises écologiques, nos sociétés de consommation, de confort et de gaspillage peinent à opérer une rupture pourtant vitale pour notre avenir à tous.

Entre déni et attentisme, nous optons trop souvent pour une politique des petits pas, faute de mieux. Conscient-es du risque que représenterait le fait de bousculer cette cohorte de "petroliques anonymes", nous préférons opter pour une pensée magique, faite d'incantations, de vœux pieux et d'injonctions sans lendemain. Nous vivons ainsi dans un monde où la théorie supplante la pratique, les mots gommant subjectivement les maux.

COP après COP, chacun mesure la césure existante entre ce que nous devrions entreprendre pour limiter les effets du *destructivisme* triomphant et la réalité toute lilliputienne (1) des politiques engagées. Nous buttons toutes et tous sur la nature profonde de notre démocratie qui peine à s'extraire du quotidien, valorisant à l'extrême le court terme, inapte à renoncer aux délices d'une immédiateté électorale. Celles et ceux qui oseraient défier cette règle non écrite prennent le risque d'une marginalisation politique.

L'immédiateté n'est pas compatible avec l'écologie

À qui la faute ? Par facilité, il serait simple d'accuser la classe politique dans son ensemble. Mais comme le veut la formule, n'aurions-nous pas les politiques que nous méritons ? Dit autrement, les Macron, Zemmour, Bertrand et autre Le Pen ne sont-ils pas des symptômes et non des causes ? Notre système politique, économique et médiatique réduit toute analyse à un instant fugace. Par habitude, nous

1. Inspiré des habitant-es du pays imaginaire de Lilliput, dans le roman de J. Swift *Voyages de Gulliver*, l'adjectif "lilliputien-ne" signifie "de très petite taille, minuscule".

avons progressivement intériorisé le fait que le "tout, tout de suite" était une valeur non négociable, faisant de chaque citoyen-ne un-e enfant gâté-e, capricieu-se, n'acceptant plus la moindre frustration, la moindre règle, la moindre contrainte.

Or, une société ne peut se construire sur l'addition d'égos surdimensionnés, enfermés dans cette prison dorée qu'est l'immédiateté. D'autant que la lutte contre le dérèglement climatique ou l'effondrement des écosystèmes requièrent ténacité, perspicacité et volonté politique inscrite dans le temps et dans l'espace.

"Revisiter nos fausses normalités faites de 'toujours plus'"

La raison pour laquelle nous simulons le changement depuis tant d'années est évidente : cette mutation écologique va profondément bouleverser notre façon d'être au monde. Infantilisé-es depuis des lustres, invité-es à renoncer à être pour avoir, nous allons devoir accepter individuellement et collectivement de renoncer à la toute-puissance mercantile.

En cette année électorale, rien ne changera radicalement si nous ne sommes pas capables de revisiter nos fausses normalités faites de "toujours plus". Quel-le que soit l'heureu-se élu-e, il ou elle ne pourra rien entreprendre sur le long terme si les outils du capitalisme triomphant (aux premiers rangs desquels nous trouvons les réseaux sociaux, les sondages et la publicité) ne sont pas encadrés fermement. Tant que notre lecture du monde se résumera à un tweet, notre imaginaire ne pourra entrevoir un autre avenir que celui dessiné par les responsables du chaos actuel. L'enjeu de cette élection du siècle doit donc être appréhendé comme une libération, une émancipation à l'égard d'un système qui fait de nous les petits soldats d'une guerre conduite contre le vivant dans son ensemble.

Stéphane Kerckhove

En partenariat avec : Agir pour l'environnement, 2 rue du Nord, 75018 Paris, www.agirpourenvironnement.org.

Haute-Savoie

Ces stations de ski qui appartiennent au passé

Dans le village de Saint-Jean-de-Sixt en Haute-Savoie, les travaux pour le démantèlement de l'unique remontée mécanique de la station située à 1 000 mètres d'altitude se sont déroulés durant le mois de septembre 2021. Construite en 1963, elle ne fonctionnait plus que 2 jours par an à cause du trop faible enneigement. Un signe alarmant du changement climatique ? Le signal d'un changement d'époque ? Des navettes relieront le village aux stations voisines situées plus en

altitude : le résultat risque d'empirer les émissions de CO₂ de la station... L'association *Mountain Wilderness* signale l'existence de 103 stations de ski abandonnées qui pourraient ainsi être démantelées et rendues à la nature. Des initiatives intéressantes à la seule condition d'éviter "l'effet rebond" vers des modes de loisirs encore plus polluants.

◆ *Mountain Wilderness*,
5 place Bir Hakeim, 38 000 Grenoble,
tél. : 04 76 01 89 08,
<https://www.mountainwilderness.fr>



Le lynx se plaît en Espagne

En Espagne, la population de lynx ibérique a plus que décuplé ces 20 dernières années, au point de passer de 94 lynx en 2002 à 1 111 en 2020, grâce à un vaste programme de reproduction et de relocalisation. C'est un succès pour la protection de la nature. Pour assurer sa survie à long terme, sa population doit compter 3 000 à 3 500 animaux : le travail de protection continue, contre le braconnage notamment.

◆ *Iberlince*, <http://www.iberlince.eu>

Corse

U Levante : protéger le littoral de la spéculation

Totalement collégiale et composée de bénévoles, l'association U Levante en Corse se mobilise depuis 1986 pour protéger les espaces naturels, lutter contre les pollutions, mais aussi pour promouvoir les énergies renouvelables. Ses actions sont diverses : participation à des enquêtes publiques, actions en justice, lutte contre les décharges publiques, etc. Elle s'attaque particulièrement aux projets d'urbanisation et d'artificialisation des sols qui détruisent la biodiversité de l'île.

◆ U Levante, 3 rue Saint-Joseph, 20250 Corti

Victoires contre les projets d'implantation d'Amazon

Le 25 octobre 2021, la communauté de communes de Grand Lieu a annoncé l'abandon du projet d'entrepôt Amazon sur la commune de Montbert en Loire-Atlantique. Cette victoire est le fruit des mobilisations du collectif STOP Amazon 44, d'ANINA (Amazon Ni Ici Ni Ailleurs), FNE et les Amis de la Terre France, des riverain-es et autres citoyen-nes mobilisé-es depuis un an contre l'implantation de ce centre logistique d'Amazon. Le 9 novembre 2021, c'est le tribunal administratif de Nîmes qui annule l'autorisation environnementale du projet d'entrepôt Amazon au Pont du Gard. Après l'abandon du projet d'Ensisheim en 2020, c'est un troisième revers de taille pour le géant de Seattle dans l'Hexagone. Une victoire pour la protection des terres, du climat et des emplois locaux, qui interroge sur la légalité de l'expansion d'Amazon à marche forcée,

soutenue par le gouvernement français, alors qu'une dizaine d'autres entrepôts Amazon sont en cours d'autorisation et de construction dans le territoire. Alma Dufour, chargée de campagne aux Amis de la Terre France explique : "Sous la présidence d'Emmanuel Macron, le nombre de projets d'entrepôts Amazon a augmenté de 411 % ! Exemption des contraintes sur l'artificialisation, cadeaux fiscaux, rien n'est trop beau pour Amazon, malgré la preuve que le modèle détruit 2 fois plus d'emplois qu'il n'en crée. La seule chose qui ralentit aujourd'hui les projets sont les oppositions locales. Une source à Bercy nous a appris que le gouvernement envisageait donc de réduire considérablement les délais de jugement des recours contre les projets ! Les commerçants et les militants pour le climat ne se laisseront pas faire !".

◆ Amis de la Terre, Mundo M, 47 avenue Pasteur, 93100 Montreuil, <https://www.amisdelaterre.org>

Tarn

Contre l'extension de la ferme aux 200 000 poules

L'appétit des promoteurs de l'agriculture industrielle n'a pas de limites. À Lescout, dans le Tarn, le propriétaire d'un élevage industriel abritant 200 000 poules cherche à augmenter sa production en construisant un cinquième poulailler industriel de 30 000 poules pondeuses, supposément de plein air avec un parcours extérieur de 12 hectares. Or la ferme-usine ne dispose pas des surfaces nécessaires à un tel agrandissement, dénoncent ses opposant-es. Le Collectif de Lescout qui combat ce projet regroupe plusieurs organisations locales, départementales, agricoles, associatives. Malgré l'opposition de la mairie, la préfecture a accordé le permis de construire. Les opposant-es appellent pourtant depuis 3 ans à un moratoire sur l'agrandissement tant que les résultats des études d'impact sur la qualité de l'air et la santé ne sont pas connus. Le collectif a adressé en novembre 2021 un référé-suspension au tribunal administratif de Toulouse et est décidé à poursuivre le combat par d'autres moyens.

◆ Collectif de Lescout, collectifdelescout@gmail.com, tél. 06 24 15 39 20.

Poitou-Charentes

Halte aux méga-bassines



Le 22 septembre 2021, des centaines d'agriculteur-ices et d'autres manifestant-es se sont mobilisé-es, avec tracteurs et moutons, pour dire non aux méga-bassines du marais poitevin. Le blocage toute une journée d'une future réserve d'eau géante à Mauzé-sur-le-Mignon dans les Deux-Sèvres était organisé par la Confédération paysanne, les Soulèvements de la terre et le collectif Bassines non merci. Ces immenses bassines de 10 à 15 mètres de profondeur (un immeuble de 4 étages) et de la taille de 12 terrains de football, rendues étanches par une couche de plastique, sont prévues pour être remplies d'eau pompée dans la nappe phréatique en hiver, afin de servir aux exploitations géantes de cultures intensives telles que le maïs. "Un véritable hold-up sur l'eau au bénéfice d'une minorité", estime Nicolas Girod, porte-parole de la Confédération Paysanne. 16 des ces bassines devraient être construites dans le marais poitevin d'ici 2024.

L'association Bassines non merci organise tous les mardis et vendredis à partir de 17 h un "apéEau'lutte" devant le chantier de la bassine de Mauzé-sur-le-Mignon, dans la descente depuis la D101 en direction de "Mallet/Cheroute/Grollières Blanche".

Le 5 octobre, une méga-bassine a été sabotée à La Laigne, dans les Charentes-Maritimes, par un mystérieux collectif, "les fremens du marais poitevin et le gang du cutter à roulette". Ses membres sont allés découper les bâches recouvrant les bords de la bassine avec des cutters. L'action a été filmée sous la forme d'un mode d'emploi façon Ikea.

Le 6 novembre, un nouveau rassemblement de 3 000 personnes a eu lieu sur le chantier d'une des méga-bassines de Mauzé-sur-le-Mignon malgré un fort dispositif policier. La pompe qui alimente la bassine et puise directement dans la nappe phréatique a été démontée par des paysan-nes et emmenée. La bâche a été enlevée pour neutraliser la bassine de 5 hectares, aux cris de "No bassaran !".

◆ Contact : <https://bassinesnonmerci.fr>



Bangladesh : un nouvel accord pour protéger des vies

Le 24 avril 2013 à Dhaka, la capitale du Bangladesh, un immeuble abritant des ateliers de confection s'effondrait sur les ouvrières et ouvriers en plein travail. Cette catastrophe, qui tua 1 138 personnes et en blessa plus de deux mille, est à l'origine d'une prise de conscience mondiale, car les victimes fabriquaient des vêtements pour des marques ou des distributeurs comme *H&M*, *Auchan* ou *Benetton*.

Un prolongement qui n'allait pas de soi

En juin 2018, un accord de transition est entré en vigueur pour 3 ans. Signé par 192 entreprises, il intégrait quelques améliorations notables, comme l'obligation pour les usines de verser des indemnités de départ lorsqu'elles ferment ou déménagent en raison de problèmes de sécurité, ou des mesures de protection pour les personnes subissant des représailles après avoir signalé des problèmes.

Ce prolongement s'est heurté à l'hostilité du gouvernement, qui a cherché à transférer certaines activités à un organisme de contrôle public (créé en 2017) qui ne comprend pas de représentant·es des salarié·es. Il a aussi été attaqué en justice par un industriel à qui la Cour suprême du Bangladesh a donné tort en mai 2019.

Il aura donc fallu une forte mobilisation des syndicats et d'autres organisations de la société civile, dans le cadre de la "Clean Clothes Campaign" ("Campagne pour des habits sans taches"), pour obtenir enfin la signature d'un nouvel *Accord sur la santé et la sécurité dans l'industrie textile*.

Ce nouvel accord, entré en vigueur le 1^{er} septembre 2021, est une bonne nouvelle dans un pays que la *Confédération syndicale internationale (CSI)* considère comme "l'un des pires pays au monde pour les travailleu·ses". Il préserve en effet les mesures existantes et pourrait être étendu à d'autres pays et/ou à la prévention d'autres violations des droits humains.

Le 3 novembre 2021, 150 marques l'avaient déjà signé mais il restait encore à convaincre des entreprises comme *Auchan*, *Desigual*, *Levi's*, etc.

Salma Lamqaddam



Sur cette photo posée pour la Clean Clothes Campaign, cette ouvrière a écrit : "Je me sens en sécurité dans l'usine grâce à l'accord".

Un accord historique

La mobilisation internationale a contraint les grandes marques de vêtements à signer, le 13 mai 2013, un *Accord pour la sécurité des bâtiments dans l'industrie textile* : 222 entreprises, 10 syndicats et 4 ONG "témoins" se sont ainsi engagés, pour une durée de 5 ans, à prévenir de nouveaux accidents dans le pays.

Alors que de multiples "chartes" et "codes de bonne conduite" s'étaient révélés inefficaces, l'accord a permis de détecter et réparer chaque année des milliers de défaillances techniques, et de réduire le nombre et la gravité des accidents.

Ce succès repose sur son caractère engageant pour les marques, qui financent le dispositif et une partie des travaux chez leurs fournisseurs. Il repose aussi sur l'implication des salarié·es dans la détection et la résolution des problèmes de sécurité, et sur des inspections régulières, de la part d'ingénieur·es indépendant·es dont les rapports sont publics.



Silence abordait cette question dans son numéro d'octobre 2019 : "La Planète victime de la mode", n° 482.

Exploiter les autres humains et détruire la planète pour se vêtir n'est pas une fatalité. Face à la surproduction de vêtements jetables, le premier mot d'ordre n'est-il pas déjà d'arrêter d'en produire et d'en consommer autant ?

COP26 : pas de changement de trajectoire

◆ La voiture électrique pour lutter contre le réchauffement climatique ?

Comme d'habitude, les négociations de la COP26, tenue à Glasgow début novembre 2021, n'ont pas donné grand-chose. L'ONU a réagi en disant que le manque d'engagements nouveaux ne modifie pas la trajectoire actuelle qui nous emmène vers 3 à 4° C de plus sur la planète en 2100 (soit de 5 à 8°C de plus sur les parties terrestres). L'un des accords annoncés pendant la COP26 a été l'engagement d'une trentaine de pays à supprimer les voitures thermiques d'ici 2040... mais pour les remplacer par des voitures électriques. La question du vélo, de la marche n'a jamais été évoquée, les transports en commun assez peu. Rappelons que la voiture électrique est peu émettrice de CO₂ pendant son fonctionnement uniquement si l'électricité provient de sources de production renouvelables... sinon, cela signifie encore plus d'émissions de CO₂ si l'électricité provient de centrales électriques au charbon. Et la voiture électrique, du fait des batteries que cela nécessite, a besoin de 25 % de matériaux de plus qu'une voiture à moteur thermique. Ce qui signifie qu'elle est plus émettrice de gaz à effet de serre pour sa construction.

◆ **Arrêter de financer les énergies fossiles ?** Si un accord a bien été signé par de nombreux pays dont ceux de l'Union européenne concernant l'arrêt du fi-

nancement des énergies fossiles, il faut bien lire le texte : il s'agit de "l'arrêt du financement public international des énergies fossiles". Ce qui signifie que les États peuvent continuer à financer les énergies fossiles dans leur pays, mais également que les entreprises privées peuvent continuer à financer ce qu'elles veulent. Sans compter que tout cela n'est que théorique... et que la pratique peut être bien différente.



◆ Les pays les plus pauvres seraient les plus touchés.

Jusqu'à maintenant les scénarios des conséquences d'un effondrement envisageaient que cela serait plus important dans les pays riches où la complexité des techniques et la consommation d'énergie sont les plus importantes. À l'occasion de la COP26, l'association *Christian Aid* a présenté une étude qui montre qu'il n'en serait rien : ce seraient les plus touchés par les chaleurs extrêmes du réchauffement climatique qui connaîtraient les pires conséquences

économiques. Ces pays, déjà parmi les plus pauvres, pourraient voir leurs activités économiques baisser de plus de 70 % du fait des difficultés à travailler, à faire pousser de la nourriture... Les pays les plus touchés, selon cette étude, serait le Soudan, la Mauritanie, le Mali, le Niger, le Burkina Faso, le Tchad, Djibouti, le Suriname, le Guyana et la Guinée.

EN BREF !

◆ La station de ski la plus haute du monde fermée faute de neige.

C'est à 5 400 mètres d'altitude que se dressait Chacaltaya, la station de ski la plus haute du monde, dans les Andes boliviennes. Aujourd'hui elle n'est plus qu'une ruine, la neige ayant disparu depuis plusieurs années. La Bolivie a perdu environ la moitié de ses glaciers au cours des cinquante

dernières années, et presque tous devraient disparaître d'ici 2050.

◆ Le confinement chaque année ?

Selon le *Global Carbon Project* qui a publié un rapport le 3 novembre 2021, la crise du Covid a fait baisser les émissions de gaz à effet de serre de 1,9 milliard de tonnes au niveau mondial en 2020. Or selon les projections, pour atteindre la

neutralité carbone en 2050, il faudrait que l'on baisse de 1,4 milliard de tonnes chaque année. Faut-il reconfiner ?

◆ **Le Covid ne suffit pas !** Si en 2020, la crise sanitaire a fait baisser de 5,4 % les émissions de gaz à effet de serre, cela a été pratiquement rattrapé en 2021 avec une hausse de 4,9 % (le record : +12,6 % en Inde). Le

monde d'après ressemble beaucoup au monde d'avant !

◆ **Procrastination :** nos gouvernant-es prennent presque tous et toutes les mêmes engagements pour la sortie du charbon, des fossiles, mais pour des dates lointaines : 2050, 2070... Cela permet de paraître vertueuses aujourd'hui et de ne rien faire de concret maintenant.

PAIX ET NON-VIOLENCE

Demain la guerre sera propre !

À l'initiative de la France s'est tenu, en parallèle à la COP26, un Forum pour la paix où une vingtaine de pays ont discuté de la manière de rendre les armées plus "vertes". Les ministres de la Défense de 22 pays ont signé le 12 novembre 2021 une initiative pour "lancer au niveau international une dynamique pour que les armées, à travers le monde, soient des acteurs engagés de la lutte contre le réchauffement climatique".

Dans le futur, donc, on peut imaginer que les chars seront à pédales, que les avions et les hélicoptères fonctionneront sans pétrole... Mais alors dans un futur très lointain, car pour le moment, les ventes d'avions de chasse se poursuivent (6 000 litres de pétrole à l'heure), celles de chars aussi (50 litres au 100 km)... sans parler de l'envoi des satellites dans l'espace qui brûle des quantités phénoménales de carburant.

Une solution serait d'étudier sérieusement ce que peut être une défense civile non-violente, arrêter les opérations extérieures néocoloniales qui polluent un maximum...

Retour à la réalité : les armées constituent la première cause d'émissions de gaz à effet de serre et pour le moment aucun accord international n'a permis d'envisager de baisser leurs émissions.

Nie wieder Krieg !

"Plus jamais de guerre !" Parmi les quelques 100 000 monuments à la guerre en Allemagne, certains sont transformés chaque année en mémorial pour la paix. Ainsi le lion de Lauterbach (Hesse), érigé après 1871, a déjà été emballé de lainages rouges, tapissé de cartes postales, planté de végétaux foisonnants ou transfiguré par des ballons de baudruche. En 2021, 5 000 cravates de toutes les couleurs, issues de dons, l'ont entouré d'un message pour la paix, contrastant avec la mine sombre du lion en pierre. "La cravate, forme francisée de croate, serait une invention des mercenaires croates servant dans l'armée française ; ils utilisaient des bandes de tissu pour fermer leurs chemises", nous apprend *Soroptimist International*, réseau mondial de solidarité pour femmes actives, dont le club local est à l'initiative de cette action. À quand un Arc de Triomphe recouvert de symboles de la paix pour le transformer en mémorial pacifiste ?

◆ *Soroptimist International*, 4 rue de Madagascar, 75012 Paris, <https://www.soroptimist.fr>



LIBERTÉS

JO PÉKIN 2022



LE RESPECT DES DROITS HUMAINS EST LA RESPONSABILITÉ DE TOUS

Boycott des JO de Pékin

Les Jeux olympiques d'hiver 2022 se dérouleront à Pékin (Beijing) en Chine du 4 au 20 février 2022. L'association *Liberté au Tibet* appelle au boycott de cet événement en raison des nombreuses atteintes aux droits humains dans ce pays. Elle diffuse des lots de 3 cartes postales appelant au boycott des JO. Les cartes sont à envoyer à 3 fédérations françaises de sports d'hiver : ski, sports de glace et hockey. Les adresses figurent sur chacune des cartes. Les lots peuvent être commandés à : *Liberté au Tibet*, 3 rue Marckrain, 68630 Bennwilhr. Jusqu'à 4 lots : 1 €. De 5 à 20 : 2 €. De 21 à 50 : 4 €. De 51 à 100 : 6 €.

Alsace

Contre l'implantation d'une usine Huawei

Une usine de l'entreprise chinoise *Huawei*, géant de la téléphonie, devrait ouvrir en 2023 à Brumath, ville de 10 000 habitant-es proche de Strasbourg. Elle devrait notamment produire des équipements pour la 3G, la 4G et la 5G à destination du marché européen. Avec la promesse de 300 emplois, les autorités françaises font bon accueil à la firme, au nom de la croissance, et la région sort 800 000 € du porte-monnaie. Les oppositions locales se font entendre, mettant en avant notamment l'implication de *Huawei* dans la mise en place de la reconnaissance faciale généralisée en Chine, qui sert d'outil à l'autoritarisme d'État, à la surveillance, au fichage et à la répression. Les associations de défense des droits des peuples tibétain et ouïghour notamment, s'opposent à ce projet. Plus largement, la lutte continue contre les aberrations de la 5G.

◆ *MAN Centre-Alsace*, 3 rue de Traminex, 68000 Colmar, man.centre.alsace@gmail.com.

Les collectifs se multiplient pour dénoncer la 5G. Les associations sont déjà bien structurées en Suisse avec le collectif *STOP5G*. En France, une pétition contre la 5G avait récolté, fin 2019, 120 000 signatures, et à l'initiative d'*Agir pour l'environnement* et de *PRIARTEM*, une dizaine d'associations appellent à un moratoire sur le développement de la 5G.

◆ *France* : Association *Agir Pour l'Environnement*, 2 rue du Nord, 75018 Paris, tél : 01 40 31 02 37 ; *PRIARTEM* (Pour rassembler, informer et agir sur les risques liés aux technologies électromagnétiques), 5 Cour de la Ferme Saint-Lazare, 75010 Paris, tél : 01 42 47 81 54, www.priartem.fr

◆ *Suisse* : *STOP 5G*, <https://www.stop5g.ch>, stop5g.ch@gmail.com

POLITIQUE

Allemagne : une coalition vert très très pâle

Après 16 ans d'Angela Merkel, un nouveau gouvernement s'est mis en place en Allemagne le 24 novembre 2021. Il s'agit d'une coalition entre socialistes (*SPD*), libéraux (*FDP*) et écologistes (*Die Grünen*). Le plus original dans cette coalition est le ministère de l'Économie qui devient celui de l'«Économie et du Climat» et qui est tenu par un Vert (Robert Habeck). En théorie, toute nouvelle mesure prise par le gouvernement doit s'intégrer dans le respect des engagements pris pour la protection du climat. Reste à voir ce que cela peut donner concrètement. Outre ce ministère, les Verts ont la charge des ministères de la Famille, de l'Environnement, des Affaires étrangères (Annalena Baerbock) et de l'Agriculture.

D'ores et déjà, le nouveau gouvernement a annoncé un investissement massif dans les énergies renouvelables pour arriver à sortir du charbon dès 2030 (contre 2038 envisagé

par le précédent gouvernement). Cela se ferait par un doublement des installations pour atteindre 80 % de renouvelables au lieu de 43 % aujourd'hui et 60 % prévus par le précédent gouvernement. Pour réguler la production des renouvelables, contre l'avis des Verts, la construction de centrales au gaz de dernière génération est envisagée. Celles-ci sont certes moins émettrices que les centrales au charbon, mais encore fort polluantes. Plutôt que de multiplier la production des renouvelables par deux, on peut aussi atteindre le même objectif en diminuant la consommation par deux, mais ceci n'est pas envisagé. On reste dans le capitalisme vert. Cette accélération serait permise par des modifications réglementaires et s'accompagnerait d'une baisse de la taxe actuelle qui finançait les renouvelables.

Côté voiture, rien d'écologique en vue : l'objectif est d'atteindre 30 % de



Olaf Scholz, chancelier fédéral d'Allemagne

voitures électriques d'ici 2030... sans envisager un seul instant une baisse du nombre de voitures. Côté train, la coalition veut améliorer le fret et envisage une hausse de 25 % de ce fret d'ici 2030. Il n'est pas envisagé que le transport de marchandises puisse baisser dans le cadre d'une relocalisation.

Pour qui voterez-vous en... 1962 ?

La campagne électorale des présidentielles bat son plein. Seulement, une fausse manip a fait basculer les primaires de la droite, dans une faille temporelle, 60 ans en arrière. Fin 2021, lors des 3 premiers débats entre les candidats à la candidature de la droite, en effet, nous sommes retombés dans une époque où l'extinction accélérée de la biodiversité n'existait pas en tant que sujet politique. Sur 9 heures de débat (369 minutes), seules 10 secondes ont été dédiées à la biodiversité, selon un décompte réalisé par le *Pacte du Pouvoir de vivre*, regroupant 60 organisations. Le climat et l'énergie ont eu droit à 16 minutes (1/23e du temps de débat). 3 minutes ont été dédiées à la thématique du logement, premier poste de dépense des ménages, et 2 minutes 20 à la pauvreté. L'immigration a occupé 50 minutes de débat et la sécurité, 1 heure et 24 minutes.

(www.pactedupouvoirdevivre.fr)

La chasse tue, encore et encore...

Il y a un accident de chasse tous les trois jours en France selon l'*Office français de la biodiversité*. Entre 2019 et 2020, 11 personnes sont mortes à cause "d'accidents de chasse", alors qu'elles cueillaient des champignons, étaient dans leur jardin, circulaient sur une route, etc. Du côté de la faune, il n'est pas évident de savoir combien d'animaux sont tués chaque année par la chasse car les chiffres ne sont souvent pas communiqués, les estimations oscillent entre 22 millions et 40 millions. Alors, interdire la chasse pendant les week-ends et les vacances scolaires ? C'est insuffisant, et les morts cesseront lorsque la chasse sera interdite. Le collectif *Un jour un chasseur*, créé sur les réseaux sociaux à la suite de la mort de Morgan Keane en 2020, collecte et relaie des témoignages de violences et d'abus liés à la chasse et exige la modification en profondeur de la loi.

Fermer les agences de pub illégales



◆ *Résistance à l'agression publicitaire, La Teinturerie, 24 rue de la Chine, 75020 Paris, permanences téléphoniques au 01 43 66 02 04, <https://antipub.org>.*

Le groupe de Paris de *Résistance à l'agression publicitaire (RAP)* a réalisé le 27 novembre 2021 une action directe contre l'affichage publicitaire sauvage. Ses membres ont décroché des publicités illégalement collées sur des murs de la ville et les ont collées sur la vitrine d'une agence de pub qui procède à des affichages, la recouvrant entièrement. Cette action vient en appui d'une campagne que lance l'association pour demander la fermeture des agences de "guerilla marketing" qui collent les affiches de pub là où elles ne sont pas autorisées à le faire et se vantent ensuite publiquement de leurs actions, alors même que les emplacements légaux sont déjà bien trop nombreux.

FÉMINISMES

Elles nous manquent

À l'occasion de la journée internationale pour l'éradication des violences faites aux femmes le 25 novembre 2021, de nombreux rassemblements et marches ont eu lieu dans toute la France, rassemblant plus de 50 000 personnes. À Lyon, *Superféministe* et le *Planning Familial* ont réalisé une action symbolique pour rendre visibles les 102 femmes recensées qui ont été tuées par des hommes cette année à cette date parce qu'elles sont des femmes. Elles ont placé sur le sol face à la mairie et au commissariat 102 paires de chaussures rouges, figurant leur absence.



Lutter contre la précarité menstruelle

Pour lutter contre la précarité menstruelle, fin décembre 2021, tous les collèges de Loire-Atlantique étaient dotés de distributeurs de protections hygiéniques gratuites, et ce sera le cas pour les lycées de la région à l'été 2022. Une vingtaine de distributeurs sont déjà installés dans les résidences étudiantes du *Crous* de la région. Objectif : lutter contre la précarité menstruelle.



Vaccins et effets secondaires

L'ANSM, Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé, recense depuis le début de l'épidémie de Covid, les effets indésirables des différents vaccins. Mi-novembre 2021, alors que plus de 51 millions de personnes en France ont reçu au moins une dose de vaccin, elle a annoncé que l'on avait passé le cap des 100 000 signalements d'effets indésirables (soit 0,2 %) et que sur ceux-ci, il y avait 76 % de cas considérés comme non graves (douleurs musculaires, fièvre, diarrhée, maux de tête...) et 24 % de cas graves (soit 24 000). Ces derniers sont souvent des thromboses : un caillot de sang se forme obstruant un vaisseau sanguin et provoquant soit une phlébite (bras et jambes), un AVC (cerveau), un infarctus (cœur), une embolie pulmonaire (poumon), etc. 4 cas de maladie de Creutzfeldt-Jacob (avec le vaccin Pfizer) ont été détectés. Il y a eu une vingtaine de morts dans les jours

qui suivent sans qu'il soit toujours possible, selon l'ANSM, de faire le lien avec la vaccination. L'agence estime que l'on est dans les mêmes proportions qu'avec le vaccin contre la grippe.

Il s'agit là des effets à court terme. Pour ceux à plus long terme, ce sera plus difficile à établir puisque les essais de phase 3 qui cherchent à déterminer, avant leur utilisation, les effets secondaires des médicaments n'ont pas été faits... par mesure dérogatoire.

Ces effets peuvent arriver tardivement comme pour le vaccin de l'hépatite B. Ce vaccin, imposé au personnel de santé dans les années 1980, semblait bien fonctionner, mais quelques années plus tard, on constatait une augmentation notable des scléroses en plaque, particulièrement chez les personnes vaccinées. Ce n'est qu'en 1998 que le gouvernement prenait la décision de limiter l'usage de ce vaccin.

Covid : le vaccin n'est pas un geste barrière

Alors que début novembre 2021, 40 % de la population est vaccinée, la Grèce a battu son record de contamination en une journée.

Alors que début novembre 2021, 67 % de la population est vaccinée, l'Allemagne a battu son record de contamination en une journée.

Alors que début novembre 2021, 72 % de la population est vaccinée, les Pays-Bas ont battu leur record de contamination en une journée.

Alors que début novembre 2021, 74 % de la population est vaccinée, la Belgique connaît un rebond énorme et 64 % des patient-es hospitalisé-es sont vaccinés, 54 % de celles et ceux qui sont en réanimation ! Le 10 novembre, les services de santé belges annonçaient même que pour la première fois le taux d'incidence était plus élevé chez les vaccinés (454 cas pour 100 000) que les non-vaccinés (330 cas pour 100 000).

Si avec la vaccination, on bat des records de contamination, c'est parce que les gens oublient les gestes barrières : le vaccin est sensé renforcer l'immunité et diminuer le nombre de cas graves, mais il ne protège pas du virus et n'empêche pas de le transmettre. Il n'est pas pertinent de baser toute une politique de santé uniquement sur le vaccin.



TRANSPORTS

Paris lance son 2^e plan vélo

Entre début 2019 et fin 2021, soit en deux ans, le nombre de déplacements à vélo à Paris a augmenté de 47 %. Le record est détenu par le boulevard Sébastopol avec 18 000 vélos par jour.

Après un premier plan vélo 2015-2020 doté d'un budget de 150 millions d'euros, la ville de Paris a présenté fin octobre 2021 un deuxième plan vélo 2021-2026 doté d'un budget de 250 millions d'euros. Première mesure concrète : les 52 km



de pistes provisoires mises en place pendant le premier confinement sont intégralement pérennisés. Alors que pour le moment sur 1 000 km d'aménagement cyclables, seulement 300 km sont sécurisés, le nouveau plan prévoit d'en sécuriser 180 km de plus. Un gros travail consiste à mettre en continuité les pistes cyclables de la capitale avec celles des communes voisines. Le développement des voies rapides vélos (RER Vélo) doit à terme permettre de mailler l'ensemble de la métropole. Une partie du plan consiste à résorber les coupures au niveau des carrefours. Les feux tricolores actuellement régulés en fonction des voitures vont être reprogrammés pour favoriser les bus et les vélos. Il y a actuellement 60 000

places de stationnement dans la ville, le plan prévoit d'en créer 130 000 de plus : 30 000 sous forme d'arceaux, 40 000 sécurisées auprès des gares, 50 000 dans les copropriétés, etc. La ville va lancer un plan "savoir rouler à vélo" dans toutes les écoles élémentaires avec délivrance d'un "permis vélo"; des vélos-écoles seront également ouvertes pour les adultes. La ville va aider à la mise en place d'au moins un atelier d'auto-réparation par arrondissement.

La ville va vérifier et corriger les pistes cyclables pour permettre leur utilisation par la cyclologie (les usages professionnels des vélos) qui utilise des vélos triporteurs, des vélos cargos de plus grande taille que les vélos habituels. Des places de déchargement spécifiques seront créées. La ville va également développer des initiatives pour développer un tourisme à vélo en substitution à des modes de déplacements plus polluants.

Tous ces aménagements se feront en respectant un point : la sécurité des piétons. Car marcher c'est aussi une alternative aux véhicules polluants.

Reste à vérifier que toutes ces promesses seront mises en œuvre.

◆ Pour en savoir plus : <https://www.paris.fr/pages/un-nouveau-plan-velo-pour-une-ville-100-cyclable-19554>

Avion : merci le Covid !

La pandémie actuelle a au moins un avantage écologique : elle a mis un coup de frein énorme au secteur aérien. Ainsi, en 2020, les compagnies aériennes ont essuyé 137 milliards de dollars de perte. Ces pertes seront encore de l'ordre de 52 milliards en 2021. En 2021, le trafic aérien en kilomètres-passagers n'aura atteint que 40 % de celui de 2019 et les prévisions pour 2022 ne prévoient pas plus de 60 %. Le nombre de passagères est passé de 4,5 milliards en 2019 à 2,3 milliards en 2021 après 1,8 milliard en 2020. Du côté du fret, c'est moins spectaculaire, mais il a baissé de 21,4 % en 2020. Cela donne une idée des possibilités de réduction du trafic aérien. (source : AirJournal.fr)

■ Agriculture bio

DORDOGNE : INITIATION À LA SYLVICULTURE DOUCE 24-28 janvier

Aux Eyzies, avec l'association *Ça biche*. Une formation pour mettre en œuvre une gestion et une récolte douce du bois en forêt.
➤ Réseau pour les alternatives forestières, Pôle des services, 30 avenue de Zelzate, 07200 Aubenas, tél. : 09 72 47 75 31, www.alternativesforestieres.org, contact@alternativesforestieres.org.

■ Éducation

PARIS : COURS ET STAGES D'ESPÉRANTO Jusqu'au 30 juin 2022

Cours, stages, méthodes d'auto-apprentissage, usages de l'espéranto, matériel pédagogique pour enseignant-es, etc. Cours en présentiel au siège de l'association : 4 bis rue la Cerisaie, 75004 Paris. Premier cours gratuit !
➤ Contact : info@esperanto.paris

■ Énergies

**MEUSE :
BURE : MOBILISATION
CONTRE LA POUVELLE NUCLÉAIRE**
Les opposant-s à Cigéo, le projet de l'Andra de construction d'un site d'enfouissement de déchets nucléaires en Meuse, se mobilisent depuis des années sur la commune de Bure et ses alentours, et se retrouvent à la Maison de la résistance pour organiser la lutte. Tout soutien est le bienvenu !



➤ www.bureburebure.info, sauvonslaforet@riseup.net, tél. : 03 29 45 41 77.

■ Fêtes, foires, salons

DRÔME : RENCONTRES DE L'ÉCOLOGIE AU QUOTIDIEN 21-30 janvier

20^e édition de ces rencontres de Die et de la Biovallée organisées par l'association *Écologie au quotidien*. Thème cette année : "Solidaires... pour une Terre Vivante". Conférences, débats, films, ateliers, spectacles, bals-folk, visites de fermes et énergies renouvelables, animations enfants, expositions (170 événements en tout dans toute la vallée du Diois) autour de l'écologie, la souveraineté alimentaire, l'urgence climatique, la démocratie citoyenne, la solidarité et l'économie circulaire.
➤ Programme à consulter sur <https://ecologieauquotidien.jimdo.com>

■ Politique & société

HAUTS-DE-SEINE : FORMATION À LA DÉSŒBÉISSANCE CIVILE 8 janvier

À Chaville. Organisé par *Les Désobéissants*. Organiser des actions de désobéissance civile visant à défendre les droits humains, sociaux, l'avenir de la planète, etc. Stratégie et techniques d'action, aspects juridiques, positionnement par rapport à la police, aux médias, à la non-violence. De 10 h à 18 h.
➤ Adresse précise et inscription auprès de desobeissance.paris@protonmail.com, www.desobeix.net. Collectif des Désobéissants, Maison des initiatives et de la citoyenneté (MIC), 1 bis rue Méchin, 93450 L'Île-Saint-Denis.

■ Silence

LYON : CINÉ-CLUB 5 janvier

Chaque premier mercredi du mois, l'équipe lyonnaise du ciné-club de *Silence*, en partenariat avec l'Aquarium, propose un film suivi d'un débat. Projection du film *Nils, Marilyn, Étienne, l'énergie en partage* de Thierry Gentet. Nils développe un surprenant moteur thermique exempt de gaz à effet de serre. Marilyn tente de protéger les abeilles noires en créant des ruches de biodiversité. Étienne, scieur mobile, privilégie dans son travail le respect de la forêt. Tou-tes ensemble, ils et elles se retrouvent au "Fab d'Oc". Accueil à 19 h 30, possibilité de prendre un verre et petite restauration, début de la séance à 20 h 30.
➤ Réservation conseillé par mail aquarium.reservations@gmail.com ou sur le site : <https://aquarium-cine-cafe.fr>. Ciné café L'Aquarium, 10 rue Dumont, 69004 Lyon, tél. : 09 81 96 94 29, aquarium.cinecafe@gmail.com



LYON : EXPÉDITION DE SILENCE 20-21 janvier

Dans nos locaux. Le jeudi de 9 h à 18 h, le vendredi de 9 h à 12 h. Dans le respect des gestes barrières.

■ Vélo

VAL-DE-MARNE : FESTIVAL DU VOYAGE À VÉLO 15-16 janvier

À Vincennes. 36^e Festival international du voyage à vélo organisé par l'association *Cyclo-Camping International*. Nombreuses projections de films relatant des voyages à vélo en France et dans le monde, au Centre Georges Pompidou, à l'Espace Sorano, et à la salle André Costes.
➤ Inscriptions et infos auprès de *Cyclo-camping international*, 5 rue Perrée, 75003 Paris, www.cyclo-camping.international/fr

Les Orageuses

En 2022, le collectif *Les Orageuses* organise à Grenoble et à Metz des formations à l'éducation populaire. Avertissement : ces formations sont susceptibles d'augmenter votre pouvoir d'agir, de coopérer et votre esprit critique.

- Provoquer du pouvoir d'agir, le 7 et 8 avril à Grenoble.
 - Susciter la participation, les 28 et 29 avril à Metz et les 23 et 24 juin à Grenoble.
 - Méthodes d'aller vers, les 22 et 23 septembre à Metz. Si le public ne vient pas à la structure (association comme service public) alors la structure doit aller vers son public. Pourquoi et comment s'y prendre ? Cette formation questionne la méthodologie de projet descendant qui part des besoins supposés des publics plutôt que des problèmes et des désirs qui pourraient les mobiliser.
 - Comment faire équipe, les 7 et 8 novembre à Grenoble.
- Informations et inscriptions : <https://scoplorage.org>, collectif.lesorageuses@gmail.com



Moselle : Formations à la non-violence

Le MAN-Nancy organise un cycle de formations "La non-violence, ça s'apprend !". Basées sur une pédagogie active, elles permettent de faire le lien entre apprentissages pratiques et connaissances théoriques.

- Atelier parentalité, 15 janvier, 12 mars et 14 mai, MJC des 3 maisons, Nancy
 - Connaître le MAN, 22 janvier, local des Francas, Vandoeuvre
 - Atelier jeux coopératifs, 6 mars, 3 avril et 5 mai, MJC Beauregard, Nancy
 - Les émotions, une opportunité pour agir, 22 février, La Cantoche, Nancy
 - S'affronter sans violence. Comment négocier ?, 12 mars, local des Francas, Vandoeuvre
 - Le clown au service de l'action non-violente, 26 et 27 mars, MJC Lillebonne, Nancy
 - Action non-violente et désobéissance civile, 2 avril, lieu à préciser
 - Communiquons avec bienveillance et non-violence. Intelligence relationnelle, 7 et 8 mai, MJC des 3 maisons, Nancy
 - Face aux crises écologiques, sociales et démocratiques, peut-on changer ?, 14-15 mai, lieu à préciser
 - Réguler les conflits, essayons ensemble, 16-17 mai, MJC des 3 maisons, Nancy
- Renseignements détaillés sur <https://nonviolence.fr> à la page "Nancy". MAN-Nancy, 22 rue Mozart, 54600 Villers-les-Nancy, man.nancy@nonviolence.fr



ANNONCES

Rencontre

■ **Morbihan.** Dame âgée de 65 ans souhaite rencontrer homme d'âge en rapport. Je réside en Bretagne, et j'aimerais que la personne soit aussi dans ce secteur. *Merci de vos réponses.* Tél. : 06 58 85 00 75.

Gratuites : Les annonces de *Silence* sont gratuites pour les abonnés (le premier abonnement est à 22 € pour six mois). Elles sont également gratuites pour les offres d'emplois. Pour passer une annonce, joindre le bandeau d'expédition qui entoure la revue ou joindre un chèque correspondant à un abonnement. Taille des annonces. Nous vous demandons de faire le plus concis possible. Au delà de 500 signes, nous nous réservons le droit de faire des coupes. **Délais. Pour passer une annonce dans le numéro de février 2021, il faut qu'elle soit parvenue à la revue au plus tard le mardi 4 janvier. Pour passer une annonce dans le numéro de mars 2022, au plus tard le mardi 1er février, etc.** Adresse réelle : Nous vous demandons d'indiquer au minimum une adresse postale et/ou un numéro de téléphone fixe. Domiciliées : *Silence* accepte les annonces domiciliées à la revue contre une participation de 5 € en chèque. Pour répondre à une telle annonce, mettre votre réponse dans une enveloppe. Écrire sur cette enveloppe au crayon les références de l'annonce, puis mettre cette enveloppe dans une autre et envoyer le tout à la revue. Sélection : *Silence* se réserve le droit de ne pas publier les annonces qui lui déplaisent.

› Texte : **Christophe Noisette**

Licencié en philosophie, cofondateur et rédacteur en chef d'*Inf'OGM*.

Les vaccins anti-COVID, cheval de Troie des nouveaux OGM

L'imposition de vaccins OGM à une grande partie de la population des pays riches sous la menace du COVID-19 n'en finit pas de nous interroger. Quelles sont les logiques à l'œuvre, quels sont les risques associés ? Qu'est-ce qui distingue les vaccins OGM de la question des OGM en agriculture ? Christophe Noisette et Annick Bossu, du média indépendant *Inf'OGM*, apportent quelques éclairages.

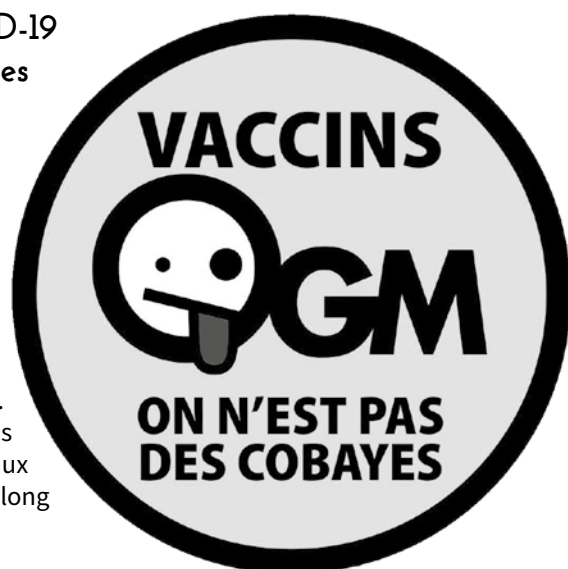
Agricoles, sanitaires, en milieu ouvert ou confiné, transgéniques ou mutés avec ou sans CRISPR, tous les OGM ont en commun qu'ils sont pensés dans une logique réductionniste, mécaniste et utilitaire du vivant. Au lieu de réfléchir globalement, les OGM, que ce soit des plantes Bt (1) ou des vaccins à ARN messenger, permettent une action immédiate sur un élément précis. Exemple : à un parasite (la pyrale pour le maïs), on propose un antiparasite (un maïs Bt), sans prendre en compte le contexte, la globalité de l'écosystème et l'évolution. Pour le vaccin OGM, de même, on peut dire qu'il empêche de voir les causes de la pandémie et

fait fi de l'immunité naturelle. L'évaluation actuelle des risques liés aux OGM ne s'intéresse pas aux perturbations globales et sur le long terme.

Les OGM de laboratoire : vraiment sûrs ?

Cependant, il y a des différences entre une plante Bt et un vaccin à ARN messenger (ARNm). Ce dernier type d'OGM est produit en fermenteur (milieu fermé) alors que les plantes transgéniques, elles, ont été et sont encore disséminées dans l'environnement sur des centaines de millions d'hectares. Cette différence a donc des impacts notamment environnementaux. Les interactions entre les OGM cultivés et les autres êtres vivants ne sont ni maîtrisées, ni maîtrisables. En théorie, les micro-organismes en fermenteurs n'entrent pas en contact avec l'environnement. En théorie seulement... car à l'heure actuelle, la piste que le SARS-CoV-2 se soit échappé d'un laboratoire, celui de Wuhan, est très

1. Les plantes Bt sont des plantes transgéniques qui ont été génétiquement modifiées pour produire un insecticide, en permanence et dans toutes leurs cellules, contre certains insectes (pyrale, chrysomèle, hélicoverpa zea, etc.). Il existe plusieurs plantes Bt : maïs, coton, aubergine. Le maïs *SmartStax* contient pas moins de huit transgènes lui conférant une tolérance à plusieurs herbicides et une résistance à plusieurs insectes. En savoir plus : <https://www.infogm.org>, "Qu'est-ce qu'une plante Bt ?".

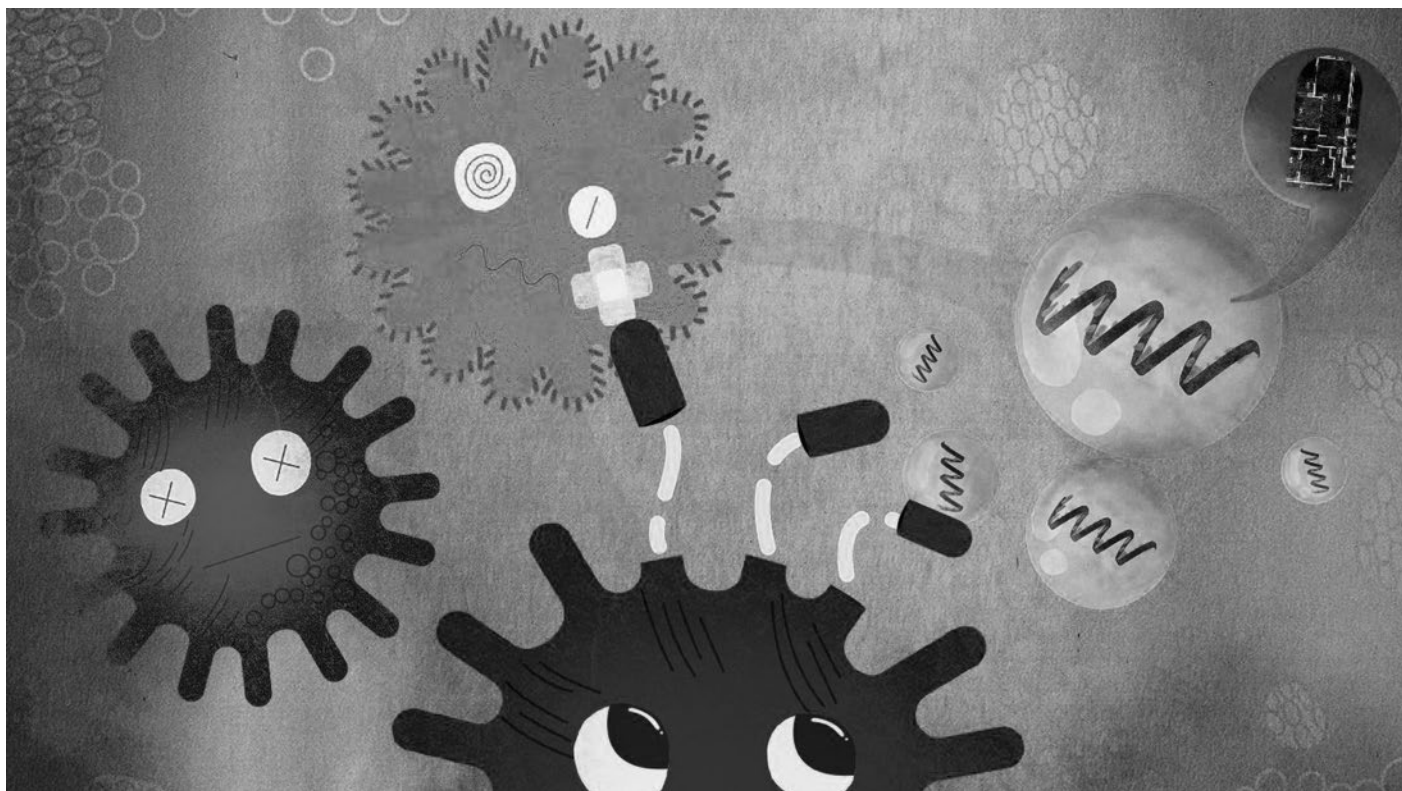


sérieuse. Et ce ne serait pas le premier cas d'un virus, modifié ou non, à s'être échappé d'un laboratoire.

Un vaccin censé faire accepter les autres OGM

Plus fondamentalement, le vaccin ARNm est utilisé actuellement par certain-es chercheu-ses comme cheval de Troie (2). Une offensive médiatique

2. Tous les vaccins ne sont pas OGM. En septembre 2021, nous estimions à plus de 250 le nombre de vaccins autorisés ou en cours d'évaluation. Plusieurs technologies sont utilisées : le vaccin à virus inactivé (dit de 1^{re} génération : par exemple le vaccin indien *Covaxin*), le vaccin à protéine recombinante (de 2^e génération : par exemple le vaccin canadien de *Medicago*), les vaccins OGM (de 3^e génération), à ARN (*Pfizer*) ou à ADN (*AstraZeneca*).



Jessica Kompaen / Pierre-Albert Josseland / Francinéo

Parmi les vaccins qui pourront bientôt être disponibles en Europe, trois utilisent l'ARN, deux autres "piratent" un autre virus et le dernier met en culture une protéine.

est orchestrée, comme en témoigne la tribune publiée dans *Le Monde* intitulée "Le génie génétique, paradoxalement accepté pour les vaccins, mais refusé pour la betterave" (3). Pour les autrices, chercheuses à l'INRA ou au CEA, les gouvernements bloqueraient un remède "écologiquement et socialement acceptable", sous-entendu les plantes GM.

Le mot "remède" n'est pas là par hasard. Ainsi pour lutter contre les infections virales actuelles des betteraves, la stratégie classique des croisements "prendra donc une dizaine d'années, sans garantie de succès", et "il semblerait donc cohérent de choisir une stratégie de production de betteraves génétiquement modifiées résistantes aux virus, écologiquement vertueuse et sans risques". Les deux derniers qualificatifs ne sont pas plus démontrés que l'efficacité annoncée de cette stratégie. Les signataires concluent : "S'il peut paraître exagéré de comparer la pandémie de COVID-19 et la jaunisse de la betterave, (...) on peut se féliciter qu'un consensus favorable émerge concernant les technologies vaccinales appliquées aux humains, (...) mais il est paradoxal que les [OGM] rencontrent encore autant

de résistance, lorsqu'ils peuvent concourir à résoudre des problèmes agronomiques de façon écologiquement et socialement acceptable."

En fait, l'inquiétude liée au COVID, en partie fabriquée ou du moins consolidée par les médias dominants, a été utilisée pour éviter un tel débat. Et celles et ceux qui craignent de participer à cette expérimentation sont accusés d'être conspirationnistes ou irrationnel-les.

Les effets politiques se font déjà sentir

Ce cheval de Troie a déjà produit un premier effet collatéral. En juillet 2020, l'Union européenne a adopté le règlement 2020/1043 sans aucun débat en commission ni en plénière. Ce nouveau règlement nous dit que "dans la situation d'urgence de santé publique sans précédent créée par la pandémie de COVID-19, il est nécessaire que la protection de la santé publique prévale".

➔ Pour en savoir plus

◆ **Inf'OGM** est une veille citoyenne qui œuvre pour une véritable transparence du débat concernant les OGM. L'association, née en 1999, publie une information indépendante et critique sur les biotechnologies, les semences, etc. via son site Internet, des mini-guides thématiques, ainsi qu'une revue papier trimestrielle de 28 pages. Inf'OGM, 38 rue Saint-Sabin, 75011 Paris, www.infogm.org

L'évaluation des risques environnementaux liés à l'utilisation d'OGM, ainsi que les procédures d'autorisation, de consentement préalable et d'étiquetage pour le développement de tels vaccins, ne sont plus nécessaires. Et le débat actuel pour déréglementer les nouveaux OGM est déjà fortement influencé par l'effet "vaccin contre le COVID". ♦



3. "Le génie génétique, paradoxalement accepté pour les vaccins, mais refusé pour la betterave", tribune collective, *Le Monde*, 27 janvier 2021.

Quelles questions les vaccins OGM contre le COVID-19 soulèvent-ils au niveau de la santé ?

Les vaccins utilisés en Europe sont majoritairement des constructions génétiques issues des biotechnologies et/ou de la biologie de synthèse (vaccins à ARN messager, dits ARNm, vaccins à ADN appelés "à vecteur viral"). Ils sont élaborés pour la plupart à partir de séquences numérisées d'ADN reconstruites à partir d'un fragment de l'ARN viral (1). La réglementation européenne concernant les OGM a été modifiée pendant l'été 2020 (2) pour pouvoir produire ces vaccins GM, mais leur autorisation de mise sur le marché est toujours provisoire.

Tout vaccin demande une dizaine d'années pour être élaboré et testé. La technologie à ARNm date du début des années 90, elle a été utilisée pour soigner des personnes gravement malades (thérapie dite génique) et expérimentée pour préparer des vaccins (prévention). Mais ces derniers ont aggravé des maladies animales au lieu d'aider à s'en défendre, et en ce qui concerne l'espèce humaine, les taux d'anticorps en réponse aux vaccins étaient insuffisants.

Après l'arrivée du COVID, le vaccin à ARNm a été optimisé, fabriqué en un an et la phase 3 des essais cliniques a été réalisée grandeur nature dans la population. Cela signifie que nous connaissons peu les conséquences de ces vaccins sur le long terme et leur innocuité n'est pas prouvée.

En dehors des réactions inflammatoires et immunitaires non intentionnelles à ces vaccins génétiquement modifiés (GM), parfois graves, qui peuvent se produire à court terme et qui sont assez bien documentées (3), la protéine Spike générée

par le vaccin pose un problème non résolu, car elle peut se positionner sur des récepteurs cellulaires qui appartiennent à un système de régulation important dans l'organisme. Elle peut y créer des désordres sur le moyen et long terme que l'on commence seulement à explorer.

Par ailleurs, il existe un risque très peu pris en compte de voir les vaccins accélérer les mutations et surtout les recombinaisons virales à l'origine de nouveaux variants qui pourraient prendre le pas sur les souches anciennes (4). Ce risque faible au niveau d'une seule personne, est bien plus important lorsque des milliards de personnes sont vaccinées. Les mutations ou recombinaisons pourraient générer des virus plus dangereux. L'intégration de l'ADN du vaccin à ADN dans le génome de la personne vaccinée ne peut être exclue de façon catégorique, ni même celle, moins probable, de l'ARNm du vaccin après une conversion en ADN.

Enfin, ces vaccins génétiquement modifiés peuvent aussi agir non pas sur les gènes eux-mêmes, mais sur leur expression avec des modifications épigénétiques (5) des cellules humaines aux conséquences souvent inconnues. Nous voyons ainsi que la technologie qui met en place ces vaccins n'utilise qu'une petite part des connaissances de biologie et qu'il faudra du temps pour les confronter au réel.

Annick Bossu

Annick Bossu, ancienne professeure certifiée de Sciences de la vie et de la terre, est présidente d'*Inf'OGM*.

1. Le coronavirus est un virus à ARN, mais on est capable de transformer l'ARN en ADN qui est numérisé et placé dans une banque de données (séquences numérisées d'ADN).
2. Règlement 2020/1043.
3. Voir les fiches détaillées des vaccins sur <https://www.mesvaccins.net>

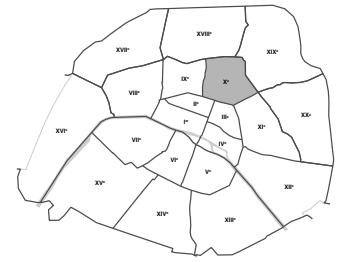
4. Voir sur <https://criigen.org>, "Covid-19 : Les Technologies Vaccinales à la loupe".
5. L'épigénétique étudie les manières dont l'environnement influence l'expression des gènes.



› Texte : **Michel Bernard**

› Photographies : **Anne-Sophie Clemençon**

Les logements ont été conçus en reprenant l'ancienne structure du lavoir.



Le lavoir du Buisson Saint-Louis

Fiche d'identité

Localisation : Paris 10^e

Création : 1980

Statut : copropriété classique

Superficie : 1 380 m² de surface habitable sur une parcelle de 1 650 m², 15 logements

Nombre d'habitant-es : 15 familles, environ 50 personnes au départ, un peu moins aujourd'hui (moins d'enfants)

Montage financier : 6,6 millions de francs en 1993 soit 2 millions d'euros 2022

Activités/engagements :

Pratiquement chaque adulte est active dans une ou plusieurs associations, la plupart locales

Une rue de Belleville comme les autres et pourtant derrière la rangée d'immeubles haussmanniens, au 8 de la rue, se cache une initiative des plus originales. En 1975, deux couples font part de leur envie de "vivre autrement" dans un quartier populaire de Paris. Une dizaine d'autres ménages (familles et célibataires) les rejoignent. Le lieu est trouvé en 1978 : un ancien lavoir du 19^e siècle avec une structure en bois sur plusieurs étages. La promesse de vente est signée en 1979, l'achat en 1980 sous forme d'une société civile particulière. Cette forme permet de mettre

Seul habitat groupé des années 1980 dans la capitale, *Le Lavoir* est une réussite qui a su maintenir du collectif après plus de 40 ans de vie commune.

en commun épargne, emprunts individuels, plans épargne logements...

L'architecte est choisi en dehors du groupe, ce sera Bernard Kohn qui ensuite sera aidé de Dominique Tessier pour le suivi du chantier. Bernard Kohn a travaillé aux États-Unis et en Inde et est très convaincu de la démarche participative (1).

La construction des logements

Une centaine de réunions vont avoir lieu pendant deux ans à raison d'une toutes les semaines.

Le groupe passe à 14 familles et discute de tout : passages, patio, matériaux, aspect des façades, revêtement du sol, menuiseries... puis répartition de l'espace et coûts.

Après réunification de deux parcelles sur lesquelles se trouve le lavoir, les travaux, suite à un appel d'offres, sont confiés à 13 entreprises. Ils débutent en octobre 1981 et s'achèvent en juin 1983. Deux familles abandonnent au cours du processus, trois autres arrivent. Une partie des finitions sont faites par le groupe lors de "samedis socialistes" : nettoyage des murs du voisinage, plantation d'arbres...

Ces journées collectives existent toujours aujourd'hui pour l'entretien des parties communes.

Une rue intérieure a été envisagée pour permettre le passage entre la rue du Buisson-Saint-Louis et la rue du Faubourg-du-Temple, mais les négociations avec la propriété voisine n'ont pas abouti. L'idée d'une rue intérieure, lieu de croisement entre toutes les personnes, a été conservée. Le long de cette voie, des parties couvertes ou non accueillent des tables et des chaises permettant de se réunir ou de manger ensemble.

Après quelques années, le statut collectif a changé pour passer en copropriété classique, mais avec le maintien de nombreuses parties communes.

La plupart des appartements sont en duplex (2). Malgré l'encadrement par des murs aveugles, tous ont de larges baies vitrées et un bon ensoleillement (au détriment des questions d'énergie qui n'ont pas été prises en compte à l'époque). La structure bois a été conservée. Des dalles en béton supportent le remplissage des murs en briques, les cloisons intérieures ont été disposées selon les désirs de chaque famille.

1. Il a déjà réalisé l'école alternative Decroly à Saint-Mandé (près de Paris). École qui a participé à notre enquête "genre et éducation alternative", *Silence*, n°450, novembre 2016.

2. Du fait que l'on est en coin intérieure et de l'absence d'accès direct pour les pompiers, la réglementation impose que les entrées ne puissent être à plus de 8 m de hauteur.



Des journées collectives sont régulièrement organisées pour l'entretien des parties communes.

À gauche, Michel, ancien enseignant en urbanisme à Sciences-Po et à droite Philippe, graphiste et photographe, très impliqué dans le mouvement de l'habitat groupé autogéré.



À l'arrivée, on compte 1 380 m² de surface habitable sur une parcelle de 1 650 m² (3).

Outre les appartements répartis dans deux bâtiments, il y a trois espaces collectifs extérieurs (cours arborées), des terrasses, une laverie, et une salle commune polyvalente. Cette dernière a servi de garderie pour les enfants les plus petits au début, puis de salle de gymnastique, de salle des fêtes pour le groupe mais aussi pour les voisins, de salle d'exposition... Au moment de notre passage, un jeune danseur était en train de répéter. La salle comprend une cuisine qui permet de préparer les repas collectifs, une laverie, elle est équipée pour des projections de films.

L'immeuble fonctionne sans gardiennage et la gestion des espaces communs se fait toujours collectivement (nettoyage des parties communes, sortie des poubelles, plantations et entretien des espaces verts...). Le garage est partagé (4). Certains appartements ont été loués en totalité ou en partie. Les locataires participent aux espaces collectifs comme les autres. Il y a une entraide importante notamment en cas de maladie, de travaux...

Les difficultés relationnelles

Comme tout groupe humain, celui-ci a connu quelques conflits. Il y a eu des difficultés au départ pour la répartition des lieux d'habitation.

La laverie a été une source de tension, car certain-es plient le linge des autres ou ne le rangent pas comme il faut. Deux familles ont ainsi choisi d'avoir leur propre lave-linge.

Comme il y a des cheminées de confort dans les appartement, le bois est acheté collectivement. Un groupement d'achat a été mis en place. De même, un autre groupement permet de se faire livrer des produits alimentaires par un magasin proche. Une famille n'y participe pas, préférant acheter bio.

3. Le prix est de 4 800 F (valeur 1983 soit l'équivalent de 1 500 € en 2020 selon le convertisseur de l'INSEE) : 15 % pour le foncier, 12 % pour la maîtrise d'œuvre, 70 % pour le chantier, 3 % divers. Il y a deux triplex (150 et 140 m²), 10 duplex (de 33 à 145 m²), 2 appartements de plain-pied (95 et 50 m²), un cabinet médical (30 m²), une salle commune (60 m²). Certains grands appartements ont deux portes pour une éventuelle subdivision ultérieure. Toutes les portes donnent sur le passage central.

4. Les propriétaires de vélos paient 25 € par an, ceux de motos, 60 € par an.

Le plus gros conflit a opposé deux familles, à la fin des années 1980, concernant l'isolation d'une terrasse située entre les deux appartements. Cela en entraîné le recours à un syndic professionnel qui a rappelé la loi.

D'autres débats ont été difficiles pour différencier les parties communes des parties privatives. Ainsi en est-il des verrières présentes sur 4 appartements. En 1999, l'une d'entre elle a été brisée et finalement c'est l'ensemble des copropriétaires qui ont payé.

En 2010, par une nuit enneigée, la salle commune a servi à l'hébergement des réfugié-es afghan-es, ce qui a été une source de conflits avec une voisine (le bâtiment sur rue héberge déjà des personnes en difficulté : c'est une résidence sociale gérée par Emmaüs depuis 1998).

En 40 ans, seuls deux appartements ont changé de propriétaires. La clause de préférence initialement prévue n'a pas fonctionné, les appartements se sont vendus classiquement en agence immobilière. Deux autres appartements ont été divisés en deux et mis en location. Au total, il y a 6 locataires... qui font baisser la moyenne d'âge. Ces locataires partent le plus souvent quand ils et elles ont des enfants.

Quelques rencontres

Philippe est arrivé alors que les plans étaient déjà faits. Il a une activité de graphiste et de photographe qu'il exerce sur place. Il est chargé des relations avec les médias et assure la communication du *Mouvement de l'habitat groupé autogéré* (5). Philippe participe aussi à un jardin partagé.

Michel, ancien enseignant en urbanisme à Sciences-Po, est actuellement engagé dans des actions culturelles en particulier dans le domaine de la sculpture.

Jean-Pascal, actif au sein du mouvement chrétien *Vie nouvelle*, est très investi dans l'accueil des migrant-es : il a hébergé des Afghan-es pendant douze ans avec à un moment neuf personnes dans son appartement !

Françoise est actuellement présidente du conseil syndical et à ce titre, explique aux nouvelle-s arrivant-es les contraintes collectives.

Stéphane s'est investi dans l'animation de la salle commune et a été à l'origine de soirées théâtre et d'expositions ouvertes au public.

Pratiquement tout le monde est actif dans le milieu associatif et ceci d'autant plus que beaucoup sont aujourd'hui à la retraite. Il y a une certaine homogénéité dans le groupe : beaucoup d'intellectuelles ayant un lien avec les arts. Les situations professionnelles les classent dans les revenus aisés (cadres supérieur-es, psychiatres, journalistes, universitaires). Au départ du projet, ils avaient entre 30 et 50



Tous les appartements donnent sur une rue intérieure.

ans. Toutes les femmes ont un emploi à l'exception de deux. Tou-tes avaient *"en commun du temps, une stabilité de l'emploi, un certain patrimoine familial (un capital de départ), une culture en rupture avec le béton, le désir d'habiter la ville autrement avec une vie de quartier et une mixité sociale"*. De fait, involontairement, le groupe a participé à la gentrification du quartier.

Sylvie qui nous rejoint à son tour coupe un peu la parole aux hommes présents : elle dit que *"dans le groupe il n'y a pas de leader, mais par contre des grandes gueules. Les mecs sont machos, au début ils le revendiquaient, maintenant, ils sont toujours machos, mais ils ne le revendiquent plus"*. Sylvie est écrivaine publique et est active dans une association d'aide aux aveugles.

Catherine donne des cours de français dans un centre social voisin qui

accueille plus de 50 nationalités. Maud, qui a grandi ici mais n'y habite plus, est la présidente de l'association des *AMAP d'Île-de-France* dont les réunions se tiennent dans la salle commune.

Après 40 ans, 7 des couples initiaux ont tenu. Après divorce, dans trois cas sur quatre, c'est la femme qui est restée.

Il y a eu jusqu'à 22 enfants. Ils et elles sont adultes aujourd'hui et ne vivent plus sur place. Mais la plupart y reviennent régulièrement, certain-es pour utiliser la salle commune, d'autres à l'occasion des repas collectifs, des fêtes... Ils et elles se retrouvent également entre eux, comme une grande fratrie. *"Les relations entre enfants restent fortes, notamment parce qu'ils ont joué ensemble, mais aussi parce que les plus grands ont gardé les plus jeunes"*.

Vieillessement

Françoise qui a été victime d'un accident de cheval ne peut plus monter les escaliers. Elle habite un appartement en duplex au rez-de-chaussée et au premier étage. Elle a pu installer un ascenseur.

Avec l'âge qui avance, d'autres, qui habitent en étage, vont avoir à se confronter aux escaliers. Évidemment, cette question n'a pas été pensée à l'origine ! La question est apparue il y a déjà longtemps : les parents de certaines familles ne viennent plus à cause des escaliers.

Il y a des problèmes aussi sur le bâtiment : l'isolation a été faite à l'époque avec de l'amiante et la question de l'enlever n'est pas résolue. Le toit, d'origine, est est à renouveler.

Le lieu est très chaleureux et ses résident-es sont très impliqués dans le milieu associatif. Après 40 ans de vie commune, l'envie de vivre ensemble est toujours présente. ♦

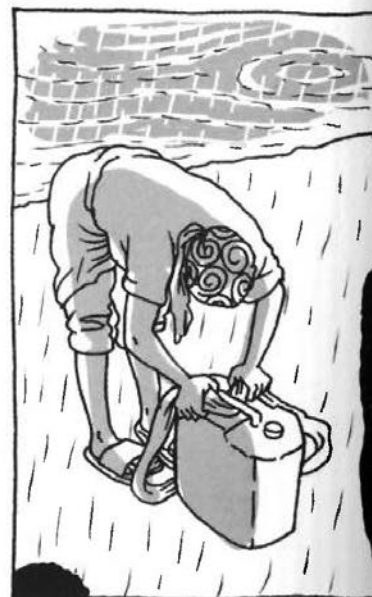
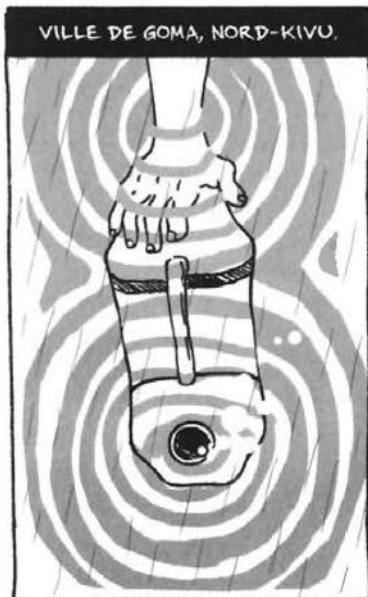
➔ Contact

- ♦ 8 bis, rue du Buisson-Saint-Louis, 75010 Paris.
- ♦ Philippe Mollon-Deschamps, tél : 06 66 65 44 10, 60@wanadoo.fr

➔ Sources

- ♦ Habitat en autopromotion, étude de six cas franciliens, Véronique Biau, Anne Orazio, Ioana Iosa, Héloïse Nez, PUCA, 2012, <https://halshs.archives-ouvertes.fr>
- ♦ Bernard Kohn, *L'architecture participative*, Le Buisson-Saint-Louis, école Decroly, août 2005.

5. Réseau créé dans les années 1970 et qui depuis 2009 est devenu *Eco-Habitat Groupé*. Ce réseau organise des rencontres entre les lieux, des journées portes ouvertes...

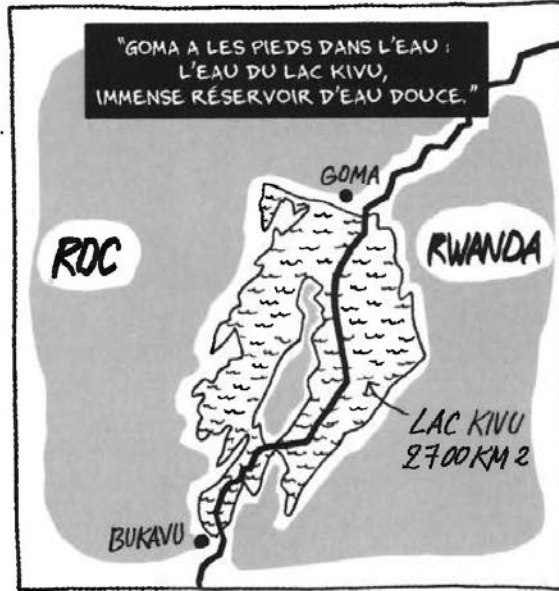


Lucha

Justine Brabant, Annick Kamgang

Dans le dossier du n° 446 de *Silence*, nous nous interrogeons sur les possibilités qu'offre la non-violence en temps de guerre. Cette BD montre qu'il est possible de mener des campagnes

même dans des situations politiques très confuses. Au Congo, à la frontière avec le Rwanda, la guerre dure depuis plus de vingt ans. En jeu : le contrôle des mines de matériaux rares comme le coltan. C'est dans ce contexte particulier qu'est né, en 2012, le mouvement non violent *Lucha* d'abord autour de la question du manque d'eau dans Goma, la capitale de la province du



Nord-Kivu. Comment peut-on manquer d'eau dans une ville qui se trouve au bord d'un lac de 27 000 km² ? La question de l'eau va pointer les dysfonctionnements démocratiques locaux et nationaux et lorsque *Lucha* va organiser une rencontre avec d'autres mouvements citoyens du Burkina et du Sénégal, la répression sera violente. Mais puisque la guerre ne résout rien,

la non-violence pourrait-elle être une solution ? La BD raconte la démarche courageuse de ces militants et militantes qui, bien que réprimés, vont faire tache d'huile dans tout le pays. Une belle leçon de courage. **MB**

♦ Éd. La Boîte à Bulles / Amnesty international, 2021, 104 p., 14 €

› Texte : **Émilie Perault**

Docteure en Sciences, Technologies et Sociétés (CSI - Mines ParisTech - PSL). Depuis 2013, elle s'intéresse aux innovations dans l'habitat coopératif et à la participation citoyenne.

Les coopératives d'habitantes et la gentrification

Les coopératives d'habitantes, malgré leur sortie de la spéculation immobilière, participent-elles à la gentrification des quartiers populaires où elles s'implantent en favorisant l'entre-soi ? Le regard d'Émilie Perault, autrice d'une thèse sur les liens des habitats coopératifs avec leurs milieux, autour des enjeux de la "mixité sociale" dans la région Rhône-Alpes-Auvergne.

Depuis les années 2000, le territoire français se voit réinvesti par l'habitat participatif. Des projets immobiliers où les habitantes se rassemblent pour concevoir, construire et gérer collectivement un immeuble ou un groupe de maisons, y partager des services et des espaces (salle commune, buanderie, bureau, etc.). À travers ces opérations, les collectifs cherchent à développer

une forme d'habitat basé sur le partage pour habiter plus écologiquement, améliorer l'accès au logement et les conditions de vie des habitantes (en luttant notamment contre l'isolement et l'individualisme).

On distingue trois grandes tendances : les projets basés sur la propriété individuelle, les projets coopératifs basés sur la propriété

collective, et plus rarement, ceux sur la propriété publique et le logement social.

Les habitats participatifs gentrifient-ils leurs milieux de vie ?

Depuis vingt ans, ces expériences — même si encore parcellaires — se multiplient. Si les collectivités ont plutôt bien accueilli ce modèle d'habitat et tentent de s'y engager malgré la complexité de sa mise en place, l'habitat participatif n'échappe pas à la critique, notamment à l'accusation de gentrification.

La gentrification est un phénomène de transformation des milieux de vie populaires en milieux attractifs. Elle renvoie à la façon dont l'installation des classes moyennes dans un quartier (ou un village) contribue progressivement à augmenter les prix du parc immobilier et à faire disparaître les classes populaires ainsi que la "culture de quartier" que ces dernières ont forgée en investissant. Le reproche est parfois fait à l'habitat participatif que malgré l'attachement des collectifs d'habitantes aux valeurs du commun (partage, accessibilité, mixité, développement durable, etc.), ces opérations restent fondées sur la propriété privée et l'entre-soi. Ce faisant, elles confortent les logiques spéculatives dans les

Christine Chaudagne



Le Cairn - Groupe du 4 mars, à Lyon.

quartiers et produisent des sortes de clubs d'entraide et de services réservés aux classes moyennes.

Cette critique est importante car elle insiste sur l'idée qu'habiter est un acte puissant capable de transformer les milieux de vie : depuis la maisonnée, il est possible de penser une multitude de choses telles que l'énergie, la consommation, l'espace, le travail, les relations au voisinage, etc.

Toutefois, elle pose deux problèmes : elle a tendance à réduire un phénomène complexe à la seule responsabilité des habitant·es (que dire par exemple des politiques d'aménagement ou de l'implantation des commerces ?) et à occulter tout un aspect de l'habitat participatif que nous avons évoqué : la potentialité de la lutte contre la gentrification grâce à certains montages juridiques.

La coopérative et la logique de non-spéculation immobilière

La coopérative d'habitant·es est un modèle d'habitation imaginé au 19^e siècle par le mouvement ouvrier, dont l'originalité repose sur le fait de proposer une troisième voie d'accès au logement entre la location et la propriété privée.

Contrairement aux projets fondés sur la propriété privée qui n'échappent pas à la spéculation immobilière, les collectifs montés en coopérative, tels que ceux soutenus par l'association *Habicoop*, promeuvent un autre rapport à l'habitat, basé sur le partage de la propriété et le droit d'usage. Par exemple à *Chamarel* (Vaulx-en-Velin, Rhône), les habitant·es sont aussi bien locataires de leur logement que propriétaires de parts sociales dans la SAS coopérative. Mais c'est à cette dernière que revient la propriété de l'immeuble. Par ce biais, les habitant·es n'ont pas de droit exclusif sur leur logement. C'est-à-dire qu'ils et elles ne peuvent pas spéculer sur leur logement en le louant ou le revendant, ni le transmettre à leurs héritiers.

Les collectifs d'habitant·es qui choisissent de se monter en coopérative ont la volonté de faire du logement un lieu de vie épanouissant et de le garder accessible à tou·tes, peu importe le niveau de revenu. Autrement dit, en sortant le logement de la catégorie de bien marchand et en gelant la spéculation immobilière, le modèle coopératif se donne une mission d'intérêt général :

il cherche à établir et à rendre pérenne une mixité sociale dans l'habitat.

Le problème de l'entre-soi

Les initiatives actuelles montrent toutefois que les groupes d'habitant·es montés en coopérative font face à un problème majeur : ces projets ont tendance à attirer les classes moyennes et à fabriquer des groupes homogènes, mettant à mal l'objectif de mixité sociale. Cette difficulté tient à deux facteurs principaux :

Premièrement, ce modèle constitue la seule possibilité d'accès au logement pour les classes moyennes (qui n'ont ni accès au logement social ni

doivent contribuer du même apport que le foyer sortant et pouvoir payer la même redevance mensuelle (comprenant le remboursement du prêt et les charges de l'immeuble) (1). Lorsque les collectifs ne trouvent pas de remplaçant·e, l'équilibre financier de la coopérative est menacé, et ils ont tendance à recourir à la cooptation. Dès lors, les groupes deviennent homogènes, avec des niveaux de revenus et des valeurs de vie très proches, et ils sont accusés de "boboisier les quartiers".

Éviter la cooptation

Ces opérations fonctionnent beaucoup sur la base des réussites et des



Chamarel en chantier en mars 2017 à Vaulx-en-Velin.

à la propriété privée) et ce faisant, ces dernières sont surreprésentées dans ces opérations, y compris lorsque les collectifs refusent de sélectionner les foyers entrants (cooptation).

Deuxièmement, ces opérations sont financées sur la base de la mutualisation des ressources. C'est-à-dire que pour obtenir un prêt bancaire, chaque foyer contribue d'un apport de capital selon ses possibilités financières. Les projets étant complexes et longs à aboutir, les collectifs sont sujets au mouvement. Pour tenir la finance de la coopérative le temps de rembourser le prêt (40 ans voire 60 ans), il faut remplacer les membres qui quittent le projet par des personnes dotées des mêmes capacités financières. Dit autrement, non seulement les collectifs doivent trouver des remplaçant·es qui partagent les valeurs du projet (par ex. la non-spéculation) — ce qui est très important pour assurer son bon fonctionnement et la cohésion de groupe —, mais en plus, ces personnes

ratés des groupes précédents, ce qui rend les collectifs d'habitant·es très créatifs. Ainsi la coopérative du *Groupe du 4 mars* (*Le Cairn*, Lyon) a inventé un dispositif de remplacement des habitant·es (le "Cercle 2") qui permet de ne pas sélectionner les foyers entrants, mais en leur inculquant la culture du groupe (par ex. convier les habitant·es potentielles à participer à certains moments collectifs avant qu'ils ou elles habitent la coopérative, leur transmettre les règles de fonctionnement, etc.). Un dispositif qui se diffuse dans les groupes d'habitant·es et permet d'éviter le recours à la cooptation.

Toutefois, cette trouvaille ne résout qu'une partie du problème : les valeurs coopératives restent un prérequis pour

1. Notons toutefois que ces apports sont généralement d'un niveau bien inférieur à ceux nécessaires à l'achat d'un logement. Ils peuvent être dans certains cas d'une poignée de milliers (voire de quelques centaines !) d'euros. De même pour les redevances qui sont inférieures à celles indexées au prix du marché immobilier.

assurer la concrétisation du projet et la bonne santé du groupe et la mixité du voisinage reste partielle.

Des formules pour favoriser la mixité sociale

Comment donc assurer la mixité sociale dans les coopératives afin d'éviter l'entre-soi ? À vrai dire, la solution a déjà été trouvée par des collectifs d'habitant-es. Il s'agit du partenariat public, dont la première réalisation revient au *Village Vertical* de Villeurbanne (Rhône).

Étant donné que les coopératives cherchent à établir une accessibilité et une mixité durable, les bailleurs sociaux s'y sont intéressés pour expérimenter une nouvelle politique de

mixité des territoires (et éviter notamment de parquer les populations précaires). Réciproquement, leur présence permet aux coopératives d'élargir leur mixité. C'est ce que constate le *Groupe du 4 mars* à Lyon. Cela de deux façons. Premièrement, le partenariat avec *Alliade* leur a permis de débloquer des prêts sociaux et d'intégrer au sein de la coopérative deux foyers très précaires qui ne pouvaient pas constituer d'apport financier. Deuxièmement, la création de onze logements sociaux (en plus des treize logements coopératifs) ramène dans l'immeuble des foyers très modestes qui ne partagent pas la culture du groupe et qui n'ont jamais fait l'expérience du projet.

La coopérative d'habitant-es : un outil en cours d'exploration

Le partenariat public permet de limiter les effets d'entre-soi dans les coopératives, mais il convient de signaler qu'il est contraignant (par ex. montage complexe, exigences des partenaires) et que la mixité trouvée n'est pas totale. D'abord, parce que les collectifs ne peuvent pas inclure tout le monde à eux seuls. Ensuite, parce que les prêts sociaux étant indexés à la fiscalité des habitant-es, ils ne permettent pas d'inclure les sans-papiers. Aussi, le fait que les locataires sociaux arrivent après la phase de conception pose aux coopératrices le challenge de faire vivre cette mixité dans la cohabitation. Soit un challenge que certains collectifs n'ont pas su relever une fois installés et qui met au travail ceux qui les succèdent (2). Enfin, le partenariat public suppose de s'insérer dans des logiques de développement territoriales, soit un moment où les conceptions de la participation et de la mixité sociale portées par les collectifs d'habitants peuvent se heurter à celles des acteurs publics, voire à celles des habitant-es du quartier.

Ainsi, s'il convient de ne pas accuser trop vite l'habitat participatif de gentrifier les milieux de vie, il faut aussi garder à l'esprit que la coopérative reste un outil en cours d'exploration qui n'est pas parfait, mais qui tend, comme le montrent les initiatives en cours, à se perfectionner au fil des expériences. ♦

2. Par exemple, pour favoriser la mixité au sein du voisinage et éviter les ségrégations spatiales rencontrées par un projet antérieur, le Groupe du 4 mars a tenu à mélanger les logements coopératifs et les logements sociaux au sein de l'immeuble.

➔ Pour aller plus loin

- ♦ *Habicoop*, 10 bis Rue Jangot, 69007 Lyon, <https://habicoop-aura.fr>
- ♦ Anaïs Collet, *Rester bourgeois : les quartiers populaires, nouveaux chantiers de la distinction*, éd. La Découverte, 2015
- ♦ Thèse d'Émilie Perault, *Habiter ensemble les milieux* (2020). Pour la contacter : emilie.perault@gmail.com
- ♦ "À Chamarel, vieillir ensemble, c'est politique !", *Silence* n°472, novembre 2018
- ♦ "Le Village Vertical : précurseur des coopératives d'habitat en France", *Silence* n°492, octobre 2020
- ♦ "Quartier Vauban, toujours un exemple ?", *Silence* n°416, octobre 2013



Façade du Village Vertical à Villeurbanne.

Primevère

36^e salon-rencontres de l'alter-écologie



et maintenant ?

450 exposants
dont 100 associations
50 conférences
15 espaces d'animation

25 - 26 - 27

février 2022

Lyon / Eurexpo



salonprimevere.org

COURRIER

CO₂ et salles de classe

Je lis toujours *Silence* avec le plus grand intérêt, de la première à la dernière ligne. Et dans le n° 502 p. 21, j'ai constaté une erreur d'interprétation à la fin de l'article "De l'influence du CO₂ sur les virus et réciproquement".

Effectivement une augmentation de la concentration en CO₂ peut induire des difficultés intellectuelles à se concentrer. Mais, s'il est conseillé d'aérer les classes, ce n'est pas du fait que l'augmentation du taux de CO₂ puisse accroître le risque de tomber malade.

En Allemagne ils ont compris qu'à l'école dans une classe fermée, la contagion pouvait venir de l'augmentation en aérosols et donc en charge virale. Comme cette concentration est fortement corrélée à la concentration en CO₂, ils ont tout de suite équipé les classes d'un analyseur de CO₂. Un élève en a la charge, et dès que la concentration en CO₂ atteint 800 ppm (soit le double de la concentration normale), les fenêtres sont ouvertes 3 minutes (environ toutes les 20 minutes). Cette mesure vient utilement compléter toutes les autres mesures (distanciation, lavage des mains...).

En France, il semble que le ministère de l'Éducation nationale découvre bien tardivement cet aspect des choses (tout comme, en mars 2020, l'utilité de porter un masque). Il faut dire que tous ces analyseurs de CO₂ nécessitent un budget supplémentaire...

Pascal Hugo
Indre-et-Loire

Pourquoi je démissionne de l'hôpital public

Bonjour, voici la lettre expliquant ma démission de l'hôpital public où j'exerçais depuis plus de 20 ans en tant que praticien hospitalier, gynécologue-obstétricien :

"Parce que je dénonce le 'pass sanitaire' qui légalise un véritable apartheid sanitaire et sociétal, parce que je dénonce l'intolérance d'un gouvernement vis-à-vis de citoyens qui refusent une 'normalisation vaccinale', parce que je dénonce la stigmatisation, au plus haut sommet de l'État, de personnes dont, il y a à peine plus d'un an, on louait le courage et l'abnégation pour leur implication auprès de malades du coronavirus B19, parce que je dénonce une propagande gouvernementale et médiatique qui culpabilise sans aucune preuve scientifique digne de ce nom, des personnes qui veulent être pleinement responsables de leur santé, parce que je dénonce la violation flagrante par le gouvernement et les administrations sous tutelle des textes élémentaires défendant les droits humains (Déclaration universelle des droits de l'homme, Convention européenne des droits de l'homme, Pacte international relatif aux droits civils et politiques, etc.), parce que je n'accepte pas l'ingérence de l'État et du gouvernement dans la liberté de prescription médicale et son intrusion dans la relation confidentielle médecin-patient, parce que je n'accepte pas que les hôpitaux et centres de soins soient interdits à ceux qui ne peuvent justifier de leur statut par rapport à une maladie responsable de la mort de moins de 5 à 6 % des morts quotidiennes, parce que je n'accepte pas qu'après s'être préoccupé du 'renoncement aux soins' (par les malades) il y a encore un an, on institue maintenant le 'refus de soin' (par les établissements de soin et certains soignants), parce que la devise française 'liberté, égalité, fraternité' dont on pouvait déjà trouver maints exemples de violation, ne veut décidément plus rien dire, parce que les textes fondateurs de la déontologie médicale (serment d'Hippocrate, Serment du médecin de la déclaration de Genève, déclaration d'Helsinki de l'AMM, etc.) me semblent véritablement oubliés pour ne pas dire écartés de toute considération, j'ai décidé de démissionner de mon poste de praticien hospitalier et de l'hôpital public."

Jean-Luc Lebrun, gynécologue-obstétricien au C. H. Blois
Loir-et-Cher

Débats autour des énergies renouvelables

Dans la brève "La bio gagne du terrain" (*Silence* n° 503, p. 22), ce petit encadré mériterait sans doute un approfondissement. Pour le Gers, qui semble avoir, avec l'Yonne, le plus de surface "en conversion", il faudrait peut-être faire le distinguo entre "bio local", petite structure, transformation, vente directe, unité de travail sur la ferme, et "bio industriel". Si je ne me trompe, le Gers est majoritairement un département de grosses structures tenues par de gros agriculteurs et/ou sociétés, pratiquant une agriculture industrielle, et je crains que cet engouement pour le bio cache encore une chasse à la prime agricole. En sachant aussi que les primes directes au bio diminuent, ou disparaissent. J'aurais aimé avoir un article plus détaillé pour pouvoir adhérer à votre enthousiasme. Si je me trompe, mes excuses pour les agriculteurs bios que mes propos auraient blessés.

Une deuxième remarque p. 23 et 24 (et dans les deux numéros précédents aussi), sur les énergies : j'y trouve des informations dont la formulation peut être tendancieuse sur ce qu'a voulu dire l'auteur.

Sur le droit de veto des communes sur les éoliennes, proposé par les sénateurs, une avancée ou pas ?

Toujours plus d'éoliennes, ou des éoliennes plus performantes, des éoliennes flottantes ? Une avancée ou pas ? À développer plus clairement à mon avis.

On peut peut-être se réjouir qu'aux États-Unis, le producteur d'électricité *Exelon* décide de fermer des réacteurs nucléaires dont le coût n'est plus compétitif face au gaz et aux énergies

renouvelables, et se féliciter que les renouvelables y dépassent le nucléaire. Mais on sait que ces énergies, gaz et renouvelables, sont compétitives parce qu'elles touchent un maximum de subventions, officielles ou déguisées, et qu'elles n'ont plus le vent en poupe si le prix du pétrole vient à baisser. 2 milliards d'aide à l'éolien en 2020 (voir "Comment l'éolien industriel dilapide les finances publiques", sur s4s.archive-host.com), combien pour le photovoltaïque ? On sait, je vous l'accorde, que nombreux sont les "antiéoliens" qui sont, sans toujours le dire, "pronucléaire".

Pour l'instant, face à l'impact collatéral de ces énergies sur l'environnement et sur l'organisation sociale des sociétés humaines où s'implantent ces projets, face à l'extractivisme des matériaux nécessaires à leur réalisation, faut-il mettre du solaire "obligatoire" sur les toits, comme au Japon ? À quand un vrai débat ?

Mais y a-t-il une vraie différence entre la logique commerciale des multinationales de l'énergie, et la logique économique des collectivités locales, tenues par l'État (actionnaire d'*Engie* à 25 %), qui facture aux consommateurs un tarif préférentiel accordé à ces multinationales, et qui baisse les dotations budgétaires des communes qui s'adressent maintenant aux privés pour financer leur budget ? Dans notre région, on assiste à une location des forêts communales pour y installer des projets photovoltaïques industriels, après la tentative avortée d'y installer des éoliennes. Il s'agit d'une privatisation d'un bien public, avec destruction des forêts qui y sont installées, et l'accord de l'ONF qui les gère, sans débat

public. Un collectif local, auquel je participe, s'oppose à ces projets qui ne sont rien d'autre que du "greenwashing" de multinationales qui se découvrent soudainement philanthropes, et auxquelles l'État donne sa bénédiction.

Pourquoi pas un numéro qui regrouperait une information sur les luttes qui tentent de démystifier les "énergies renouvelables", "vertes", et la soi-disant "transition énergétique" menée au nom de la lutte contre le changement climatique ? Au lieu de saupoudrer une information souvent trop superficielle, même si elle reste intéressante et nécessaire. *Silence* doit relever le défi de mener un vrai débat contradictoire sur ces sujets qui fâchent. Merci pour votre journal.

Jacques Bergerand
Alpes-de-Haute-Provence

Ver de terre et compagnie

À propos de l'article "Ver de terre et Cie" (*Silence* n° 503 p. 38), je viens juste de découvrir le passionnant livre de Christophe Gatineau *Éloge du ver de terre*. Je regrette de ne pas l'avoir lu avant ; il apporte tellement d'informations en s'appuyant sur des travaux scientifiques (Marcel B. Bouche). Sous une écriture humoristique, c'est du sérieux. Christophe Gatineau revendique le titre d'espèce protégée pour le ver de terre, le droit à l'existence qui est menacée.

Jean-Marc Siffre
Seine-et-Marne

Nous avons également reçu...

Essais

■ **Une agriculture du vivant**, sous la direction de Camille Atlani et Luis Barraud, éd. *Libre & solidaire*, 2020, 310 p., 28 €. L'agriculture revient à la bio, la biodiversité, la permaculture, l'agroforesterie et maintenant l'agriculture du vivant. En s'aidant des arbres et en ne laissant jamais les sols nus, il est possible de produire à haut rendement tout en respectant au mieux la nature. Témoignages et articles plus théoriques.

■ **Sur la piste animale**, Baptiste Morizot, préface de V. Despret, éd. *Babel*, 2021, 208 p., 7,50 €. "Pister" est une manière très sûre d'apprendre à connaître un être : de la panthère des neiges du Kirghizistan aux lombrics de nos composts d'appartement. La question posée à nous (animaux humains) est : "Comment faire monde avec eux ?" La réflexion est menée à l'aide d'une écriture élégante et parfois sophistiquée.

■ **Décroissance, Fake or not ?**, Vincent Liegey, éd. *Tana*, 2021, 110 p., 13,90 €. Cet ouvrage présente une suite de fiches non détachables à l'usage de conférenciers, professeurs, animateurs de débat. Sur chaque thème, des statistiques, des citations, des explications concises, des tableaux graphiques, des illustrations, des bilans chiffrés... On y répertorie ce qui croît (croissance verte comprise) : matières premières, produits transfor-

més, déchets, pollution, PIB (produit intérieur brut), et comment on pourrait décroître en ralentissant, en sélectionnant l'utile, en délocalisant.

■ **Ce matin la mer était calme**, journal d'un marin sauveteur, Antonin Richard, éd. *les étaques*, 2021, 195 p., 9 €. "À bord du *Sea-Watch 2*, tout le monde est bénévole, du capitaine au cuisinier. Nous nous retrouvons sur la nécessité d'agir et c'est avec un esprit militant que nous nous dirigeons vers le large de la Libye. Chacun a son rôle, ses tâches, mais l'entraide est de mise." La suite, sauvetages et affrontements, est moins idyllique.

■ **Petite enfance et plein air, potentialités en crèche et halte-garderie**, Valérie Roy, éd. *Chroniques sociales*, 2021, 127 p., 12,90 €. Qu'est ce que la pédagogie par la nature ? Quelles expériences de motricité les enfants font-ils ? Quelles expériences sociales vivent-ils ? Cet ouvrage rend compte d'observations concrètes réalisées dans la durée au sein d'une structure de la petite enfance. Il met à jour les potentialités offertes aux enfants : liberté, coopération, vécu émotionnel.

Roman

■ **Quelques nouvelles des enfants de Lorraine et de Bretagne, tome 1**, Frédéric Pussé, éd. *Bookelis*, 2021, 186 p., 13 €. Six nouvelles qui vous embarquent

au cœur de vies d'enfants ou d'adolescent-es confronté-es à l'interdiction du breton à l'école, à la violence de classe et à celle des adultes sur les enfants, etc. C'est écrit de façon touchante, voire naïve.

B. D.

■ **Accident majeur**, Jean-François Julliard, Alizée de Pin, éd. *du Faubourg*, 2021, 134 p., 20 €. Le barrage de Vaclans cède en amont de la centrale de Bugey. Un tsunami envahit la centrale et un réacteur explose. Le scénario pourrait être bon, mais on n'a malheureusement qu'un pâle aperçu des conséquences d'un accident nucléaire majeur.

■ **L'enfer est vide, tous les démons sont ici**, Marie Bardioux-Valente, Malo Kerfried, éd. *Glénat*, 2021, 128 p., 19,50 €. Présentation en BD du procès d'Adolf Eichmann en 1961, en Israël. Responsable des camps de la mort, réfugié en Argentine, il sera enlevé par les services secrets israéliens pour être jugé et condamné à mort. Débats sur l'obésité, la subordination, la conscience et la banalité du mal.

Jeunesse

■ **Dix idées reçues sur le climat**, Myriam Dahman, Charlotte-Fleur Cristofari, Maureen Poignonec, éd. *Glénat jeunesse*, 2021, 120 p., 15 €. Dès 9 ans. Ce que

veut dire 2° C de plus, les limites technologiques, le rôle des particuliers, de l'État et des entreprises. Tout irait bien si le livre ne faisait pas la promotion de la voiture et du chauffage électrique... alors que l'électricité dans le monde provient à 63 % des énergies fossiles et à 10 % du nucléaire qui émet pire que du CO2 !

■ **La guerre ce n'est pas pour moi !**, Éric Battut, éd. *Rue du Monde*, 2021, 36 p., 15 €. Dès 5 ans. Le jeune narrateur de cet album vit dans un village en Afrique noire. Un beau matin il est enrôlé de force dans une armée. Le voilà enfant-soldat... puis réfugié. Une fois revenu dans son village, comment inventer un autre avenir ?

■ **Je balayerai la Terre**, Susie Morgens-tern, Chen Jiang Hong, éd. *Saltimbanque*, 2021, 40 p., 16,50 €. Dès 5 ans. Un album illustré grand format qui appelle, avec un texte poétique et rimé, à respecter la planète par des gestes concrets.

Les livres présentés ici ne sont pas vendus par *Silence*. Vous pouvez les trouver ou les commander dans n'importe quelle librairie.

Préférez quand c'est possible, les librairies indépendantes.

Essais

Oser s'impliquer pour transformer la démocratie

Christian Proust

L'auteur part en 2018 pour un tour de France des mairies pendant 2 ans et découvre les 14 listes citoyennes se préparant aux municipales de 2020. Il revient avec un ouvrage pratique qui retrace leurs parcours et analyse les dynamiques de mobilisations citoyennes avant les élections. Il explore ensuite les initiatives de 5 listes gagnantes : organisation de débat public pour questionner le déploiement de la 5G à Poitiers, construction d'une maison des citoyen·nes à Annecy, etc. Après 54 étapes, Christian Proust nous livre des fiches-conseils inspirées des pratiques politiques des communes visitées. Mode de décision au consensus, débat mouvant, élection sans candidat·e, etc. De quoi redonner du souffle à la démocratie participative. MP

Éd. Rue de l'échiquier, 2021, 300 p., 25 €



Déconstruisons les idées reçues sur le réchauffement climatique

Pauline Roy, Marion Jouffroy

Ce livre extrêmement documenté (qui se décline en dix-sept idées reçues) oppose des arguments imparables à celles et ceux qui douteraient encore de la réalité du réchauffement climatique et de ses causes. Tous les aspects du sujet sont analysés de manière approfondie, nombreux chiffres à l'appui. À la fin de l'ouvrage, Pauline Roy nous donne des pistes pour calculer notre empreinte carbone et un glossaire explique les termes ardues pour les néophytes, ainsi que les abréviations. Les petits croquis de Marion Jouffroy sont pleins d'humour. Ce livre est à mettre entre les mains des climatocéphales... et des autres. CC

Éd. Le Belvédère, 2021, 182 p., 17 €

Pour savoir où trouver le livre, rendez-vous sur <https://idees-recues-climat.ouvaton.org>



Le salaire de la Terre

Tony Seven

Nous sommes en octobre 2088, à New York. Nikita découvre une cité sinistrée par le changement climatique et la montée des eaux. La ville évite de peu l'effondrement grâce à un système économique révolutionnaire. À partir de cet exemple, Tony Seven pose les fondements de sa théorie de valorisation des biens et des services en imaginant deux monnaies. Marquant la fin du modèle de croissance, il vise à préserver les ressources disponibles et réinscrit l'humanité dans les limites de la Terre. La première monnaie, le *hard* valorise les besoins humains vitaux pesant sur les écosystèmes. Et le *soft* réhabilite les échanges qui n'influent pas sur l'environnement. L'auteur dessine les contours d'une société nouvelle qui préfère mutualiser les biens communs et réhabilite le travail intellectuel plutôt qu'une accumulation sans limites. MP

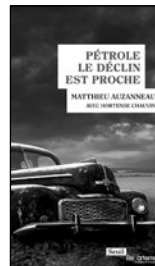
Éd. Sydney Laurent, 2021, 188 p., 17,90 €



Pétrole : le déclin est proche

Hortense Chauvin, Matthieu Auzanneau

En 2008, nous avons franchi le pic de production du pétrole conventionnel. Mais le début du déclin ayant été masqué par le recours à des pétroles non conventionnels (sables bitumineux, gaz de schistes), le monde politique et médiatique a tourné les yeux ailleurs. Pourtant, le répit va être de courte durée car toutes les études montrent que les apports non conventionnels ne pourront plus se substituer au manque de pétrole conventionnel dès cette décennie. Il va falloir consommer moins de pétrole, nous n'avons pas le choix. La démonstration, bien documentée, est faite dans ce livre. Et le problème, c'est qu'avec moins de pétrole, on aura sans doute moins de tout, car du pétrole il en faut pour fabriquer et transporter tous les objets. Que peut être alors une "croissance verte" ? Quel lien faire avec la crise



climatique ? Les auteur·es posent de multiples bonnes questions, même si les pistes de solutions ne sont pas très claires. Dénî de la décroissance ? MB

Éd. Le Seuil / Reporterre, 2021, 160 p., 12 €

Pourquoi pas le vélo

Stein van Oosteren

Porte-parole du collectif *Vélo Île-de-France*, l'auteur, d'origine néerlandaise, montre comment les Pays-Bas ont su faire leur vélorution dans les années 1970 et comment il pourrait en être de même en France avec l'accélération actuelle de l'usage de la bicyclette. Photos à l'appui, il montre le réseau cyclable actuel en France et ce que l'on peut en faire avec des exemples aux Pays-Bas. Il explique qu'il y a encore peu de vélos en France car aujourd'hui c'est comme traverser un fleuve sans pont : il faut mettre en place des réseaux cyclables pour atteindre un niveau de sécurité qui permette aux familles de se déplacer sans crainte... À largeur égale, une piste cyclable laisse passer 7 fois plus de monde qu'une voie ouverte aux voitures, ce qui n'empêche pas comme à Amsterdam de connaître bientôt les embouteillages à vélo. Un livre à faire lire à nos élu·es encore bien trop timides sur la question. MB

Éd. Écosociété, 2021, 200 p., 16 €

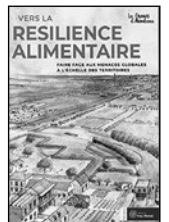


Résilience alimentaire

Les Greniers d'abondance

Le changement climatique, l'affaiblissement de la biodiversité et l'épuisement des ressources nécessitent de modifier profondément notre mode de production alimentaire. Pour assurer notre future "sécurité alimentaire", il faut donc revoir certaines pratiques. Les auteurs proposent des pistes : augmenter la population agricole, préserver les surfaces cultivables, favoriser l'autonomie technique et énergétique, diversifier les variétés cultivées, économiser l'eau, généraliser l'agroécologie, développer des outils locaux de stockage et de transformation, relocaliser la distribution alimentaire, manger plus végétal, recycler massivement les nutriments. Pour chaque sujet, des données chiffrées précises, les problèmes qui se posent, les objectifs à atteindre, les pistes de solution et la présentation d'ouvrages disponibles. Un excellent travail de prospective, facile à lire. MB

Éd. Yves Michel, 2021, 180 p., 20 €



L'allocation universelle d'existence

Guy Valette

Ce livre aborde la question du pourquoi, mais aussi des sources de financement possibles de ce revenu universel mises en regard des différentes mesures de protection sociale existantes. À la question du pourquoi, il renvoie à la déclaration universelle des droits "concrets" de l'homme de 1948. Un état des lieux détaillé nous conduit au plus près de la mécanique de distribution. Suit un bilan pour les salarié·es, les retraité·es, l'assurance maladie, l'entreprise... L'auteur (co-fondateur du *Mouvement français pour un revenu de base*) précise : "cette allocation n'a pas vocation à remettre directement en cause l'ordre capitaliste", mais, du moins l'espère-t-il, elle protégera les individus des excès de ce système mortifère. MD

Préface G. Mathelier, éd. Utopia, 2021, 224 p., 7,99 €



Je suis une ville

Made (Madeleine Nutchey)

Petits et grands moments choisis d'une ville : "Moi, Grenoble". Ce petit livre plein d'humour et de fantaisie, écolo (papier recyclé, encre non toxique) "nous instruit en nous distrayant" comme disait Bobby Lapointe. L'autrice qui se présente comme simple citoyenne — active quand même dans les manifs depuis 1975, et directrice de publication de la revue *Silence* dans les années 2000 ! — se fait conteuse, historienne, témoin, journaliste, relai d'alertes. Un régal ! MD

Éd. Libre livre, 2021, 8 impasse des cèdres, 26400 Crest, 12 €, port compris.



Le roman du mois

Paresse pour tous

Hadrien Klent



Et si demain un-e candidat-e aux élections présidentielles parlait des vrais choix de société ? Émilien Long, prix Nobel d'économie, fait un tabac avec son livre *Le droit à la paresse au XXI^e siècle*. Celui-ci montre que depuis la révolution industrielle nous sommes passés de 70 h à 35 h de travail salarié par semaine et qu'en distribuant mieux les gains de productivité, on devrait aujourd'hui

ne plus travailler (au sens d'emploi salarié) que 3 h par jour. Ce succès fait que ses ami-es lui demandent de se présenter aux élections de 2022. Au départ, il est ignoré des médias classiques, mais peu à peu, il grimpe dans les sondages, car il sait très bien montrer combien on peut résoudre de nombreuses questions sociales et écologiques en travaillant moins pour le système productiviste et ayant à côté des activités conviviales. Au "travailler plus pour gagner plus" cher à Macron et Sarkozy, il oppose le "travailler moins pour préserver les humains et la planète". La décroissance présentée par son côté économique. Alternant histoire de la campagne électorale, histoires humaines et extrait du livre fictif du candidat, Hadrien Klent montre la centralité de la question : la transition écologique, le revenu universel, le droit au logement, tout cela est lié à notre manière de travailler et d'enrichir ou non les actionnaires. On retrouve dans ses lignes, de très nombreux thèmes abordés par *Silence*, et l'ambiance de campagne électorale est bien présentée. MB

Éd. Tripode, 2021, 360 p., 19 €

Le monde de la 5G

La démocratie en péril

Denis Bourgeois

La 5G bouleverse dangereusement l'environnement terrestre et spatial, posant des problèmes sociaux majeurs sur fond de transhumanisme. Elle fait un pas important vers une société de surveillance généralisée à l'aide de l'intelligence artificielle (exploitation des Big Data). Très sérieusement documenté, ce livre démontre que nous sommes à un moment de bascule tant dans les technologies que dans la gouvernance de nos pays et il pointe les collusion existantes entre monde scientifique, industriels, autorités politiques et médias. Réalité ou métaphore, il nous raconte l'expérience faite sur la grenouille : précipitée dans l'eau bouillante, elle a le réflexe de sauter immédiatement hors du récipient. Plongée dans une eau tiède qui chauffe progressivement, elle finira pas se laisser cuire. MD

Préface de l'association Robin des toits, éd. Yves Michel, 2021, 255 p., 10 €



Noir et Vert

Anarchie et écologie, une histoire croisée

Philippe Pelletier

Une même aspiration à une société plus proche de la nature, respectant les êtres vivants, la biodiversité et les paysages laisse augurer d'un rapprochement naturel entre anarchie et écologie. Pourtant les choses ne sont pas aussi



simples... La question du politique les divise, en particulier l'intégration écologiste dans l'appareil d'État et l'orientation vers un capitalisme vert. La référence à la science est également un des points d'achoppement. "La science nous donne raison" dit le secrétaire national de EELV. "La science existe par les scientifiques" objecte l'auteur et ceux-ci ne sont pas d'accord sur de nombreux points : climat, pétrole, nucléaire... Il nous livre d'utiles rappels sur l'évolution de ces courants de pensée et espère que la résurgence récente de la mésologie (science des milieux, évoquée en 1905 par Élisée Reclus) pourrait relancer un débat productif. MD

Éd. Le cavalier bleu, 2020, 205 p., 20 €

Oublier Fukushima

Arkadi Filine

Cette nouvelle édition revue et augmentée analyse 10 ans de gestion sociale du Japon depuis la catastrophe que le gouvernement veut considérer comme dépassée et rayée des mémoires. La 1ère édition, sortie en 2012, rendait compte de l'accident. Quatre nouveaux chapitres ont été écrits depuis. Reparlons par exemple des cœurs des réacteurs.

On a d'abord soutenu qu'ils n'avaient pas fondu. 5 ans après, le mensonge a été éventé. Ils avaient fondu et s'étaient enfoncés. Aujourd'hui, l'exploitant (Tepco) déclare officiellement qu'il faudra 30 à 40 ans pour les récupérer. Pour signer ce livre, une autrice et deux auteurs ont emprunté son nom à Arkadi Filine, un des liquidateurs de Tchernobyl. L'ouvrage est remarquable, tant par ses investigations détaillées que par son écriture. En conclusion, "la véritable catastrophe nucléaire, ce n'est pas que tout s'arrête, mais que tout continue." MD

Éd. du bout de la ville, 2021, 373 p., 18 €



Bandes dessinées

Lettres des animaux à ceux

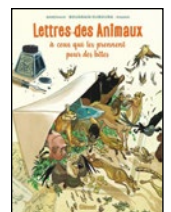
qui les prennent pour des bêtes

Frédéric Brémaux, Giovanni Rigano,

Allain Bougrain-Dubourg

De petites histoires où les animaux parlent pour raconter ce qu'ils doivent subir par la faute de l'homme : les tortues se plaignent de nos déchets plastique, les lévriers de la tradition espagnole qui veut que l'on pend le dernier arrivé d'une course, le tigre des pratiques du cirque, le lapin des expériences de laboratoire, le requin de la chasse à ses ailerons, l'ortolan et le gorille du braconnage, le cochon et le poussin de l'élevage industriel, le taureau de la corrida, le cheval de la maltraitance, la souris de la vivisection, le loup des chasseurs, les animaux du sol des engrais chimiques. Seul le vautour nous remercie pour sa réintroduction en France. Subtil plaider en faveur de la prise en compte des animaux comme êtres de droits. FV

Éd. Glénat, 2021, 96 p., 17 €



Comment devient-on raciste ?

Comprendre la mécanique de la haine pour mieux s'en préserver

Ismaël Méziane, Carole Reynaud-Paligot et

Évelyne Heyer

Ismaël Méziane, dessinateur talentueux, se met en scène, alternant des scènes de la vie quotidienne et des rencontres avec les deux autrices qui, elles, sont chercheuses, la première en histoire, la seconde en anthropologie. Belle mise en scène qui permet d'alterner la pratique et l'analyse théorique et qui montre que le racisme est une construction et qu'il repose sur une volonté de domination avec trois étapes : la catégorisation, la hiérarchisation et l'essentialisation (trois étapes que l'on retrouve dans les autres formes de domination : sexisme, homophobie, spécisme...). Une belle démonstration qui devrait faire réfléchir certain-es. MB

Éd. Casterman, 2021, 72 p., 16 €



Suites algériennes

Jacques Ferrandez

L'auteur a déjà publié de très nombreux livres racontant l'histoire coloniale de l'Algérie, à travers celle de sa famille. Il s'intéresse maintenant à la période contemporaine pour essayer de comprendre ce qui a amené à la révolte populaire de 2019-2020 qui demande la démission des militaires au pouvoir. Pour cela, il suit des personnages : une femme qui résiste à la montée de l'islamisme, un militaire proche du pouvoir aujourd'hui, un islamiste, un journaliste français. Autant de parcours qui, petite touche par petite touche, montrent comment le système révolutionnaire socialiste s'est transformé en dictature et l'impasse dans laquelle est aujourd'hui le pays. Le dessin est absolument extraordinaire et le scénario intimiste laisse encore dans l'ombre de quoi faire des suites à l'histoire. FV

Éd. Casterman, 2021, 144 p., 16 €



spécialement non violente : faire blocage aux convois qui apportent le matériel y compris en prenant les armes. L'occasion de rappeler que le "développement" n'est qu'au seul bénéfice des colonisateurs blancs et que le principal argument avancé, l'emploi, n'est qu'un moyen d'asservir encore plus les peuples premiers. Ce roman agréablement écrit permet de mieux comprendre les conflits actuels dans cette colonie française avec le point de vue des autochtones. FV

Éd. L'Harmattan, 2021, 160 p., 17 €

Green Man

David Klass

Si nous sommes nombreuses à avoir conscience du danger qui pèse sur la planète, nous sommes souvent désespérés par notre impuissance. Faut-il alors comme *Green Man*, se lancer dans des opérations de sabotage à fort impact médiatique ? Qui est le bon, qui est le méchant ? Est-ce *Green Man* qui publie des textes très écolos après chaque action ou Tom, l'agent du FBI qui le pourchasse pour stopper le nombre des victimes collatérales ? S'inspirant de l'histoire d'*Unabomber*, l'auteur imagine qu'un ingénieur qui a fait fortune se lance dans des attentats hautement technologiques. Le suspens tout au long du livre permet de mener de multiples débats autour des questions écologiques, sur le recours possible à la violence (pour les activistes), sur la question de l'obéissance (pour les policiers). Un roman écolo qui se dévore ! MB

Traduction Rémi Boiteux, éd. Les Arènes / Equinox, 2021, 440 p., 20 €



La mort est dans le pré

David de Thuin et James

Un cadavre est retrouvé dans un pré, en tenue de jogging. L'autopsie indique qu'il est mort d'avoir respiré des émanations des algues vertes qui polluent les plages bretonnes... sauf que la plage est à vingt kilomètres. Une petite énigme qui permet aux auteurs de dérouler gag sur gag, au rythme de 4 cases par page. On rigole bien sur fond de politique agricole polluante et de compromissions des autorités. FV

Éd. Delcourt, 2021, 104 p., 10 €



Les veuves électriques

Relom et Damien Geoffroy

À la suite d'un accident nucléaire ayant provoqué la mort de trois ouvriers, leurs veuves décident de partir en guerre contre l'énergie nucléaire. Mais comment mobiliser dans un village dont toute l'économie dépend des financements accordés par la centrale ? De situations absurdes en situations croquignolesques, les auteurs s'en donnent à cœur joie pour critiquer le nucléaire, les politiques et les médias qui cherchent à ridiculiser le mouvement antinucléaire. Une caricature pas si éloignée de la réalité quand on voit les moyens déployés pour briser la contestation actuelle autour du projet d'enfouissement des déchets nucléaires à Bure. FV

Éd. Delcourt, 2021, 64 p., 15,50 €



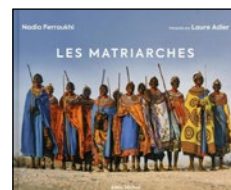
Beaux livres

Les matriarches

Nadia Ferroukhi

Existe-t-il des sociétés où les femmes dominent les hommes (et donc où l'on aurait vraiment des matriarches) ? Pas vraiment, mais par contre, il existe des groupes où les hommes ne sont pas dominants car ce sont les femmes qui sont propriétaires, qui donnent leurs noms aux enfants et qui transmettent le patrimoine à leurs filles. Des groupes où les hommes étant absents, les femmes sont au centre de la société (comme les femmes de pêcheurs sur les îles bretonnes). Nadia Ferroukhi a réalisé des reportages photographiques sur ces groupes de femmes qui ont un pouvoir bien différents du modèle dominant. Un livre qui fait réfléchir sur les autres mondes possibles, des mondes où l'on ne se prive pas de la moitié de l'intelligence d'un groupe. FV

Préface de Laure Adler, éd. Albin Michel, 2021, 180 p., 35 €



Musique

Le bal des causes

Duval MC

Duval MC, rappeur marseillais, nous propose un quatrième album qui reste, comme à l'accoutumée, marqué par ses divers engagements. Abordant tour à tour la question du sexisme, dont une charge à l'encontre du milieu du rap et des ses textes et vidéos misogynes, du droit d'asile ou encore, parmi d'autres, un éloge de la marche à pied, c'est sans concession que *Le Bal des Causes* débarque sur nos platines. Les arrangements musicaux sont aujourd'hui plus marqués drum'n'bass, plus dansants dirions-nous, plus entraînants et par là-même plus à même de nous voir scander les paroles engagées de l'artiste. Sur scène, Duval MC est accompagné d'un DJ et d'une trompettiste, l'ensemble apportant une chaleur musicale qui accompagne avec suavité les textes scandés par un rappeur qui porte haut le flambeau du rap conscient et engagé. JP

Autoproduction, 12 titres, 52 min, 2021, 10 €



Jeunes

L'urinoir magique

Anne-Gaëlle Morizur, Florence Bourges

Dès 4 ans. Milien aimerait pouvoir faire pipi dans un coin tranquille à l'abri des regards et des brimades. Il va rencontrer Léonie qui est partie à la recherche de l'urinoir magique qui exauce les vœux quand on lui fait pipi dessus. Dans ce récit joyeux, il est question de liberté face au harcèlement scolaire et aux assignation de genre, d'amitié fille-garçon... et de pipi bien sûr. GG

Éd. Goater, 2021, 48 p., 12 €



Romans

Wisi Bergi, la montagne sorcière

Olson Kwadjani

Une compagnie minière souhaite exploiter la Montagne d'Or en Guyane. L'auteur, guyanais, s'interroge sur la passivité des peuples Marrons et Amérindiens face à ce qui détruit leur environnement et leurs cultures. Il imagine ce que pourrait être une résistance... radicale et pas

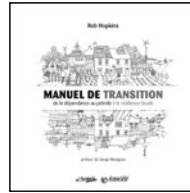




□ **Désobéissance civile ! - format 60x84cm - 7 €***
Face à des lois injustes, à des régimes oppressifs ou sourds aux exigences vitales des peuples, la résistance est légitime. De la marche du sel de Gandhi à la lutte des paysans du Larzac, des mouvements antipub et anti-OGM aux campagnes pour le climat d'ANV-COP 21, cette affiche donne également à voir de nombreuses actions moins connues, et la diversité des formes de la désobéissance civile. Autant de sources d'inspiration pour continuer à agir aujourd'hui !

□ **100 dates qui construisent nos luttes féministes aujourd'hui - format 60x84cm - 7 €***

Un joyeux panorama qui cherche à donner voix à la variété des approches du féminisme, avec un regard résolument subjectif. Loin d'un inventaire historique, ces dates ont été retenues parce qu'elles nous touchent ou nous inspirent. Chacun-e pourra compléter à sa guise en fonction de ses aspirations et sensibilités propres. Réalisée en collaboration avec plusieurs groupes et organisations féministes.



□ **Manuel de transition, 212 p. - 20 €****
Ce manuel est un peu la "bible de la transition". Rob Hopkins y raconte son parcours, d'abord dans la permaculture, et puis dans ce qui deviendra le concept de transition. Après plusieurs chapitres consacrés au pic pétrolier et à la crise climatique, l'ouvrage s'attache à comprendre la psychologie du changement et à exploiter la vision positive de l'évolution de la société.

□ **L'insolente. Dialogues avec Pinar Selek, 224 p. - 12 €*****
Pinar Selek est une femme aux mille vies. Écrivaine, sociologue, militante... Féministe, écologiste, antimilitariste... Oui, mais bien plus que cela ! Des rues d'Istanbul à son exil en France, ce livre retrace de manière vivante l'incroyable parcours de cette femme à l'énergie contagieuse. Pinar Selek a dénoncé tant le génocide des Arméniennes que la situation faite aux Kurdes et le service militaire, ce qui lui vaut la persécution sans limites de la justice turque. Un récit inspirant !



Frais de port affiches et livres :

* : 2 € de 1 à 3 ex., 4 € de 4 à 9 ex., offerts à partir de 10 ex.

** : 5 € de 1 à 2 ex., 9 € de 3 à 9 ex., offerts à partir de 10 ex.

*** : 3 € de 1 à 2 ex., 7 € de 3 à 9 ex., offerts à partir de 10 ex.

SILENCE, C'EST VOUS AUSSI...

Venez nous voir les 20 et 21 janvier !

Vous pouvez venir discuter avec nous lors des expéditions de la revue. Depuis la crise sanitaire du Covid-19, nous avons dû réinventer la manière de vous accueillir lors de cette mise sous pli, pour respecter les gestes barrières. Pour connaître les horaires exacts de l'expédition, et les modalités d'inscription, n'hésitez pas à proposer des articles au comité de rédaction, *Silence* est une revue participative ! Vous pouvez aussi proposer des informations destinées aux pages brèves jusqu'au mardi qui suit le comité de rédaction.

Pour passer une info...

Les prochaines réunions du comité de rédaction se tiendront à 9 h 30 les **mercredi 22 décembre** (pour le numéro de février), **26 janvier** (pour le numéro de mars), **23 février** (pour le numéro d'avril), etc. N'hésitez pas à proposer des articles au comité de rédaction, *Silence* est une revue participative ! Vous pouvez aussi proposer des informations destinées aux pages brèves jusqu'au mardi qui suit le comité de rédaction. Pour envoyer des annonces pour le numéro de février, vous avez jusqu'au 4 janvier ; puis jusqu'au 1er février pour le numéro de mars, etc. *N'oubliez pas d'indiquer des coordonnées, de préférence avec une adresse postale et pas de numéro de téléphone portable.*

Silence est une revue participative qui existe aussi grâce à vous. Vous pouvez être au choix (multiple) :

Réd'acteur : en écrivant des textes sur les alternatives que vous connaissez autour de chez vous ou que vous avez découvertes en chemin. Vous pouvez soit nous envoyer des informations dessus soit écrire un article avec quelques photos.

Stand'acteur : votre implication dans la visibilité et la diffusion de la revue est essentielle pour l'association. Tenir un stand y contribue ; alors si ça vous tente, à l'occasion d'un événement autour de chez vous (festival, salon, ciné-débat...), contactez l'équipe de *Silence*.

Relai local : il s'agit de représenter la revue localement et régulièrement, en tenant des stands, en organisant des débats ou des rencontres, en trouvant de nouveaux dépositaires ou abonné-es... en fonction de vos envies !

Don'acteur : *Silence* est une revue sans pub, sans subvention, et cela lui garantit sa liberté de ton. Pour conforter notre indépendance financière et éditoriale, vos soutiens sont les bienvenus. Il est à noter que l'association ne délivre pas de reçus fiscaux.

Plus d'infos sur : www.revuesilence.net

rubrique : Comment participer

Votre abonnement gratuit ?

Si vous trouvez cinq nouvelles abonné-es au tarif Découverte, votre abonnement vous est offert pour un an. Envoyez-nous leurs adresses (ainsi que la vôtre) et un chèque de 5 x 22 = 110 € (pour la France).

Rejoignez un relai local

• **Alsace - Strasbourg.** Georges Yoram Federmann, tél. : 03 88 25 12 30, federmanja@gmail.com

• **Allier.** Jean-Paul Pellet, jeanpaulpellet@orange.fr, tél. : 04 70 49 23 67 (soir).

• **Territoire de Belfort.** Étienne Mangin, etienne.mangin@laposte.net, tél. : 03 84 58 18 84

• **Bretagne.** Alexis Robert, La Guette en Beauvais, 35380 Paimpont, tél. : 02 99 07 87 83

• **Drôme.** Patricia et Michel Aubart, obarm@laposte.net, tél. : 06 84 51 26 30

• **Est-Puy-de-Dôme.** Jean-Marc Pineau, 63300 Thiers, pineau.jeanmarc@wanadoo.fr

• **Gard.** Antonanzas Pascal, 100 bis rue Victor Hugo, 30160 Besseges, mploiko36@gmail.com, tél. : 06 04 03 06 42

• **Gironde.** Groupe Silence 33, Tél. : 06 68 33 32 40, silence33@ouvaton.org

• **Haute-Vienne.** Brigitte Laugier, 25 rue du Petit Fort, 87300 Bellac, brig.bellac@gmail.com, tél. : 05 55 76 31 70

• **Hérault.** Valérie Cabanne, tél. : 06 72 61 33 07, cabvalerie@yahoo.fr ; Elisa Soursac, elisa@mailz.org, 4 impasse des Camélias, 34070 Montpellier, tél. : 09 79 10 81 85

• **Ile de France (Val de Marne, Hauts de Seine et Essonne).** Agenda Collaboratif de la Vallée de la Bièvre, alternatives.valdebievre@gmail.com, <https://agendavalleedelabievre.jimdofree.com/> Céline, tél. : 06 60 54 76 47

• **Loire-Atlantique.** Décroissance 44, tél. : 06 11 78 27 27, Emmanuel Savouret, contact@decroissance44.org

• **Lyon.** Ciné-club écocitoyen, cineclubsilence69@gmail.com, tél. : 09 54 18 33 94

• **Mayenne.** Ingrid de Rom, Les Petits Pins, 53480 Saint-Léger, tél. : 02 43 01 21 03

• **Moselle.** Yann Porte, association Motris, 49 boulevard d'Alsace, 57070 Metz, yann.porte@laposte.net, tél. : 06 52 92 63 66.

• **Nord-Isère.** Céline Bartette, tél. : 06 63 13 42 99, celine.bartette.adaliis@bbox.fr

• **Saône-et-Loire.** Annabelle à Chalon sur Saône, tél. : 03 85 93 57 54, silence71@orange.fr

• **Seine-et-Marne.** Association Bio vivre en Brie, Mairie, Avenue Daniel Simon, 77750 Saint-Cyr-sur-Morin, biovivreennbrie@gmail.com

NUMÉROS À L'UNITÉ

Numéros disponibles (4,80 € l'ex.)

- 472 Nous vieillirons ensemble !
- 473 La montagne : du calme !
- 474 Côte-d'Or et Yonne (*numéro régional*)
- 475 Retiens la nuit
- 476 Décroissance, où en est-on ?
- 477 Explorons les alternatives !
- 478 Quand l'écologie s'empare du droit
- 481 Les alternatives : oasis ou leviers ?
- 482 La planète victime de la mode
- 483 Notre-Dame-des-Landes : quel avenir ?

- 484 Vers des villes sans voitures
- 486 Le temps de la désobéissance civile
- 487 Dépasser les discours sur l'effondrement
- 488 Suisse romande (*numéro régional*)
- 489 Kraftwerk : une utopie réalisée ?
- 491 Jai Jagat : Les Gandhi de grand chemin
- 492 Sortir de l'apiculture intensive
- 493 Bières artisanales en effervescence
- 494 Une écologie Arc-en-ciel
- 496 Le biorégionalisme, le monde d'après ?
- 497 Fukushima : 10 ans, ce n'est qu'un début

- 498 Le numérique, son monde... et nous
- 499 L'écologie du livre
- 500 Écouter, regarder, raconter (6,50 € l'ex.)
- 501 Décoloniser l'écologie
- 502 Le bluff de l'économie circulaire
- 503 Sortir de l'industrie de la fleur
- 504 Faut-il vraiment planter des arbres ?
- 505 Les chantiers de l'habitat léger
- 506 Low tech, du technique au politique

Frais de port numéros, pour la France comme pour l'étranger :
3 € pour un ex., 5 € pour 2 et 3 ex., 6 € pour 4 ex. et plus.

ABONNEMENT

Abonnement par prélèvement

Mandat de prélèvement SEPA

Type de paiement :

Paiement récurrent / répétitif :

- 8 € par trimestre (abonnement petit budget)
- 12 € par trimestre (abonnement normal)
- € par trimestre (abonnement de soutien)

Paiement ponctuel :

- € (commande ci-dessous)

Je peux suspendre mon prélèvement sans aucun frais par simple lettre à la revue Silence.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) SILENCE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SILENCE. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

RUM (sera rempli par Silence) :

Débiteur : Nom et prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Coordonnées du compte bancaire ou postal

IBAN :

BIC :

CRÉANCIER : SILENCE

9, rue Dumenge
69317 LYON Cedex 04
FRANCE
I.C.S. FR82ZZZ545517

À retourner à Silence (adresse ci-contre).

Joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB).

Fait à :
Signature :

Le :

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. **Pour tous renseignements concernant votre prélèvement, adressez-vous à Silence.**

Autres formules d'abonnement

	France métro.	Autres pays et DOM-TOM
Découverte 1 ^{er} abonnement, 6 n°	<input type="checkbox"/> 22 €	<input type="checkbox"/> 29 €
Particulier 1 an, 11 n°	<input type="checkbox"/> 48 €	<input type="checkbox"/> 57 €
Bibliothèque, association... 1 an, 11 n°	<input type="checkbox"/> 60 €	<input type="checkbox"/> 68 €
Soutien 1 an, 11 n°	<input type="checkbox"/> 60 € et +	<input type="checkbox"/> 60 € et +
Petit futé 2 ans, 22 n°	<input type="checkbox"/> 80 €	<input type="checkbox"/> 92 €
Petit budget 1 an, 11 n°	<input type="checkbox"/> 33 €	<input type="checkbox"/> 40 €
5 abonnements Découverte offerts + votre abo. 1 an gratuit (cf. conditions page précédente)	<input type="checkbox"/> 110 €	Nous contacter
Groupés à la même adresse : nous contacter (tarif en fonction du nombre d'exemplaires souhaité)		

Coordonnées

(MERCİ D'ÉCRIRE EN MAJUSCULES)

Prénom & Nom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Courriel :

Je désire recevoir la s!berlettre (lettre électronique mensuelle).

RÈGLEMENT

Récapitulatif de votre commande

	Prix unitaire	Nombre	Sous-total	Frais de port
Abonnement(s) :				
Numéro(s) :				
Affiche(s) :	7 €			
Livre(s) :				
Total :				

Modes de règlement

> **par chèque** (à l'ordre de Silence),

> **par virement** : IBAN : FR76 4255 9100 0008 0032 9651 126
BIC : CCOPFRPPXXX

> **en ligne sur www.revuesilence.net**

> **ou par prélèvement** en remplissant le mandat ci-dessus

Pour l'envoi de votre commande, pensez s'il vous plaît, à nous indiquer vos coordonnées ci-dessus !

Océan de plastique



"Océan de plastique", vitrail aux feutres (retouché par ordinateur), 2020



"Voyage de l'eau"

Infographiste et illustratrice vivant dans le massif du Pilat (Loire), Patricia Pawelack aime créer des ambiances sur le thème de la nature. "Je dessine et peins avec la spontanéité du premier trait, du premier coup de pinceau".

> On peut voir certaines de ses œuvres sur le site de l'association Les Arts Visibles (art et psychisme), <https://lesartsvisibles.wordpress.com>, rubrique "Chouettes et Soies de Patricia".